

Message n° 59/60

Publication semestrielle par la
Section des anciens
fonctionnaires du BIT du
Syndicat
BIT - Bureau 6-77
CH 1211 Genève 22
Tél.: +41 (0)22 799.64.23
E-mail:
anciens_message@ilo.org

Rédacteur :
Ivan M.C.S. Elsmark
assisté par
Françoise Falquet
Marianne Stämpfli

Message N° 59/60

Biannual publication by the
Section of Former ILO
Officials of the Staff Union
ILO – Office 6-77
CH 1211 Geneva 22
Tel.: +41 (0)22 799.64.23
E-mail:
anciens_message@ilo.org

Editor :
Ivan M.C.S. Elsmark
assisted by
Françoise Falquet
Marianne Stämpfli

Les contributions signées engagent
uniquement leurs auteurs et ne
reflètent pas nécessairement les
opinions de la rédaction ou du
Bureau. La rédaction se réserve le
droit de rédiger les articles reçus.

The responsibility of opinions
expressed in signed articles rests
solely with the authors, and
publication does not constitute an
endorsement by the editors or the
Bureau of the opinions expressed in
them. The editors reserve the right to
edit the articles received.

ISSN 1998-3042
Arrêté le 24 mai 2016
Printed in Switzerland

Un mot du rédacteur

Dans un grain de sable voir un monde
et dans chaque fleur des champs un Paradis,
faire tenir l'infini dans la paume de la main
et l'Eternité dans une heure.
(William Blake)

Quand chaque jour on ouvre son journal ou la télévision, il n'y a rien de plus déprimant que d'être confronté à une avalanche de mauvaises nouvelles : accidents, violences, malaises sociaux, crises financières, guerres, catastrophes naturelles et l'annonce du jour du jugement dernier. Même si la tristesse semble être inhérente à l'humanité, si nous prenions toutes ces anxiétés à cœur, nous trouverions peu de raisons pour être joyeux ou optimiste. Cependant, voir le monde comme *vallis lacrymarum*, une vallée des larmes, c'est s'enfermer dans un état permanent de dépression.

Assez curieusement, certaines personnes sont attirées par le malheur comme des papillons de nuit autour d'un feu. Elles ne seront satisfaites que lorsqu'elles trouveront un événement qui pourrait confirmer ce qu'elles pensaient sur les malheurs du monde. Mais passer sa vie dans la mélancolie et à s'apitoyer sur son sort ne résoudra rien. Au lieu de sympathie, il est probable qu'elles n'obtiendront que du mépris et de l'indifférence. Il se pourrait aussi qu'elles importunent des gens de leur entourage qui subissent des épreuves et qui auraient besoin d'encouragements plutôt que du contraire.

Pour atteindre le bonheur, il faudrait éviter de s'inquiéter pour des événements contre lesquels nous ne pouvons rien et que nous devrions patiemment accepter. Ainsi la brièveté de la vie devrait nous inciter à profiter de tous les moments de bonheur, ne sachant pas ce que demain nous réservera. Chercher une existence qui en vaille la peine est à la portée de tout le monde à condition de le vouloir. L'esprit humain a une capacité remarquable de surmonter les moments de tristesse afin de redécouvrir l'espoir et la joie de vivre. Ceux qui attendent que le bonheur leur tombe du ciel risquent fort d'être déçus.

Le bonheur est immatériel et tout à fait indéfinissable, parce qu'il est subjectif. L'image que nous avons à l'esprit de notre propre condition ainsi que de celles des autres devient l'unité de mesure pour chaque individu.

Depuis toujours l'être humain a essayé sans succès d'atteindre le bonheur éternel, que ce soit par la religion, la philosophie, l'idéologie ou le matérialisme. Ceci avec peu de résultats. La providence semble avoir décidé que nous ne devons pas profiter de ses bienfaits en abondance ni qu'elle ne soit répartie d'une manière équitable. Certains doivent œuvrer dur pour l'obtenir alors que pour d'autres la faveur de la Fortune semble leur être accordée plus facilement. Une chose est certaine, une nature triste et négative n'amènera que peu de *joie de vivre*. Comme l'a remarqué Samuel Johnson : « lutter contre les difficultés et les conquérir relève de la félicité humaine la plus élevée ».

Message

Ceux qui pensent que les progrès sociaux et économiques peuvent enrayer la misère seront déçus. Le bonheur n'est pas un produit de consommation et de présumer qu'il peut être obtenu par la richesse matérielle ou des plaisirs grossiers est une illusion. Dans la vie on ne peut ni échapper à un destin de malheur et de détresse, ni être l'artisan de notre propre bonheur par la solitude ou en subvenant nous-mêmes à nos besoins. Ceux qui ont un esprit ouvert le trouveront dans les contacts humains, la nature, l'art et la musique ou encore plus remarquablement, dans la joie spontanée et immatérielle d'exister tout simplement. Si nous pouvions apprendre à développer notre réactivité devant les merveilles de la vie, notre propre existence deviendrait beaucoup plus heureuse et plus lumineuse.

Certains pensent que ce sont ceux jouissant du confort d'une vie retirée qui sont les plus heureux car ils peuvent faire ce qu'ils veulent ou ne rien faire du tout. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Alors que nous prenons de l'âge, nous devons souvent supporter une santé fragile, la tristesse de perdre les êtres qui nous ont accompagnés pendant toute notre vie, la crainte de la souffrance, de la solitude et de la dépendance.

Nous devrions garder à l'esprit qu'il n'y a rien de plus gratifiant dans ce monde que de répandre le bonheur autour de nous. C'est un fait étonnant que ce soient les personnes heureuses qui sont le mieux à même de transmettre leur bonheur aux autres. C'est comme tirer de l'eau d'un puits sans fond. Des scientifiques ont suggéré que ce phénomène est dû à ce que l'on appelle « les neurones miroirs ». C'est l'effet qui déclenche une réponse identique dans les cellules nerveuses provoqué par l'aura d'une autre personne. Sachant que la vie est entre les mains du destin et qu'il nous reste relativement peu de temps, n'est-ce pas alors notre devoir de distribuer un peu de bonheur autour de nous ? Peut-être qu'une des rares facultés encore en notre pouvoir est de tendre la main pour soulager les malheureux et encourager l'espoir.

Postface



Tout à une fin et ce numéro de *Message* est le dernier que j'éditerai. Seize années ont passé depuis que je me suis associé à ce magazine, qui s'appelait alors « *Lettre aux Anciens Fonctionnaires* ». Les années ont passé et nous avons fait un long chemin pour arriver à ce que vous connaissez maintenant comme le *Message*. Tous mes remerciements vont à ceux qui y ont contribué par des articles ainsi que ceux qui se sont investis dans les traductions, les corrections, la dactylographie et la préparation des textes pour impression. N'oublions pas non plus les services de Reprographie et de Distribution du BIT car sans leur soutien logistique nous n'aurions pas pu envoyer plus de 3000 exemplaires aux lecteurs du monde entier.

Comme je l'ai annoncé il y a un an, je renonce à mes responsabilités de rédacteur en chef. Alors que le bonheur que j'ai éprouvé dans cette fonction n'a pas faibli, mon âge me dit qu'il est temps que je prenne un peu de repos avant l'éternité. Quelle qu'ait été ma modeste contribution à informer et distraire les lecteurs, elle n'est que l'ombre du plaisir que j'ai éprouvé à la faire. Le travail doit donc continuer avec du sang neuf, quelle que soit la ligne rédactionnelle. Je sais que ceci sera fait en gardant à l'esprit le meilleur intérêt des lecteurs. Pour ma part, je vous remercie pour votre soutien et vos encouragements et vous dit un dernier « au revoir ».

Ivan M.C.S. Elsmark

Message de condoléance

Le Bureau de la Section avec les rédacteurs expriment toute sa condoléance et solidarité envers les nombreuses victimes décédées ou blessées et leurs familles et à tous ceux qui ont souffert des attaques terroristes et des catastrophes naturelles partout dans le monde ces derniers temps.

Nouvelles de la Section

Activités de la Sections des anciens fonctionnaires du BIT

En 2015, le Bureau a poursuivi ses efforts pour défendre les intérêts de ses membres, en particulier en rapport avec la Caisse des pensions (CCPPNU) et la Caisse maladie (CAPS). Les résultats de ces efforts ont été publiés dans *Message*. Le Bureau continuera de suivre toute question relative aux retraités.

Le recrutement de nouveaux membres parmi les fonctionnaires récemment partis à la retraite est également une priorité. La Section est régulièrement informée par le Département du développement des ressources humaines des départs à la retraite. Une lettre personnelle et la documentation nécessaire à l'adhésion qui reflète les centres d'intérêt et d'action de la Section, ainsi que le dernier numéro de *Message* leur sont envoyés.

Election du Bureau

Le mandat du Bureau arrivant à son terme en décembre 2015 un nouveau Bureau sera élu et prendra ses fonctions en janvier 2016. Les noms des élus sont publiés sur la page internet de la Section et dans *Message*.

Lors de sa réunion du 30 septembre 2015, le Bureau a décidé à l'unanimité de nommer Robert Falaize membre honoraire. Robert Falaize est membre fondateur de la Section et a été pendant de longues années membre du Bureau. Il a été le premier rédacteur de la *Lettre aux Anciens*.

Séminaire de préparation à la retraite

Chaque année, la Section participe au séminaire organisé pour ceux de nos collègues actifs appelés à prendre leur retraite dans un proche avenir. Les participants sont assurés du soutien et de l'aide de la Section pour tous les problèmes qu'ils peuvent rencontrer dans leurs rapports avec l'administration du BIT, la Caisse des pensions, la Caisse maladie, etc.

Il a été rappelé que les futurs retraités pouvaient prendre une carte de membre sympathisant avant leur départ à la retraite afin de pouvoir bénéficier des conseils de la Section des anciens au moment du départ. Un certain nombre de nouveaux membres ont pu être recrutés à cette occasion.

Relations avec le Comité du syndicat

La Section maintient des liens étroits avec le Comité du Syndicat, son Président et le secrétariat. Nous les remercions encore une fois pour leurs services. Leurs préoccupations communes sont la Caisse des pensions et la Caisse maladie, mais aussi d'autres questions concernant nos membres.

Relations avec l'AAFI-AFICS

La Section entretient des liens avec le Comité de l'AAFI-AFICS (Association des anciens fonctionnaires internationaux à Genève). Le Secrétaire exécutif est membre *ex officio* de ce Comité et participe aux réunions mensuelles où sont discutées les questions d'intérêt commun telles que le maintien du niveau des pensions et la couverture maladie des retraités. Différentes associations de retraités du système commun sont représentées, tel le BIT, au Comité de l'AAFI-AFICS, ce qui en fait un forum important, lui-même en contact avec la Fédération mondiale des associations de retraités (FAFICS).

Réunion d'information du 17 juin 2015

Le Bureau a organisé une réunion à laquelle plus de 120 anciens collègues ont participé. Un rapport détaillé de la réunion a été publié dans *Message* no 58. La réunion a été un grand succès. Elle a fourni beaucoup d'informations utiles et a été en même temps l'occasion de rencontrer des anciens collègues et de renouer des amitiés.

Un nouveau séminaire est planifié pour le 19 octobre 2016. Un ordre du jour sera publié ultérieurement.

Message aux anciens fonctionnaires

Le rédacteur en chef et ses collègues continuent d'investir beaucoup d'efforts et de temps pour que le *Message* aux anciens fonctionnaires contienne des articles informatifs et intéressants qui répondent aux besoins des membres. *Message* paraît deux fois par année et constitue un lien unique entre tous les anciens fonctionnaires. Il faut, à ce propos remercier la rédaction et tous ceux qui contribuent à son contenu soit en proposant des articles soit en assurant les traductions.

Toutefois, le rédacteur en chef, I. Elsmark, se retirera en juin 2016 après la parution de ce numéro de *Message*. Le Bureau fait appel à de nouveaux volontaires qui seraient prêts à participer au travail éditorial et à la traduction.

Notre site internet

En plus des informations sur la Section et ses activités, tous les numéros de *Message* se trouvent sur Labordoc (voir *Message* no 57, 2015). Le Bureau a l'intention d'élargir les domaines d'informations qui intéressent nos membres au courant de l'année 2016.

Pôles d'intérêt des retraités

i) Les activités du BIT

Le Bureau a suivi avec beaucoup d'intérêt le programme de réforme du BIT mis en place par le Directeur général, M. Guy Ryder. On peut s'attendre à sa réélection l'année prochaine. Les succès et les échecs de l'OIT sont les succès et les échecs de ceux qui ont contribué à faire de l'OIT ce qu'elle a été et ce qu'elle doit toujours être.

Le Bureau suivra aussi les activités de la Conférence annuel de l'OIT et du Conseil d'Administration, les déclarations et communications du Directeur général, ainsi que les travaux de rénovation du siège à Genève. Les retraités en sont régulièrement informés par des articles dans notre magazine *Message*.

ii) Pensions CCPPNU

Le Bureau de la Section des anciens a suivi de près les questions de fonctionnement de la Caisse. Les problèmes récents des délais de paiement des pensions aux nouveaux retraités, ainsi qu'aux veuves/veufs est un grand souci. C'est en partie dû à des problèmes de personnel et en partie à l'introduction d'un nouveau système informatique.

Le Bureau a suivi ce problème de près et est en contact avec l'administration du BIT et les autres organisations de l'ONU pour mettre la pression sur la Caisse afin d'assurer une amélioration de ses services. Nos remerciements particuliers vont à Guy Favre, ancien membre du Bureau, qui a suivi ces questions pendant de nombreuses années et publié des articles dans *Message*.

Ils ont dit...

C'est le devoir qui est la véritable source des droits. Si nous nous acquittons de nos devoirs, nos droits nous apparaîtront clairement.

Gandhi

iii) Caisse santé CAPS

Le Bureau a été contacté par des retraités qui se plaignent des délais importants de remboursement. La question a été soulevée avec le Secrétaire exécutif de la CAPS et le président du Comité de gestion. Malheureusement, le problème n'est pas entièrement résolu malgré le groupe de travail constitué par le Directeur général et la participation du Comité du Syndicat. Du personnel supplémentaire a été engagé par la CAPS et nous avons été assurés que des délais raisonnables de remboursement seront atteints au courant de 2016.

Des questions ont aussi été soulevées concernant la gouvernance du Fonds. Le Bureau a adressé du courrier à cet égard au Comité de gestion et plusieurs articles ont été publiés dans *Message* nos 57 et 58. Au mois de décembre, la CAPS a publié une notification à tous les assurés concernant des amendements aux Statuts de la Caisse. Le Bureau a pris note de l'augmentation des contributions proposée à l'égard de laquelle il émet des doutes vu la position saine du Fonds de garantie. Il a l'intention d'étudier de près la position actuarielle du Fonds sur la base des derniers chiffres des revenus et dépenses et conseillera les membres en conséquence.

iv) Fiscalité

Le Bureau répond à de nombreuses demandes d'information portant sur les questions de fiscalité, particulièrement en France. Un article de Clément Roche sur la double taxation a été publié dans *Message* no 58, 2015.

v) Réception des retraités

Tous les retraités sont très attachés aux deux réceptions annuelles organisées par le service du personnel du BIT. Ce n'est pas seulement une occasion pour se retrouver entre anciens collègues, mais également une manifestation de loyauté envers le BIT. La présence du Directeur général est toujours très appréciée comme lors de la réception du mois de mai où il a pris le temps de faire le tour et rencontrer des anciens collègues. Voir aussi l'article dans *Message* no 58, 2015. La Section tient des fonds en dépôt pour couvrir d'éventuelles différences entre le budget du BIT et la somme collectée des participants et les dépenses effectives pour la réception.

Résultat des élections au Bureau de la Section des Anciens pour 2016-2017

Suite aux élections d'octobre 2015, un nouveau Bureau a été formé en janvier 2016.
Des 264 bulletins rentrés, 2 étaient nuls et 262 étaient valides.

Les personnes suivantes sont élues pour un mandat de deux ans :

Candidats	Votes	Candidats	Votes
Ivan M.C.S. ELSMARK	211	Venkataraman NARASIMHAN	134
Jean-François SANTARELLI	173	Clément ROCHE	130
François KIENTZLER	170	Abdoulaye DIALLO	120
		Bert ESSENBERG	93

Membres cooptés : Kitty Hooton, Elizabeth Sommaro et Cherry Thompson-Senior

**Les candidats remercient les électeurs pour la confiance
qu'ils leur ont manifestée.**

Lors de la réunion de janvier du nouveau Bureau, les tâches ont été attribuées comme suit :

Secrétaire exécutif	François Kientzler
Secrétaires exécutifs adjoints	Ivan M.C.S. Elsmark et Abdoulaye Diallo
Trésorier	Venkataraman Narasimhan
Trésorier adjoint	Bert Essenberg
Comptes-rendus	Bert Essenberg
Questions fiscales	Clément Roche
Pensions	Cherry Thompson-Senior
Questions CAPS	Elizabeth Sommaro
Santé	Jean-François Santarelli
Vieillessement et GINA	Kitty Hooton et Elizabeth Sommaro
Relations avec l'AAFI/AFICS	François Kientzler, Abdoulaye Diallo et Narasimhan Venkataraman
Relations avec membres dans les Bureaux extérieurs, nouveaux adhérents	Abdoulaye Diallo
Site web Anciens	Kitty Hooton et Cherry Thompson-Senior
Rédacteur en chef <i>Message</i>	Ivan M.C.S. Elsmark

Assistance secrétariat à Genève :

Nicole Vallée, documentaliste. ; Françoise Falquet, rédaction/correction d'épreuves et Marianne Stämpfli, traitement de texte/mise en page et correspondance.

Le secrétariat est ouvert le mardi matin de 9h à 12h. Nous sommes toujours à votre disposition. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au +41 (0)22 799 64 23 ou envoyez un e-mail à anciens@ilo.org.

Comptes 2015 de la Section des anciens fonctionnaires

On trouvera ci-dessous le bilan au 31 décembre 2015 et les résultats de l'exercice 2015, ainsi que les chiffres comparatifs pour 2014. Les comptes sont préparés par le trésorier, V. Narasimhan, et dûment vérifiés par M. Daniel Rojas Garcia que nous tenons à remercier pour cette tâche qu'il assume à titre bénévole.

Bilan au 31 décembre 2015 - en francs suisses

Actif	2014	2015	Passif	2014	2015
Banque	7'657.65	8'542.80	Réserves	120'147.65	118'192.35
M.E.C.	118'639.90	105'651.25	Fonds solidarité	4'500.00	5'000.00
Cpte postal	1'277.75	1'009.75	Réception BIT (en dépôt)	2'927.65	2'011.45
	=====	=====		=====	=====
TOTAL	127'575.30	125'203.80		127'575.30	125'203.80
	=====	=====		=====	=====

Résultats de l'exercice 2015 - en francs suisses

Dépenses	2014	2015	Recettes	2014	2015
Collaboration ext.	8'995.25	8'193.85	Cotisations	5'700.00	4'850.00
Réunions membres	0.00	750.00	Intérêts	1'870.05	2'011.45
Divers (équipement, etc.)	250.00	0.00	Réceptions BIT (en dépôt)	2'927.65	1'513.00
Frais bancaires	182.80	176.55	Retraits MEC	0.00	5'000.00
Hospitalité	80.00	405.00	Excédent dépenses	394.60	0.00
Fournitures bureau	352.85	0.00			
Réception BIT (en dépôt)	1'031.40	1'220.55			
Excédent recettes	0.00	2'630.50			
	=====	=====		=====	=====
TOTAL	10'892.30	13'374.45		10'892.30	13'374.45
	=====	=====		=====	=====

Le Bureau se réunit



De gauche à droite: J.-F. Santarelli, K. Hooton, C. Thompson-Senior, F. Kientzler (secrétaire exécutif), Ivan Elsmark, L. Sommaro et B. Essenberg ; absent V. Narasimhan et C. Roche

Accès au BIT pour les membres de la CAPS qui ne possèdent pas de badge

Suite à l'introduction de nouvelles mesures de sécurité, l'accès au bâtiment du BIT est restreint. Avec l'accord de l'Unité de Sécurité du BIT, les membres de la Caisse d'assurance pour la

protection de la santé (CAPS) qui n'ont pas de badge du BIT (conjoint, enfants, etc...) peuvent entrer dans le bâtiment sur présentation de leur carte de la CAPS et d'une carte d'identité.

Nouveaux membres

Très chaleureux souhaits de bienvenue aux nouveaux membres - dont les noms suivent - qui ont rejoint la Section. Leur soutien est très apprécié et nous espérons servir leurs intérêts - comme ceux de tous les membres - dans l'avenir.

AMOUZOUGAN Ekoué BALLION Jan-Bernard BLUE Sheila CUNNIAH Khemraze Dan DUCRET Gilles FEDOTOV Igor GAFNER Paula HASPELS Nelien HOOTON Kitty JENSON Colette LAWRENCE Sophia MAMDER Sandjiman Josué MBAYE Ravane	MUNHOZ SPERANDIO Luciana MYERS John David NAUSED Jeanine PALMADE Patrice PINEDA Adriana RAGHWAN Raghwan SAYOUR Pierre SCHWETTMANN Juergen SEFRIQUI BENZERROU Azéddine THOMPSON-SENIOR Cherry VOKATCH-BOLDYREV Igor YPERMAN Michelle <i>jusqu'à fin mai 2016</i>
---	--

Réception de printemps des retraités

Plus de 150 retraités, souvent accompagnés de leur conjoint, ont répondu à l'invitation de la Direction du BIT de participer à la réception qui s'est tenue le 19 mai 2016 dans les salons du restaurant. Le Directeur général était présent et cette démarche fut hautement appréciée par les retraités.

Dans ses mots de bienvenue après avoir salué les participants, Guy Ryder, Directeur général, détendu, s'est montré très optimiste dans un contexte international plutôt morose. Il a exprimé son optimisme en rappelant les récents accords liés à la Conférence de Paris sur le Climat (décembre 2015) par lesquels une majorité de pays du monde se sont engagés dans une démarche positive de réduction des pollutions entraînant le réchauffement climatique en mettant en place des énergies alternatives. La Conférence internationale du Travail qui se déroulera cette année sur deux semaines seulement devrait profiter de ce contexte favorable pour promouvoir des approches nouvelles dans le domaine de l'emploi. Finalement, le DG a annoncé qu'il briguera cet automne un nouveau mandat de cinq ans auprès du Conseil d'administration.

François Kientzler, Secrétaire exécutif de la Section des Anciens, a présenté trois nouveaux membres du Bureau des Anciens, qui sont venus compléter le Bureau. Il s'agit de Kitty Hooton, Elizabeth Sommaro et Cherry Thompson-Senior.

Le Bureau va pouvoir profiter de leurs compétences dans des domaines variés tels que les bases de données, les technologies de l'information, la protection sociale maladie et les

pensions. Puis il a évoqué les modifications intervenues dans la Caisse des pensions et annoncé la tenue d'une Réunion d'information, organisée par la Section des Anciens, qui aura lieu le mercredi 19 octobre après-midi au BIT.

Alan Blythe, Chef du Bureau de Genève, viendra y présenter les modifications ayant un impact sur l'accès aux informations via internet. Pour terminer il a mentionné la situation de la Caisse maladie (CAPS) et le récent référendum qui a connu une participation très forte, démontrant l'intérêt des retraités pour leur caisse. Des améliorations administratives devront être apportées à la gestion et la Section des anciens s'est dite disponible pour y participer par des propositions constructives.



De gauche à droite : K. Hooton, L. Sommaro, C. Thompson-Senior, F. Kientzler, M. Levin et le Directeur général, G. Ryder

Durant deux heures, les retraités ont pu partager entre eux et avec le Directeur général le verre de l'amitié. Rendez-vous a été pris pour la réception du jeudi 15 décembre.

Pensions

Caisse des pensions : dernières nouvelles

La situation financière de la Caisse commune des pensions du personnel de l'ONU (CCPPNU) reste solide. Le rendement des investissements à long terme rejoint l'objectif de 3,5 % net. Si l'on suppose que ce rendement annuel est maintenu, il ne sera pas nécessaire afin de palier à la différence entre les contributions perçues et les prestations

versées, de puiser dans le capital pendant les cinquante prochaines années.

Ajustement des prestations au 1^{er} avril 2015

Comme, pendant la période écoulée entre décembre 2013 et décembre 2014, la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC) des

Etats Unis a été inférieure au seuil requis de 2% pour les prestations servies en dollars des Etats-Unis, aucun ajustement à ce titre n'a donc été apporté aux prestations versées en dollars des Etats-Unis.

Pour les retraités et autres bénéficiaires qui ont opté pour le système de la double filière, l'ajustement des pensions en monnaie locale est en fonction de l'évolution de l'IPC dans leur pays de résidence, pour autant qu'un seuil de 2% soit atteint. L'évolution de l'IPC dans la plupart des pays d'Europe, y compris la Suisse, n'a pas atteint 2%, il n'y a donc pas eu d'ajustement à ce titre des prestations pour les bénéficiaires qui ont leur lieu de résidence dans ces pays. Toutefois, il est possible qu'une augmentation de votre prestation ait effectivement eu lieu -- par exemple pour les retraités résidents dans la zone Euro -- ceci étant

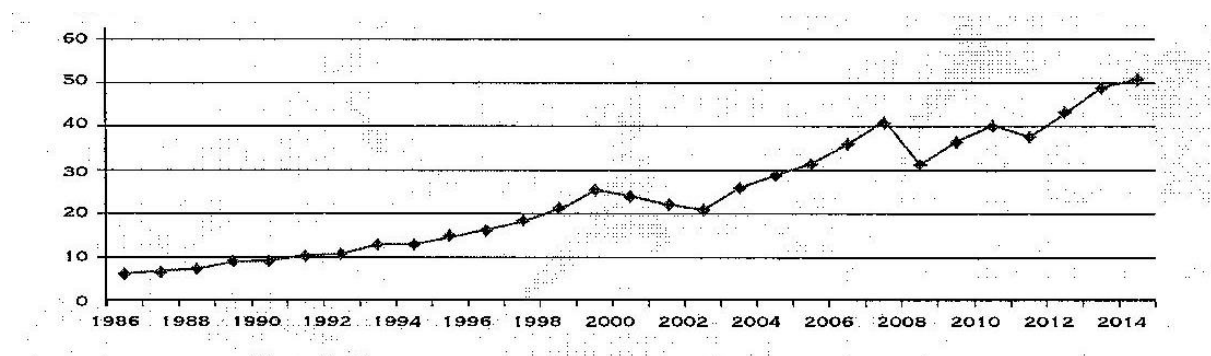
dû à la dépréciation de la monnaie locale par rapport au dollar. Cette augmentation a été effective si l'équivalent en monnaie locale (euro) du montant de base en dollars ajusté de votre prestation est supérieur au montant initial en monnaie locale, ajusté au 1^{er} avril 2015. Il est possible de connaître l'évolution de l'IPC dans les différents pays, en allant sur le site Web de la Caisse (www.unjspf.org), à la rubrique : Taux de change/IPC.

Investissements de la Caisse

La valeur des actifs de la Caisse est passée de 51,6 milliards de dollars au 31 décembre 2013 à 53,1 milliards au 31 décembre 2014, soit une augmentation d'environ 2,9 %.

Le graphique ci-après montre son évolution de 1986 à 2014 :

Valeur des actifs de la Caisse du 31 décembre 1986 au 31 décembre 2014 (en milliards de dollars)



On trouvera le Rapport annuel 2015 et d'autres informations sur le site Internet : <http://imd.unjspf.org>

62ème réunion du Comité mixte de la Caisse de pensions

Le Comité Mixte a accepté les recommandations du Groupe de travail pour un budget 2016-2017 de 180 millions de dollars à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le Comité Mixte a reçu les rapports montrant qu'en 2014 la Caisse avait obtenu un retour sur investissements de 3,21 % soit un retour de 2,4 % après prise en compte du taux d'inflation. Ceci fait suite à de forts rendements pour les deux années précédentes. Sur la période 2012-2014, le taux annuel de retour a atteint 10,3 %. La valeur des investissements de la Caisse au 31 décembre 2014 se chiffre à 52,8 milliards de dollars US.

Le Fonds d'urgence

Le Fonds d'urgence, qui n'est pas à proprement parler une composante du système des pensions de la Caisse, est alimenté par les avoirs de la Caisse (et des contributions volontaires) à hauteur de 200'000 dollars US pour chaque biennium, selon approbation de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le Comité Mixte a été informé que, pendant l'année considérée, le montant total déboursé par le Fonds d'urgence s'est élevé à 38'829 dollars US – représentant 27 versements. La majorité des versements ont été des paiements uniques à des retraités en but à des difficultés faisant suite à la maladie ou à des infirmités ainsi que pour des

frais funéraires. Le montant le plus élevé versé a été de 4'322.67 dollars US pour des dépenses médicales. Au 31 décembre 2014, le montant cumulé des sommes versées s'élevait à 1'402'971 dollars US.

Le Secrétaire exécutif de la Caisse a expliqué que les propositions pour un budget pour 2016-2017 plus élevé, permettait, si accepté, de faire plus de

missions sur le terrain et d'offrir des séminaires aux associations de retraités afin de mettre en exergue les possibilités de financement via le Fonds d'urgence.

Un rapport complet est disponible sur le site de la Caisse (A/70/325).

Roger Eggleston, AAFI

Nouvelle application informatique à la Caisse des pensions Réunion d'information le 19 octobre 2016 au BIT salle V à 14h30

Vraisemblablement la majorité d'entre vous, bénéficiaires de la Caisse (CCPPNU) depuis plusieurs années, vous recevez régulièrement le versement mensuel de votre pension. Mais pour les nouveaux retraités ou en cas de modification de la pension la situation a été plus contrastée ces derniers mois. Depuis juillet 2015 la Caisse des pensions a adopté un nouveau système informatique dit IPAS dont l'objectif a été d'intégrer l'ensemble des services fournis par la Caisse.

Aussi la détermination et le calcul des demandes de pension avec cette nouvelle application, bien que le système ait été testé, ont-ils entraîné des retards importants dans le premier versement de la pension. D'après les informations fournies par la Caisse au début du mois de mai les délais seraient en voie de résorption, passant de 5 à 6 mois d'attente à entre 2 et 3 mois. La communication sur les retards a fait grandement défaut et ce n'est qu'après des alertes répétées de la part des syndicats, des associations du personnel et de retraités des Organisations, y compris de la Section des anciens, ainsi que des administrations, que des informations ont été diffusées.

De fait cette nouvelle application concerne tous les retraités bénéficiaires de la Caisse. Peut-être êtes-vous peu nombreux à accéder au site web de la Caisse pour y recueillir des informations générales sur les taux de change et les taux d'inflation ou encore des informations sur vos propres paiements. Cela est possible depuis de longues années.

Le site web de la Caisse est ou sera profondément modifié pour faciliter et favoriser l'accès direct par chacun d'entre nous via internet (pour ceux qui en ont l'accès et qui l'utilisent), à des services

de la Caisse des pensions: il s'agit du **Member Self Service (MSS)**.

A ce propos vous avez reçu un courrier indiquant un nouveau mot de passe que vous devrez utiliser ; mais il est indiqué que le système ne devrait fonctionner qu'à partir de juin. **Mais rassurons-nous. Même si nous n'utilisons pas ce service nous continuerons à recevoir notre pension.** Nous espérons que la Caisse n'oubliera pas ceux et celles qui n'utilisent pas internet et qu'elle continuera à diffuser des informations par courrier postal. Néanmoins pour beaucoup d'entre nous MSS devrait être un plus qui nous permettra d'accéder à des informations pertinentes mais aussi de pouvoir en transmettre à la Caisse.

La situation des retards du versement des pensions risque de durer. Nous conseillons aux futurs retraités et conjoints survivants qui perçoivent leur première pension de penser à avoir un peu d'argent de côté pour faire face aux dépenses des 5 ou 6 premiers mois.

Le mercredi 19 octobre 2016 après-midi, le Bureau de la Section organisera une réunion d'information pour tous les retraités de la région genevoise qui aura comme thème central les services rendus par le nouveau système IPAS et en particulier le Member Self Service. Des représentants de la Caisse des pensions de Genève seront présents pour nous en parler. Notez dès à présent cette date dans votre agenda pour ceux qui pourront se déplacer. Pour les collègues des autres régions nous ferons le nécessaire pour diffuser les résultats de cette réunion et toute information qui pourra leur être utile.

6 mai 2016

Le Bureau de la Section des anciens

Aide-mémoire des dispositions à prendre pour préparer son décès

- 1) Choisir un homme de loi, un parent ou un proche de confiance pour veiller à une bonne exécution de nos dernières volontés *et* obtenir son accord de principe pour exécuter nos souhaits.
- 2) Etablir ses directives anticipées où seront mentionnées, par exemple, comment on souhaite finir ses jours, dans la dignité, sans souffrance et sans acharnement thérapeutique. Indiquer si l'on désire faire don de ses organes. Régler les détails des obsèques (indication de la cérémonie religieuse, du cimetière, du choix de l'inhumation, de la crémation ou tout autre choix), etc.
- 3) Faire une liste des démarches qui seront, entre autres, à accomplir après le décès : information aux autorités du pays de résidence, à la Caisse des pensions (CCPPNU), Caisse maladie du BIT (CAPS), et autres caisses, le cas échéant, dénonciation de bail du domicile et des polices d'assurance. Pour la CCPPNU et la CAPS, une annonce par téléphone, e-mail ou lettre suffit. Elle doit toutefois être confirmée par l'envoi d'une copie du certificat officiel de décès.
- 4) Dresser un inventaire aussi détaillé que possible de ses biens et valeurs. Indiquer de façon précise où se trouvent les papiers relatifs à ces derniers.
- 5) Rédiger un testament. Pour cela, il est indiqué de consulter un homme de loi pour éviter par la suite toute contestation juridique ou autre du document. La forme à donner à un testament peut varier d'un pays à un autre.
- 6) Les documents ci-dessus doivent être placés dans un endroit sûr, connu de la personne chargée de l'exécution des dernières volontés du défunt avec les papiers officiels tels qu'acte de naissance, de mariage, livret de famille, etc. en vigueur dans le pays de résidence.
- 7) Enfin dans bien des pays, les banques bloquent les comptes des titulaires dès que leur décès est connu. Il convient dans ces cas de prendre des mesures pour que les survivants puissent disposer de l'argent nécessaire en attendant que toutes les formalités de succession et de versement de la pension de réversion soient réglées, ce qui peut demander du temps.

Caisse-santé

Nouvel horaire de la CAPS

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs, qu'à partir du lundi 4 avril, le bureau d'accueil de la CAPS sera ouvert tous les jours de 10h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Il se trouve dans le bureau 3-55 et peut aussi être joint au numéro +41 22 799 88 18.

Points de vue concernant la CAPS

Les éditeurs ont le plaisir de vous annoncer qu'ils ont reçu deux contributions intéressantes de la part de Mireille Ecuillon et Liz Sommaro sur les problèmes de la Caisse d'assurance maladie, sa gestion et l'augmentation des contributions. A voir dans le chapitre **Point de vue**, page 57.

Résultat du référendum sur les amendements aux Statuts

Portant sur une augmentation du taux de base de 3,30% à 3,55%, comme décrit à l'Article 3.6 des Statuts de la CAPS, et telle que proposée par le Comité de gestion de la CAPS par voie de circulaire réf. SHIF/15/1 du 4 décembre 2015.

Nombre d'assurés	5434
Quorum nécessaire au dépouillement (30% des assurés)	1631
Bulletins de vote reçus	3132
Suffrages exprimés	3026
Votes non valides	106
OUI, je suis en faveur des amendements proposés par le Comité de gestion	1013
NON, je ne suis pas en faveur des amendements proposés par le Comité de gestion	2013
Nombres de votes « NON » requis pour rejeter les amendements proposés (2/3 des suffrages exprimés)	2018

Les amendements en rapport avec une augmentation du taux de cotisation de base de 3,30% à 3,55% sont ainsi adoptés.

10 mai 2016

(Communiqué de CAPS)

CAPS: Quelques données

Des amendements aux Statuts et règlement administratif de la CAPS (CAPS/15/1) ont été publiés et envoyés aux participants à la mi-décembre. En réponse, le Comité du Syndicat a décidé de faire circuler parmi ses membres une pétition contre l'augmentation de 7,57 % du taux de cotisation (art. 3.6), un changement de 3,30 % à 3.55 %. Cela a été accepté et conformément à l'art 4.17.2 des Statuts de la CAPS puis soumis au vote des assurés en mars 2016.

Le Bureau de la Section a, par conséquent, étudié la situation financière du Fonds de garantie au vu des nouvelles données financières publiées et qui ont montré que le Fonds de garantie avait presque atteint son niveau maximum statutaire (voir tableau para. 10 ci-dessous). Ces données contredisent clairement les projections alarmantes décrites dans l'étude actuarielle 2013, sur laquelle est basée la proposition d'une augmentation des cotisations. Le Bureau de la Section étant arrivé à la conclusion que l'augmentation proposée ne se justifiait pas, une lettre circulaire a été publiée recommandant à tous les anciens collègues de refuser l'augmentation en votant non à la modification proposée.

Les informations, ci-dessous, sont basées sur des documents publiés; les commentaires sont basés sur des observations reçues des lecteurs et sont entre parenthèses et en italique.

1. En 2012, lorsque le Fonds de garantie se chiffrait à 59 millions \$ et donc bien au-dessus du niveau de 28,1 millions \$ statutaire minimal, il a été noté que la part de l'UIT au Fonds avait diminué, passant de 11,2 millions \$ en 2002 à seulement 6,3 millions en 2012.

Par conséquent, à la 111^e Réunion du Comité de gestion le 30 octobre 2012, le Secrétaire exécutif de la CAPS a présenté une proposition visant à une augmentation du taux de base de 3,30 % avec trois options: **a) une augmentation à 3,55 % pour les participants de l'OIT seulement; b) une augmentation à 5,16 % pour les participants de l'UIT seulement; et c) une augmentation à 3,91 % pour l'ensemble du Fonds (OIT et UIT).**

Il a en outre annoncé que le Programme et Budget de l'OIT 2014-2015 serait favorable à une augmentation à 3,55 %. En réponse, les membres du Comité de gestion représentant les personnes assurées ont déclaré qu'ils soutiendraient une augmentation jusqu'à 3,91 % à condition que les niveaux des effectifs de la CAPS ne soient pas touchés. *[Le Secrétaire exécutif avait présenté ses propres projections pour 2014-2017 (texte cité par l'al. 3 ci-dessous) à l'administration de l'OIT sans qu'une évaluation actuarielle appropriée et conformément à l'art. 3.10 des Statuts ne soit réalisée. Les projections étaient*

sérieusement trompeuses. Voir les données financières al. 7 ci-dessous].

2. À la 212^e réunion du Comité de gestion du 12 décembre 2012, le Secrétaire exécutif de la CAPS a informé les membres que les fonds avaient été mis à disposition pour une évaluation actuarielle. *[Selon l'information du Rapport de la Caisse 2006-07 deux études actuarielles ont été entreprises. Ainsi, une nouvelle étude était due en 2010 déjà, étant donné qu'une étude doit se faire tous les trois ans.]*

3. Le Programme et Budget de l'Organisation 2014-2015 (GB.317/PFA/1) a été publié en date du 28 janvier 2013. Le texte de l'art. 359 mentionne « il est proposé d'augmenter le taux de base de 7,52 %. Celui-ci passerait de 3,3 à 3,55 % de la rémunération ou de la pension. » En outre, l'art. 360 stipule: « La solvabilité de la CAPS est assurée par un Fonds de garantie, dont le montant au 31 décembre 2013 devrait selon les projections, être inférieur de quelque 12 % au point médian entre les montants minimal et maximal réglementaires, allant jusqu'à être inférieur de 36 % (soit 25,2 millions de dollars) au point médian au 31 décembre 2015. L'augmentation de 7,52 % du taux de base vise à faire en sorte que le solde du Fonds de garantie reste au niveau du point médian au cours des deux prochaines périodes biennales. » Le Programme et Budget 2014-15 a été approuvé par la Conférence internationale du Travail en juin 2014. *[Le même montant a ensuite été inclus dans le budget actuel 2016-2017. L'augmentation de 3,55 % du taux de base a été fondée sur l'hypothèse que l'OIT ne soutiendrait pas le déficit de l'UIT (voir al.1 ci-dessus)].*

4. A la 216^e réunion du Comité de gestion du 11 novembre 2013, l'étude actuarielle (projetée en date d'octobre 2013) par Ano Hewitt GmbH a été présentée et discutée. Il a été conclu qu'aucune proposition d'augmentation ne pourrait être formulée avant que le résultat des discussions entre le BIT et l'UIT ne soit connu. *[L'étude a été sous forme de projet, sur la base des chiffres de l'audit 2012 et de l'hypothèse que la CAPS continuerait avec la participation de l'UIT. Il convient en outre de noter qu'aucun rapport final n'a été soumis, bien que l'introduction contienne la remarque suivante]* « Nous sommes en processus de reconsidérer cette séparation [avec l'UIT] en élaborant et évaluant des coûts séparés pour l'OIT et l'UIT. »

5. Le 27 janvier 2014 à la 218^e réunion du Comité de gestion, les membres ont été informés du refus

de du BIT de soutenir le déficit financier à venir de l'UIT et de la décision de cette dernière de se séparer de la Caisse. Des négociations ont eu lieu entre les deux organisations relatives aux modalités et au montant à restituer à l'UIT sur sa part du Fonds de garantie. *[Les Statuts de la CAPS ne contiennent aucune disposition relative à une telle rupture et le Comité de gestion ne semble avoir eu aucun rôle dans les négociations. Il soulève en outre un précédent inquiétant pour la séparation/exclusion de certains groupes de personnes assurées, par exemple les retraités/survivants.]*

6. Les participants ont été informés pour la première fois du départ de l'UIT de la CAPS lors de l'Assemblée générale du 28 février 2014. A la même réunion l'intention d'augmenter les contributions a été annoncée, étant jugée nécessaire, compte tenu des conclusions du projet d'étude actuarielle d'octobre 2013, comme expliqué par le Secrétaire exécutif de la CAPS. Il a également entrepris de mettre l'évaluation à la disposition des participants. *[Cela n'a jamais été fait en dépit des demandes répétées].*

7. A la 223^e réunion du Comité de gestion du 24 juin 2015, selon le compte rendu des décisions « le Comité a décidé à l'unanimité moins une abstention de proposer aux personnes assurées une augmentation du taux de base des cotisations de 3,3 % à 3,55 % de la rémunération ou de la pension, étant entendu que ceci pouvait être accompagné d'un éventuel ajustement de certains avantages qui pourraient rendre l'augmentation proposée plus acceptable par les personnes assurées ». *[Il convient de noter qu'un des membres élus avait retenu son vote et que deux des trois membres suppléants [sans droit de vote] représentant les participants ont par la suite fait part de leurs objections par écrit].*

8. Le 4 décembre 2015 seulement les modifications des Statuts de la CAPS (CAPS / 15/1) sont finalisées et envoyées aux participants vers la mi-décembre. En réponse, le Comité du Syndicat a décidé de faire circuler parmi ses membres une pétition contre l'augmentation du taux de base (amendement art. 3.6). Cela a été accepté en vertu de l'art. 4.17.2 des Statuts de la CAPS et présenté en mars 2016 pour un vote par les participants, la date limite de réponse étant le 3 mai.

9. En janvier 2016, les comptes d'actifs et passifs du Fonds 2013 et 2014 ont été publiés sur la page d'accueil de la CAPS, et la position du Fonds de

garantie au 31 décembre 2015 a été signalée dans l'InfoCAPS de mars 2016. [Ces chiffres sont inclus dans le tableau ci-dessous].

10. Sur la base des données financières connues le tableau ci-dessous a été établi.

Situation financière de la CAPS

En \$US	2011	2012	2013	2014	2015*
Cotisations versées	46.117.929	44.881.507	45.429.435	46.151.201	43.877.485
Dépenses	42.408.380	40.793.966	44.037.015	40.861.035	41.873.475
Fonds de garantie	48.541.261	53.172.144	55.454.009	58.400.792	61.230.736

*Chiffres provisoires (mars 2016)

11. Le 10 mai le résultat de la votation a été publié sur le site web de la CAPS. Sur 5434 personnes assurées, 3132 bulletins de vote ont été reçus. 106 n'étaient pas valides, 1013 ont voté **oui** et 2013 **non** à l'augmentation des contributions.

Le fait que la majorité a voté non à la hausse est un signe clair de leur préoccupation. Que le non n'a pas été retenu est dû à la disposition des Statuts (art. 4.17.1), qui exige que « deux tiers des suffrages exprimés contre l'amendement proposé » est nécessaire pour qu'il ne puisse pas entrer en vigueur. Cinq votes ont fait la différence !

Quelques observations

Il appartient au Comité de gestion de mettre en œuvre l'augmentation du taux de base (art. 3.6 des amendements). Il est de même de son devoir de veiller à ce qu'une nouvelle évaluation actuarielle soit effectuée cette année encore (2016) en conformité avec les dispositions de l'art. 3.10 (cité ci-dessus).

Chaque lecteur peut avoir son opinion, mais il doit garder à l'esprit les conseils très solides données par Sir Eyre Crow: « *Ne jamais croire ce que vous voulez croire jusqu'à ce que vous sachiez ce que vous devez savoir* ».

Une dernière remarque. Les cas de fraude par un fonctionnaire du Secrétariat signalés au cours des derniers trimestres ne peuvent en aucun cas mettre en danger le Fonds. Des contrôles plus stricts et efficaces sont nécessaires. L'intention du Directeur général de prendre des mesures relatives à l'amélioration de l'administration de la CAPS doit être bien accueillie. Les Statuts et Règlement administratif de la CAPS devraient faire l'objet d'une attention accrue des participants, d'une plus grande responsabilisation et de transparence. Cependant, ils doivent être respectés, et comme il a été observé, cela n'a pas toujours été le cas et a conduit aux résultats regrettables décrits ci-dessus.

IE

Ils ont dit

Une chose m'humilie : la mémoire est souvent la qualité de la sottise, elle appartient généralement aux esprits lourds qu'elle rend plus pesants par le bagage dont elle les surcharge. Et néanmoins, sans la mémoire que serions-nous ?

François de Chateaubriand

Nouveau numéro d'urgence

La CAPS a conclu un contrat avec une compagnie d'assistance de renommée mondiale pour faciliter les admissions dans les hôpitaux en cas d'urgence.

Un nouveau **numéro de téléphone d'urgence** a été mis en place à utiliser **uniquement en dehors** des heures d'ouvertures de la CAPS,

si :

- vous êtes dans une situation d'urgence, c'est-à-dire que vous ou un membre de votre famille assuré doit être admis dans un hôpital immédiatement

ou

- obtenir une lettre de garantie 24h/24, 7j/7 en cas d'hospitalisation dans un hôpital ou une clinique qui ne reconnaîtrait pas la carte de la CAPS.

Le numéro de téléphone d'urgence est le : +41 22 819 44 14 (On vous demandera votre numéro de téléphone et vous serez rappelé immédiatement).

De nouvelles cartes de la CAPS seront bientôt envoyées à tous les assurés et elles contiendront

le numéro d'appel pour que vous l'ayez toujours avec vous.

Quand vous appelez le numéro d'urgence (en anglais, en français ou en espagnol), il sera vérifié que :

- vous, ou le membre de votre famille, êtes/est couvert par la CAPS et que
- votre situation constitue une situation d'urgence ou la lettre de garantie de la CAPS en vue d'une hospitalisation a été rejetée. Si la situation n'est pas considérée comme une urgence, votre cas sera relayé à la CAPS pour suivi.

Pendant les heures de bureaux à Genève, vous devez continuer à contacter directement la CAPS soit par téléphone (tous nos numéros sont sur notre site web – www.ilo.org/shif), soit par email (SHIF@ilo.org)

Important – Pour une hospitalisation planifiée, merci de contacter la CAPS dès que vous connaissez le nom de l'hôpital et les dates d'hospitalisation pour permettre à la CAPS d'envoyer une lettre de garantie à l'hôpital avant votre admission.

Nouveau formulaire pour les demandes de remboursement

Les nouveaux formulaires de demande de remboursement de la CAPS (ILO 937) sont arrivés. Ils sont disponibles au Secrétariat de la CAPS, et la Section des dossiers et des communications (DOSCOM) se charge d'en assurer la distribution auprès des bureaux extérieurs.

Le nouveau formulaire est de couleur verte. Vous y trouverez les instructions pour le remplir au recto, et d'importantes informations au verso. Une version électronique sera bientôt disponible sur notre site internet (www.ilo.org/shif), qui remplacera la version actuelle qui ne fonctionne pas avec tous les navigateurs internet.

Nouvelles du BIT

Message du Directeur général

Chers collègues,

L'avenir du travail est au centre des préoccupations en ce début d'année 2016, et je ne doute pas qu'il continuera à en être ainsi. Je me suis exprimé sur ce sujet à la conférence annuelle de la Confédération des entreprises norvégiennes

et à un forum de l'OCDE tenu à Paris. Le Forum économique mondial de Davos, qui avait pour thème «la quatrième Révolution industrielle», s'est beaucoup intéressé à la question du «déterminisme technologique». Certes, la technologie dessinera les contours du monde de

Message

demain, mais — et c'est le message que j'essaie de faire passer — les conséquences pour l'homme dépendront des choix politiques qui seront faits.

De manière générale, l'initiative sur l'avenir du travail continue de susciter un vif intérêt; les informations que nous commençons à recevoir des États Membres sur les débats nationaux qu'ils prévoient d'organiser cette année sont encourageantes.

La crise des réfugiés syriens reste en tête des préoccupations de la communauté internationale et nous rappelle que d'autres situations semblables perdurent depuis des années dans de nombreuses parties du monde. Il est de plus en plus difficile de tracer la limite entre aide humanitaire et développement, ce qui n'est guère surprenant si l'on considère qu'une génération entière grandit actuellement dans des camps ou d'autres conditions précaires.



L'emploi et les moyens de subsistance sont donc aujourd'hui un enjeu vital tant pour les réfugiés que pour les communautés d'accueil. Les réfugiés que j'ai rencontrés en Jordanie aspiraient tous à rentrer chez eux dès que les conditions de sécurité le permettraient, à envoyer leurs enfants à l'école et à travailler. On retrouve ces trois priorités dans l'ordre du jour de la conférence des donateurs intitulée «Aider le peuple syrien et les pays hôtes de la région», qui s'est tenue début février à Londres et qui était axée sur les trois mêmes thèmes: l'emploi et le développement économique, l'éducation ainsi que la protection des civils et l'action humanitaire en Syrie. J'ai été reçu en Jordanie par Son Altesse le Roi Abdallah et j'ai rencontré M. Tammam Salam, Premier Ministre du Liban, à la conférence de Londres;

tous deux ont insisté sur le rôle que pouvait jouer l'OIT face à la crise des réfugiés. Le fait qu'un débat ait pu s'engager à la conférence de Londres est un signe positif.

L'initiative sur les normes a franchi une étape cruciale la semaine dernière, avec la première réunion du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes. Il s'agit là d'un exercice complexe et délicat. Les travaux ont pris un bon départ, ce qui est important même si le chemin est encore long. Je remercie Corinne Vargha et toute l'équipe de NORMES pour l'excellent travail de préparation qu'elles ont effectué – les consultations et le document rédigé ont répondu aux attentes du groupe de travail. De plus, l'atmosphère collégiale qui régnait à la clôture de la réunion (avec un jour et demi d'avance) était très prometteuse.

En mars s'est déroulée au siège la cérémonie annuelle en l'honneur des fonctionnaires ayant à leur actif vingt-cinq ans de service. Ce fut comme chaque année un moment aussi agréable que convivial. Je félicite tous les collègues (plus de 50!) au siège et dans les régions qui ont franchi ce cap. Ce fut un plaisir de les rencontrer ainsi que leurs proches et amis qui avaient fait le déplacement. Outre la reconnaissance individuelle, j'espère que nous pourrions prochainement instituer une forme de reconnaissance des initiatives collectives louables prises au sein du Bureau, conformément à l'esprit d'une seule OIT.

Au sein du système des Nations Unies, le BIT a été sollicité pour participer à plusieurs initiatives de première importance. Comme vous le savez déjà, j'ai accepté de présider pendant les deux prochaines années le mécanisme ONU-Eau, dont les travaux seront consacrés cette année à l'eau et l'emploi. En février, j'ai lancé l'Initiative mondiale des Nations Unies pour l'emploi décent des jeunes, à New York, où le rôle moteur du BIT est hautement apprécié. Je participerai à un Groupe de haut niveau sur l'autonomisation économique des femmes, mis en place par ONU-Femmes, qui devrait compléter utilement notre Initiative sur les femmes au travail. Je remercie d'avance le personnel du Service des questions de genre, de l'égalité et de la diversité (GED) pour la contribution qu'il apportera dans ce cadre. Le BIT participera à une Commission de haut niveau sur la santé, l'emploi et le développement économique qui sera coprésidée par le Président

Hollande et le Président Zuma. Une attention prioritaire sera accordée dans ce cadre à la grave pénurie de travailleurs dans le secteur de la santé et à la nécessité d'y remédier pour combler les importants déficits de protection de la santé. Je siégerai à la commission et bénéficierai de l'appui technique des collègues du Bureau. Je remercie Xenia Scheil-Adlung et Christiane Wiskow, qui s'occupent des travaux techniques préparatoires.

J'appelle votre attention sur la récente nomination de Martin Oelz au poste de responsable des questions d'éthique. Je remercie Martin d'avoir accepté cette fonction ainsi que Monique Zarka-Martres, à laquelle il succède.

Chaque fonctionnaire est tenu de respecter les normes et les principes de conduite et d'intégrité les plus élevés, conformément aux dispositions de la Constitution de l'OIT et de la Charte des Nations Unies. Le responsable des questions d'éthique a un rôle important à jouer dans la promotion du respect de ces principes de conduite et Martin sera à votre disposition pour vous conseiller, vous guider et, surtout, vous sensibiliser à la conduite qui est attendue d'un fonctionnaire. Je me réjouis à la perspective de travailler avec lui et je ne doute pas que nous trouverons des moyens efficaces de l'aider à s'acquitter de ses fonctions.

3 mars 2016

Guy Ryder

Structure, composition et emplacement géographique des bureaux de l'OIT

Introduction

1. Suite à l'Examen des activités sur le terrain, de la structure extérieure et de la coopération technique, le présent avis expose les décisions prises concernant les ajustements apportés à la structure, à la composition et à l'emplacement géographique des bureaux de l'OIT.
2. Ces ajustements sont le reflet de la conclusion générale de cet examen selon laquelle les modifications nécessaires ne visent pas tant à introduire des changements structurels et géographiques radicaux qu'à faciliter de nouvelles méthodes de travail à l'échelle de l'OIT.
3. Le présent avis remplace l'avis du Directeur général, IGDS no 150 (versions 1 et 2), et prend effet au 24 décembre 2015.

Principales décisions

4. Le nombre, la désignation et l'emplacement géographique actuels des bureaux de pays (BP) et des équipes d'appui technique au travail décent (ETD) sont maintenus.
5. La désignation des bureaux régionaux (BR) reste inchangée.
6. La désignation des directeurs régionaux reste inchangée.
7. On trouvera à l'annexe I du présent avis une liste des noms complets de tous les bureaux de l'OIT et de leurs abréviations à usage interne. La couverture géographique de tous

les bureaux extérieurs de l'OIT est indiquée dans l'annexe II.

8. Les mesures ci-après visent à renforcer la capacité des bureaux extérieurs:
 - a) Des spécialistes techniques supplémentaires seront assignés aux ETD à compter du début de la période biennale 2016-17.
 - b) Trois spécialistes techniques au maximum seront en poste dans les bureaux régionaux.
 - c) Chaque bureau de pays sera doté d'un poste technique international outre celui du directeur. Cette mesure sera progressivement mise en oeuvre sous réserve de la disponibilité des ressources. A cette fin, les postes de directeur adjoint, lorsque de tels postes figurent dans l'organigramme des bureaux de pays, seront supprimés et remplacés par des postes techniques à part entière.
 - d) Des distinctions claires seront établies entre les responsabilités des directeurs de bureau de pays et des directeurs d'ETD, d'une part, et celles qui incombent aux départements et aux spécialistes du siège en matière d'appui technique, d'autre part, tout en veillant au respect des spécificités propres aux spécialistes des employeurs et aux spécialistes des travailleurs.

Fonctions des bureaux, des directeurs et relations hiérarchiques

9. On trouvera ci-après la description des fonctions principales des bureaux, de leurs directeurs et des relations hiérarchiques correspondantes.

Bureaux régionaux

10. Les bureaux régionaux conservent leurs attributions générales d'ordre politique et administratif pour la promotion des principes et politiques de l'Organisation dans la région et l'exécution du programme et budget approuvé. Ils fournissent des orientations et une aide stratégiques à tous les bureaux de pays et les ETD de la région.
11. Les bureaux régionaux assument également une fonction d'«arbitrage» en cas d'éventuelles exigences concurrentes, de telle sorte que les services techniques soient répartis dans toute la région d'une manière équitable et équilibrée dans le cadre des plans de travail axés sur les résultats. Ils facilitent au besoin un déploiement flexible des spécialistes dans les régions.
12. Les **directeurs régionaux** sont chargés de donner à l'action de l'OIT dans leur région – notamment en ce qui concerne les institutions d'envergure régionale et sous-régionale – une direction politique et stratégique de haut niveau qui soit cohérente avec la vision stratégique globale du Bureau. Ils ont pour responsabilité de coordonner la programmation et la gestion des ressources et de superviser les directeurs et le personnel chargés d'exécuter les programmes avec une efficacité qui permette d'atteindre les objectifs de l'OIT dans la région. Ils assument la responsabilité globale des activités menées dans la région et des ressources allouées à cet effet. Ils relèvent du Directeur général adjoint pour les programmes extérieurs et les partenariats (DDG/FOP) et, si besoin est, conseillent le Directeur général, notamment par l'intermédiaire de l'équipe globale de direction.

Bureaux de pays (desservant un ou plusieurs pays)

13. Les bureaux de pays (desservant un ou plusieurs pays) sont en première ligne pour aider les mandants à élaborer et à mettre en oeuvre les programmes relevant de l'Agenda du travail décent. Leurs interventions ont trait essentiellement aux programmes par pays de promotion du travail décent (PPTD) et sont, le cas échéant, étroitement coordonnées avec les Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).
14. Les directeurs des bureaux de pays (desservant un ou plusieurs pays) assument la responsabilité générale des relations avec les

autorités gouvernementales, les partenaires sociaux et les autres institutions partenaires nationales – tout en respectant la responsabilité principale des spécialistes des employeurs et des spécialistes des travailleurs pour ce qui a trait aux relations avec les partenaires sociaux. Ils sont chargés d'élaborer et de mettre en oeuvre le programme de coopération de l'OIT et sont comptables de l'exécution des PPTD dans les pays relevant de leur compétence. Ils sont aussi responsables de la coopération avec les organismes partenaires par le biais des équipes de pays des Nations Unies et doivent assurer la cohérence avec les cadres nationaux de développement, y compris les PNUAD. Ils relèvent du directeur régional.

Equipes d'appui technique au travail décent

15. Les ETD fournissent aux bureaux de pays un appui technique de qualité, disponible en temps voulu et coordonné aux fins de la conception et la mise en oeuvre des PPTD, en réponse aux demandes de ces bureaux dans le cadre des plans de travail axés sur les résultats. Cet appui consiste en des conseils techniques et des orientations sur la politique à mener ainsi qu'en des informations et des analyses.
16. Dans chaque région, les plans de travail des ETD sont coordonnés et contrôlés par le bureau régional qui veille ainsi à ce que l'appui technique apporté aux bureaux de pays et aux mandants tripartites soit équitable et équilibré, conformément aux critères établis et aux priorités convenues.
17. Les spécialistes techniques affectés à une ETD donnée peuvent être appelés à prêter assistance à des pays de la région autres que ceux desservis par cette équipe.
18. Les ETD sont placées sous la responsabilité des bureaux régionaux. Leurs directeurs, qui parfois sont aussi directeurs de bureau de pays de l'OIT, relèvent des directeurs régionaux.
19. Les directeurs des ETD sont responsables de l'appui technique apporté aux mandants par l'intermédiaire d'une équipe d'experts techniques. En concertation avec le bureau régional et les départements du siège relevant du Portefeuille des politiques ou, selon les besoins, le Bureau des activités pour les employeurs (ACT/EMP) ou le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV), ils programment l'appui technique d'experts dans les pays, conformément à un plan de travail défini d'un commun accord avec le ou les

directeurs de bureau de pays compétent(s). Les modalités spécifiques relatives aux spécialistes des employeurs et aux spécialistes des travailleurs, telles qu'énoncées aux paragraphes 26 et 27 ci-dessous, s'appliqueront. Les directeurs d'ETD relèvent du directeur régional en sa qualité de chef responsable, et le directeur régional établit les rapports d'évaluation de leur comportement professionnel avec la contribution technique du Portefeuille des politiques. Les directeurs d'ETD veillent à ce que l'appui technique fourni sur leur initiative soit conforme aux normes de qualité et aux orientations stratégiques définies par les départements du siège relevant du Portefeuille des politiques. Lorsque qu'une personne cumule les fonctions de directeur d'ETD et de directeur de bureau de pays, elle assume également les responsabilités de directeur de bureau de pays résumées ci-dessus.

Fonctions des équipes mondiales d'appui technique

20. Les équipes mondiales d'appui technique rassemblent des spécialistes de divers domaines sur le terrain et au siège en une seule équipe, dirigée par le directeur du département compétent du siège relevant du Portefeuille des politiques. Elles visent à bâtir de solides communautés de pratique parmi les spécialistes travaillant sur des questions similaires.

Autres bureaux/représentations de l'OIT

21. Les bureaux de l'OIT à Tokyo et à Washington, DC, relèvent directement du Directeur général.
22. Les bureaux de l'OIT à Ankara, Berlin, Bruxelles, Lisbonne, Madrid, Paris et Rome relèvent du Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale.

23. Le bureau de l'OIT à New York relève du directeur du Département de la coopération multilatérale (MULTILATERALS) du Portefeuille des programmes extérieurs et des partenariats.
24. Le Chargé de liaison pour le Myanmar relève du Directeur général adjoint pour la gestion et la réforme (DDG/MR).
25. Les coordonnateurs nationaux relèvent du directeur du bureau de pays de l'OIT qui couvre le pays dans lequel ils se trouvent.

Activités pour les employeurs et pour les travailleurs

26. Les procédures établies continuent de s'appliquer pour ce qui a trait au fonctionnement d'ACT/EMP et d'ACTRAV ainsi qu'à leurs spécialistes des employeurs et des travailleurs sur le terrain, y compris en ce qui concerne les procédures de recrutement et de sélection et de suivi du comportement professionnel. Membres à part entière des ETD, les spécialistes des employeurs et les spécialistes des travailleurs contribuent aux résultats de ces équipes et ont pour responsabilité de gérer les relations entre le Bureau et les mandants employeurs et travailleurs, respectivement. A ce titre, ils sont les premiers points de contact entre le Bureau et les mandants employeurs et travailleurs.
27. Les directeurs d'ACT/EMP et d'ACTRAV sont chargés de la supervision générale des spécialistes et ont pour responsabilité fonctionnelle d'approuver leurs plans de travail. Les spécialistes des employeurs et des travailleurs doivent veiller à ce que leurs initiatives et activités soient portées à la connaissance des bureaux de pays et des ETD concernés afin d'assurer la coordination nécessaire, le cas échéant.

Guy Ryder, Directeur général

L'Accord de Paris sur le changement climatique

« L'Accord de Paris sur le changement climatique est un nouveau pacte avec l'avenir. N'oublions jamais: le changement climatique n'est pas un fardeau; il offre au contraire de nombreux avantages. Il peut nous aider à éradiquer la pauvreté, à créer des emplois verts, à éliminer la faim, à prévenir l'instabilité, et à améliorer la vie des filles et des femmes », a déclaré le Secrétaire

général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans son allocution d'ouverture à la cérémonie de signature.

Bien que le contenu de l'Accord ait été adopté en décembre dernier lors de la COP21 à Paris, la signature d'aujourd'hui créera à l'échelon national des obligations légales de mener des actions

mesurables et concrètes en vue de stopper les émissions nocives et de protéger la planète. L'accord entrera en vigueur 30 jours après que 55 pays qui représentent au moins 55 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre auront déposé leurs instruments de ratification.

Un élément important de l'Accord de Paris est la reconnaissance « des impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents et de qualité conformément aux priorités de développement définies au niveau national ».

Gilbert Hounbo, Directeur général adjoint du BIT, a, dans son allocution prononcée lors de la cérémonie de signature au siège des Nations Unies, déclaré que « le changement climatique comporte des risques majeurs pour la prospérité économique et pour le progrès social. Si le changement climatique se poursuit au rythme actuel, il occasionnera des dommages plus graves à l'infrastructure, bouleversera l'activité des entreprises, et détruira les emplois et les moyens de subsistance à une échelle sans précédent. Il est urgent d'agir. »

En guise de conclusion de son allocution prononcée à la cérémonie de signature, M. Hounbo a déclaré que « la riposte politique au changement climatique – pour autant qu'elle soit débattue et mise en œuvre avec la participation et l'accord des travailleurs et des employeurs, du gouvernement et des acteurs de la société civile – est mieux fondée, plus équilibrée, plus facile à mettre en œuvre, et plus avantageuse pour les travailleurs et les entreprises de toutes tailles, ainsi que pour la société au sens large. »

La reconnaissance du fait que le changement climatique et l'emploi posent des problèmes étroitement liés et exigeant des réponses coordonnées montre que les marchés du travail peuvent contribuer de manière significative à agir sur le climat en créant des emplois, en renforçant

la durabilité environnementale et en favorisant la justice sociale.

Le Directeur général, Guy Ryder, a déclaré, non sans mettre en évidence ces liens dans la conception globale du développement récemment approuvée, « qu'avec les ODD et l'Accord de Paris en main, et l'Agenda du travail décent à notre disposition – nous pouvons désormais poursuivre conjointement le *Plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité* de l'Agenda 2030, dans lequel la croissance économique, la protection de l'environnement et la justice sociale se soutiennent mutuellement et doivent être mises en œuvre conjointement. »

En ce qui concerne la portée et l'ampleur du potentiel d'emplois qu'offre une économie verte, un rapport de l'OIT énonce « qu'au moins la moitié de la main-d'œuvre mondiale – l'équivalent d'1,5 milliard d'individus – sera concernée par la transition vers une économie plus verte ». En outre, le rapport indique que la transition vers une économie à faible émission de carbone « pourrait générer jusqu'à 60 millions d'emplois supplémentaires » dans des secteurs comme la construction, l'agriculture, le tourisme et la gestion des déchets.

Pour faire face à cette demande croissante de stratégies nationales d'économie verte, l'OIT, le PNUE, l'ONUDI, le PNUD et l'UNITAR ont créé un Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte (PAGE), qui collabore actuellement avec une douzaine de pays pour les aider à formuler et à adopter des politiques d'économie verte, à renforcer les capacités des partenaires nationaux de mettre en œuvre les initiatives, à fournir un accès aux outils et aux programmes de formation, à collecter des données et à produire et échanger des connaissances sur l'économie verte, et à encourager la mise en œuvre au niveau des pays.

(BIT)

Rapport sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège

Derniers développements

La rénovation du siège a commencé à la fin mars 2015 avec la pose des installations de chantier et progresse à un rythme régulier. Elle devrait être terminée en 2019.

Les travaux de démolition et de désamiantage ont été menés à terme dans le tiers sud du bâtiment principal (étages 1-11). Les travaux de réaménagement ont commencé le 4 janvier 2016, avec l'application de la couche de protection anti-

incendie sur la face inférieure des dalles de béton et la construction de bureaux pilotes.

Le chantier a été distinctement et physiquement séparé des parties opérationnelles du bâtiment, avec la mise en place d'une isolation acoustique et l'installation de murs coupe-feu assurant une résistance pendant quatre-vingt-dix minutes. Les nuisances initialement provoquées par les travaux ont diminué.

Les travaux mécaniques, d'électricité et de plomberie vont bientôt commencer. Ils seront rapidement suivis par la rénovation de la façade.

La rénovation du tiers sud du bâtiment sera achevée à la fin de 2016, date à laquelle le personnel pourra se réinstaller dans les locaux rénovés. Le Bureau va activement planifier cette opération, de manière à ce qu'elle soit aussi rapide et efficace que possible et que les travaux de rénovation du tiers médian du bâtiment puissent débuter. La planification commencera au deuxième trimestre de 2016.

Dans *Message* no 57, 2015 vous avez été informés sur les différentes étapes des travaux. La première phase comprenait la rénovation du bâtiment principal (actuellement en cours); les travaux concernant les étages inférieurs devaient quant à eux être réévalués, puis exécutés en fonction des ressources disponibles. Ces travaux ne pourront toutefois pas débuter tant que le premier tiers du bâtiment principal n'aura pas été rénové. Les quelques travaux actuellement prévus dans les étages inférieurs dans le cadre du budget approuvé comprennent : un vitrage isolant sur les grandes baies vitrées des salles de conférence et l'aménagement dans ces mêmes salles d'issues de secours, conformément aux obligations légales en la matière.

Pour que les travaux de rénovation des étages inférieurs perturbent le moins possible les activités du Bureau, les travaux se dérouleront en trois grandes phases: le centre de conférence (extrémité sud), les services généraux (extrémité nord) et les parkings. La rénovation du centre de conférence comportera trois étapes, chacune devant durer approximativement neuf mois. La stratégie et les délais prévus pour les services généraux sont les mêmes. Les travaux de rénovation des parkings pourraient être exécutés séparément, parallèlement aux travaux susmentionnés, un étage après l'autre, la durée

étant approximativement de cinq mois pour chaque étage. Sachant qu'il est nécessaire de maximiser les capacités opérationnelles pendant la rénovation et de minimiser les coûts de location d'infrastructures extérieures, la planification des travaux couvre provisoirement une période de cinq ans.

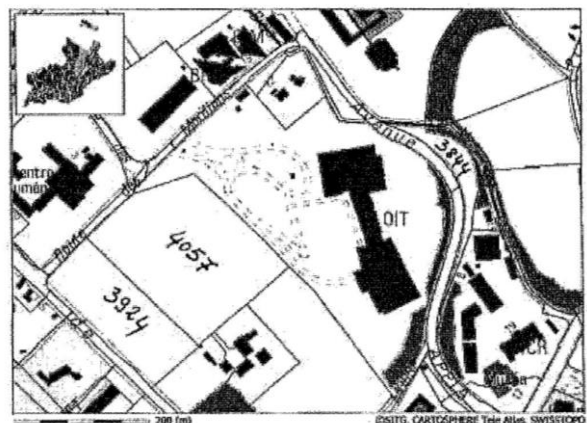
Vente de terrain et financement

Un accord a été conclu avec le canton de Genève en ce qui concerne la cession de la parcelle de terrain située sur la route de Ferney (parcelle no 3924, voir plan ci-dessous), qui a été louée au BIT en 1975 pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Par conséquent, le Bureau va renoncer à son droit de superficie et obtenir en échange un titre de pleine propriété sur la moitié de la parcelle, laquelle sera vendue à la Fondation Hans Wilsdorf au prix du marché. La fondation mettra le terrain à la disposition de l'Institut universitaire de hautes études internationales pour la construction d'une résidence pour étudiants.

Le produit de la vente – 28 millions de francs suisses – sera affecté au projet de rénovation. Ce montant est inférieur aux estimations effectuées en 2010, mais reflète les prix actuels du marché. La valeur finale est inférieure à celle que le Bureau avait initialement prévue. Compte tenu des termes du contrat de bail, le Bureau estime néanmoins que l'accord final offre une compensation équitable.

Avec la cession de la parcelle no 3924 et la vente de la parcelle no 3844 située sur l'avenue Appia, la structure du financement reste dans le cadre du budget approuvé de 205,5 millions de francs suisses (voir détails dans *Message* no 57, 2015, p. 14).



Mouvements de personnel

M. Hassan Yasser Ahmed (Egypte) est nommé conseiller principal du Cabinet du Directeur général (CABINET), à compter du 1er février 2015.

Mme Giovanna Rossignotti (Italie) est nommée directrice adjointe du Département de la programmation et de la gestion stratégiques (PROGRAM), à compter du 15 janvier 2015.

M. Fabio Bertranou (Argentine) est nommé directeur de l'Equipe d'appui technique du BIT au travail décent et bureau de pays de l'OIT pour le cône Sud de l'Amérique latine (EAT/BP-Santiago), à compter du 1er avril 2015.

Mme Annette Ching (Trinité-et-Tobago) est nommée directrice du Cabinet du Directeur général (CABINET), à compter du 1er mai 2015.

M. Juan Llobera Serra (Espagne) est nommé conseiller juridique adjoint, bureau du Conseiller juridique et services juridiques (JUR), à compter du 1er mars 2015.

M. Georges Politakis (Grèce) est nommé Conseiller juridique et directeur du Bureau des services juridiques (JUR), à compter du 1er mars 2015.

M. José Manuel Salazar-Xirinachs (Costa Rica) est nommé directeur régional du Bureau régional de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Lima, à compter du 1er juin 2015.

M. Virgilio Levaggi Vega (Pérou) est nommé directeur du Département des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs (PARDEV), à compter du 1er août 2015.

Mme Regina Monticone (Etats-Unis) est nommée conseillère principale de la directrice du Bureau de l'OIT pour les Etats-Unis à Washington, à compter du 1er juillet 2015.

Mme Vera Lucia Perdigao (Guinée-Bissau) est nommée directrice de l'Equipe d'appui technique de l'OIT au travail décent pour l'Afrique centrale et bureau du pays pour le Cameroun, l'Angola et Sao Tomé-et-Principe (ETD/BP-Yaoundé), à compter du 1er juillet 2015.

Mme Corinne Vargha (Hongrie) est nommée directrice du Département des normes internationales du travail (NORMES), à compter du 1er juillet 2015.

M. Alexio Musindo (Zimbabwe) est nommé directeur du bureau de pays de l'OIT pour la Zambie, le Malawi et le Mozambique (BP-Lusaka), à compter du 1er juillet 2015.

Mme Claudia Coenjaerts (Belgique) est nommée directrice de l'Equipe d'appui technique de l'OIT au travail décent et bureau de l'OIT pour les Caraïbes à Port of Spain (ETD/B-Port of Spain), à compter du 1er août 2015.

M. Dramane Haidara (Mali) est nommé directeur du Bureau de pays de l'OIT pour la Côte d'Ivoire (BP-Abidjan), à compter du 1er septembre 2015.

Mme Panudda Boonpala (Thaïlande) est nommée Directrice de l'Equipe d'appui technique au travail décent pour l'Asie du sud et bureau de pays de l'OIT pour l'Inde (ETD/BP-New Delhi), à compter du 1er août 2015.

M. Akira Isawa (Japon) est nommé Directeur adjoint du Département des politiques sectorielles (SECTOR), à compter du 1er octobre 2015.

M. Chang-Hee Lee (République de Corée) est nommé Directeur du Bureau de pays de l'OIT pour le Viet Nam (BP-Hanoi), à compter du 15 septembre 2015.

Mme Carmen Moreno (Espagne) est nommée Directrice de l'Equipe d'appui technique au travail décent et bureau de pays de l'OIT pour l'Amérique centrale (ETD/BP-San José), à compter du 1er septembre 2015.

M. Francesco D'Ovidio (Italie) est nommé Directeur du Bureau de pays de l'OIT pour l'Indonésie (BP-Jakarta), à compter du 1er octobre 2015.

Mme Mary Kavar (Jordanie) est nommée Directrice du Bureau de pays de l'OIT pour la République-Unie de Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda (BP-Dar es-Salaam), à compter du 1er décembre 2015.

M. Peter Poschen (Allemagne) est nommé Directeur du Bureau de pays de l'OIT pour le Brésil (BP-Brasília), à compter du 1er décembre 2015.

Mme Ruba Jaradat (Jordanie) est nommée directrice régionale pour les Etats arabes à Beyrouth, à compter du 16 novembre 2015.

Mme Akiko Taguchi (Japon) est nommée Directrice du Bureau de l'OIT pour le Japon à Tokyo (OIT-Tokyo), à compter du 1er février 2016.

M. Dennis Zulu (Zambie) est nommé Directeur du Bureau de pays de l'OIT pour le Nigéria, le Ghana, le Libéria et la Sierra Leone (BP-Abuja), à compter du 1er novembre 2015.

M. David Lamotte (Australie) est nommé Directeur adjoint du Bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok (BR-Asie et Pacifique), à compter du 15 décembre 2015.

M. Philippe Vanhuynegem (Belgique) est nommé Directeur de l'Equipe d'appui technique au travail décent et bureau de pays de l'OIT pour les pays andins (ETD/BP-Lima), à compter du 1er janvier 2016.

M. Yanguo Liu (Chine) est nommé Directeur du Centre international de formation de l'OIT à Turin (CIF-OIT) à compter du 1er février 2016.

Mme Els Brackenier (Belgique) est nommée Directrice adjointe du Département de l'administration et des services internes (INTSERV), à compter du 1er avril 2016.

M. Vinicius Carvalho Pinheiro (Brésil) est nommé Directeur du Bureau de l'OIT pour les Nations Unies à New York (OIT-New York) et Représentant spécial auprès des Nations Unies, à compter du 1er février 2016.

Mme Ingrid Christensen (Danemark) est nommée Directrice du Bureau de pays de l'OIT pour le Pakistan à Islamabad (BP-Islamabad), à compter du 1er avril 2016.

M. Victor Van Vuuren (Afrique du Sud) est nommé Directeur du Département des entreprises (ENTERPRISES), à compter du 15 février 2016.

M. Khalid Hassan (Pakistan) est nommé Directeur du Bureau de pays de l'OIT pour les Philippines (BP-Manille), à compter du 1er avril 2016.

Mme Deborah Greenfield (Etats Unis) est nommée Directrice générale adjointe pour les politiques, à compter du 3 mai 2016.

M. Richard Howard (Etats-Unis) est nommé Directeur du Bureau de pays de l'OIT pour le Népal à Katmandou (BP-Katmandou), à compter du 1 août 2016.

Mme Alice Ouedraogo (Burkina Faso) est nommée Directrice du Département des services internes et de l'administration (INTSERV), à compter du 1er juillet 2016.

Nomination du Directeur général du BIT

A sa 326^e session en mars 2016, le Conseil d'administration a approuvé le calendrier suivant pour la nomination du Directeur général, le mandat actuel du Directeur général arrivant à échéance le 30 septembre 2017:

- 18 avril 2016: la Présidente du Conseil d'administration lance un appel à candidatures
 - 15 juillet 2016: Dernier délai pour la réception des candidatures
- Pendant la 328^e session du Conseil d'administration (27 octobre-10 novembre 2016):
- 31 octobre 2016: Auditions du/des candidat(s)
 - 7 novembre 2016: Scrutin pour l'élection du Directeur général
 - 1 octobre 2017: Le nouveau mandat du Directeur général prend effet

Requérants d'asile à Genève

Les premiers requérants d'asile, en provenance de l'Erythrée, de la Syrie, de l'Afghanistan et de l'Iraq, se sont installés dans le bâtiment situé au croisement de l'avenue Appia et de la route des Morillons à Genève.

L'organisation internationale des migrations ayant constitué un important groupe de volontaires, il

a été décidé que l'Association du personnel de l'OIM coordonnerait l'organisation de ces activités pour plus de facilité. Toute personne souhaitant apporter son aide peut remplir le questionnaire :

<https://www.surveymonkey.com/r/L9DPV58> et contacter Madame Gabriela GARCIA CASTILLEJOS, secrétaire du Comité de

l'Association du personnel de l'OIM, à l'adresse suivante : gcastillejos@iom.int

Toujours concernant l'aide aux réfugiés, nous avons également été informés qu'un petit groupe d'habitants du Sud Gessien s'est mobilisé en vue de soutenir l'accueil d'une ou des familles de réfugiés sur les communes du pays de Gex. Ce collectif - composé de personnes de tous âges, appartenances religieuses (ou sans religion) et professions - s'est mobilisé autour de cette cause de façon spontanée et apolitique et a rejoint l'Association ALIAS (Association Locale d'Intégration d'Accueil et de Solidarité) dont le but est de « Favoriser l'intégration jusqu'à une

complète autonomie de personnes réfugiées en provenance de Syrie, Irak, etc... et potentiellement leur retour dans leur pays d'origine » sur l'ensemble du pays de Gex.

Si vous souhaitez soutenir l'action de cette association, vous pouvez : remplir le questionnaire disponible à l'adresse : <http://goo.gl/forms/BXiWqO4kyL> qui permet de recenser les bonnes volontés concernant les différentes actions nécessaires à l'accueil des familles de réfugiés dans l'ensemble du pays de Gex en France.

(Comité du Syndicat du personnel)

Histoire

Albert Thomas en Voyage **Portrait d'un voyageur planétaire au service de la justice sociale** *par Ivan M.C.S. Elsmark*

Albert Thomas n'était pas seulement un homme politique doté d'une forte conscience politique mais aussi un homme d'action. Alors qu'au début l'attention des autres était concentrée sur le BIT (le Secrétariat), le Conseil d'administration et la Conférence, sa vision englobait la périphérie aussi bien que le centre. Pour lui, des résultats concrets ne pouvaient être obtenus que dans les Etats membres. C'est pourquoi, au départ même de son activité, il fit en sorte d'établir des relations étroites entre eux et le Bureau. Pour atteindre cet objectif Albert Thomas allait devenir un grand voyageur. Ses voyages se multipliaient dans un double effort pour se tenir en contact direct avec les principaux centres politiques et d'établir des relations personnelles avec tous les membres de l'Organisation et, dans la mesure du possible, avec les non-Membres également. Le Dr Schager, dans son livre *Albert Thomas (1959)* le surnomme à juste raison « *l'Ambassadeur du Travail* »

Il était assurément l'un des hommes politiques et des diplomates voyageant le plus, avant que l'avion permette à chacun d'être omniprésent. Comme il l'a écrit lui-même en 1920 : « la présence réelle vaut dix années de correspondance ». Par cette attitude, il entraînait les Etats membres avec lui, leur faisant

comprendre que l'OIT était sérieuse et était venue pour rester.

Comme on pouvait le prévoir, il était parfois critiqué pour la fréquence et la durée de ses absences de Genève. Selon Edward Phelan il passait en moyenne vingt semaines par an en voyage. Cette objection n'eut jamais une grande portée car il était impossible de démontrer que son travail au Siège en fut affecté de quelque façon que ce soit. En outre il était très bien aidé par le très capable Directeur adjoint, Harold Butler, dont les compétences et la loyauté étaient indiscutables.

De fait, il demandait qu'on ne le considère pas « officiellement absent » tant qu'il se trouvait quelque part dans le périmètre Paris-Rome-Londres-Berlin. A moins qu'il ne se trouvât à plus grande distance, les documents et les dossiers le suivaient tout comme s'il se trouvait dans son bureau de Genève et retournaient signés et enregistrés par retour du courrier. Ainsi pouvait-il garder le contrôle de toutes les affaires traitées à Genève et conserver en mémoire les diverses activités de l'Organisation.

Une grande partie des informations et des opinions qu'il recueillait, ainsi que ses propres points de vue et réflexions pendant ses voyages a été reflété dans la multitude de rapports qu'il rédigeait et se trouvent conservés dans les documents du Cabinet série CAT, aux Archives historiques du BIT¹. Pour les lecteurs d'aujourd'hui les Archives possèdent deux gros volumes couvrant la plus grande part de ses missions. En 1959, la Société des Amis d'Albert Thomas publia ses notes sur un long voyage en Orient en 1929, couvrant l'URSS, la Mandchourie, la Chine, le Japon et l'Indochine. L'ouvrage fut publié par Maurice Colombain sous le titre *A la rencontre de l'Orient*. L'an dernier le BIT ressortit une sélection de notes sur ses voyages européens, publiée par Dorothee Hoethker et Sandrine Kott sous le titre *A la Rencontre de l'Europe au Travail, Récits de voyages d'Albert Thomas*. Ces deux ouvrages ne sont, pour le moment disponibles qu'en français. Espérons que les récits des autres voyages seront disponibles un jour, sous forme imprimée.



Malgré ses nombreux voyages, il n'aimait pas tellement voyager. Mais, comme beaucoup de personnes actives, il appréciait cette possibilité d'échapper à la routine bureaucratique quotidienne et, comme on l'a dit plus haut, il avait la chance de pouvoir compter sur son compétent

¹ Il s'agit des rapports dactylographiés. Les bloc-notes des voyages (ceux qui existent encore) se trouvent dans les Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

adjoint et futur successeur, Harold Butler². Pour Albert Thomas, il était important de rencontrer des gens pour écouter leurs points de vue et mieux comprendre les conditions sociales et du travail dans les pays qu'il visitait. Dans un contexte élargi, ceci favorisait les principes de l'Organisation et le travail du Bureau. Les journaux locaux étaient également étudiés à la loupe.

Il est intéressant d'étudier l'activité d'Albert Thomas sous son aspect de voyageur dans le monde. La description qui suit s'appuie essentiellement sur les témoignages de deux témoins de son temps : Maurice Colombain et Edward Phelan.

Examinons tout d'abord les souvenirs de Maurice Colombain³ sur ses premières années au BIT.

« Comme tous ses voyages, Albert Thomas a préparé celui-ci avec soin. Il a étudié avant de partir, ou bien il emporte, pour les étudier dans le train et dans les hôtels, les notes qu'il a demandées à tous ses services sur la situation économique, les multiples aspects des problèmes du travail, l'état des ratifications des conventions internationales du travail, la situation politique, les différents partis, les organisations patronales, ouvrières, coopératives dans les pays qu'il va traverser ou visiter. Il connaît la composition du gouvernement et du corps diplomatique de chacun de ces pays. Il est informé sur la carrière et les tendances des personnalités qu'il sait devoir rencontrer. Il emporte aussi de nombreux ouvrages en français, en anglais, en allemand sur l'histoire, la pensée philosophique et l'évolution intellectuelle, la littérature, les arts, les relations

² Harold B. Butler (de nationalité anglaise, 1883-1951). Directeur adjoint 1920-32, Directeur 1932-38. Ces mémoires sont (partiellement) réunies dans son livre *The Lost Peace* (1941).

³ Cité d'après *A la rencontre de l'Orient*, préface. Maurice Colombain (de nationalité française, 1887-1966) entra au BIT et servit au Service des Organisations Coopératives dont il devint le chef en 1932. Albert Thomas qui, dans ses jeunes années, avait joué un rôle actif dans le mouvement coopératif, avait beaucoup d'estime pour lui et le considérait efficace et compétent. Son rapport annuel mentionne son « enthousiasme pour son travail, son excellente connaissance du sujet et son autorité ainsi que sa réputation dans les milieux coopératifs. » En dehors du français il s'exprime couramment en anglais et en allemand.

internationales et aussi sur les problèmes actuels de ces pays.

Mais Albert Thomas emporte de plus, dès le départ, un objet beaucoup moins volumineux : c'est un bloc-notes de sténographe, coupé et réduit à sa moitié, afin de pouvoir être placé dans une poche de veston. Cet instrument de travail ne quittera la poche d'Albert Thomas que pour être remplacé, et ce sera très souvent. C'est sur cette collection de demi-bloc-notes que chaque jour, dans le train, en bateau, en voiture, à l'hôtel, le voyageur consignera ce qu'il veut retenir de chaque visite, de chaque entrevue, de chaque incident et de ses propres méditations. Voilà pour la documentation vivante, sur place, en vue des actions futures.

A chaque occasion de relatif isolement – ce sera encore dans le train ou en bateau, ou bien, à la fin d'une journée bien pleine, ce sera à l'hôtel jusqu'à une heure avancée de la nuit – il reprendra ses notes pour dicter à toute volée ce qui formera une relation détaillée de son voyage à Gaston Dubourg⁴, sténographe du secrétariat particulier, qui ne manquera pas de besogne. »

Un point de vue personnel est exprimé par l'un de ses proches, Edward Phelan, alors chef de la Division Diplomatique et plus tard Directeur général.⁵ Il se souvient : « J'ai eu la bonne fortune d'être invité à l'accompagner dans plus d'une de ces missions et j'ai eu ainsi largement l'occasion d'observer sa manière de faire et, pendant de plus

⁴ Gaston Dubourg (de nationalité française, 1894-1982) entra au BIT en 1920 et devint sténographe et dactylographe au secrétariat personnel du Directeur. Il participa à de nombreux voyages de ce dernier, prenant des dictées en sténo, les tapant à la machine et accomplissant diverses autres tâches de secrétariat. Albert Thomas nota que « nul plus que lui n'excelle à prendre, seul et irréprochablement, un discours ou une conversation. » Mais il reconnaissait en même temps qu'« un voyage est toujours, pour nos collaborateurs, une épreuve ». Il termina sa carrière au BIT comme chef du *Registry*.

⁵ Edward J. Phelan (de nationalité irlandaise, 1888-1968) fut un proche collaborateur d'Albert Thomas. Il entra au BIT en 1919, devint chef de division en 1932, Directeur adjoint en 1939, Directeur par interim en 1941, Directeur général (avec effet rétroactif) 1941-48. Le BIT a publié ses mémoires en 2009 sous le titre « *Edward Phelan et l'OIT* ». Le texte mentionné ici est extrait de son livre sur Albert Thomas « *Albert Thomas et la création du B.I.T.* » (Paris, 1936).

longs voyages, j'ai pu le connaître plus intimement que dans sa vie encombrée de Genève. »

« C'était une épreuve pleine de charme mais souvent fatigante. Il se faisait toujours accompagner dans ses voyages par un et quelquefois deux secrétaires. Dès que le train se mettait en marche, il ouvrait sa volumineuse serviette et commençait à dicter. Lorsqu'il avait terminé, son secrétaire dactylographiait la dictée sur une machine à écrire portative tandis qu'Albert Thomas se replongeait dans ses papiers. Le secrétaire avait pour consigne d'étudier l'indicateur et de savoir où et combien de temps le train s'arrêtait. Albert Thomas interrompait sa lecture pour signer des lettres urgentes, et au prochain arrêt, le secrétaire descendait du train pour aller les jeter à la poste et, en outre, acheter tous les journaux qu'il pouvait trouver. Les journaux étaient immédiatement lus, puis abandonnés et la lecture des documents continuait à alterner avec la dictée des lettres jusqu'au moment où l'une et l'autre devaient être forcément interrompus par l'heure des repas par exemple, ou l'arrivée à destination.

Au terminus de notre voyage, nous étions reçus par le directeur de notre bureau de correspondance dans ces villes, qui nous communiquait immédiatement le programme des visites et des entretiens qu'il avait été chargé de préparer. S'il s'agissait de capitales visitées moins fréquemment, nous étions accueillis, en plus de notre correspondant local, par des ministres et des fonctionnaires, des dirigeants de syndicats ouvriers et des représentants patronaux. »

Comme on l'a vu plus haut, Albert Thomas ne voyageait pas à titre privé. Il était accompagné par un sténodactylographe, Gaston Dubourg, la plupart du temps, et par son Chef de Cabinet, Marius Viple⁶. Edward Phelan participait aux

⁶ *Marius Viple* (de nationalité française, 1892-1949) entra au BIT comme attaché de presse et devint en 1923 Chef de Cabinet (Bureau du Directeur). Au fil des années il travailla en collaboration étroite avec Albert Thomas et se joignit à lui dans la plupart de ses voyages. Il termina sa carrière comme Sous-directeur général (1947-48) et mourut en 1949. Albert Thomas appréciait hautement le travail de son Chef de Cabinet. Il écrivit, entre autres, à propos de l'un de ses voyages : « Il l'avait préparé avec un soin tel que le programme a pu être accompli sans aucune modification ». Il note aussi que « Viple a donné ses forces avec un dévouement sans limites » mais observe néanmoins

voyages les plus importants, en particulier dans les pays anglophones. D'après Phelan Albert Thomas s'était toujours colleté avec l'anglais qu'il ne pouvait maîtriser. Il n'était pas plus tendre lorsqu'il avait affaire à ceux qui connaissaient mal le français : « Rien n'est plus compliqué que la vie dans ces pays où l'on prétend savoir le français sans le savoir ». Ses remarquables dons d'orateur étaient alors gaspillés. D'autres fonctionnaires étaient appelés à la rescousse ; par exemple Joseph E. Herbert⁷, Maurice Colombain, C. S. Chan⁸ et Iwao Ayusawa⁹.

Si un Correspondant national du BIT, par exemple Willy Hermann Donau à Berlin ou Mario Roques à Paris, voire quelque ambassadeur ou consul français étaient présents, ils participaient également si besoin à la réunion. Albert Thomas possédait à l'évidence ce don indéfinissable que l'on nomme la *personnalité*.

Albert Thomas ne ménageait pas plus ses collaborateurs qu'il ne se ménageait lui-même. Il

qu'il devrait faire preuve d'« une indulgence un peu plus grande pour les personnes ».

⁷ Joseph Edward Herbert (de nationalité britannique, 1885-1955) avait fait partie de la rédaction du *Manchester Guardian* et du *Times* de Londres avant d'entrer au BIT en 1920 comme Directeur du Bureau de Londres. En 1924 il fut appelé à Genève au poste de chef-adjoint de la Section des Publications et s'occupa des Publications *L'Industrie et le Travail* ainsi que de la *Revue Internationale du Travail*. Il a laissé le souvenir d'un « fonctionnaire loyal et digne de confiance, à l'esprit clair, et possédant un jugement très sûr ». En 1938 son rapport annuel mentionne « M. Herbert est l'un des meilleurs cerveaux du Bureau ». A la déclaration de guerre, il démissionna et entra au Ministère du travail britannique et au *National Service*.

⁸ Chung Sing Chan (de nationalité chinoise, 1900-1953). Fonctionnaire chinois il entra au Bureau en 1925 et devint Directeur du tout nouveau Bureau de Shanghai. Il dut démissionner en 1934 en raison de sa mauvaise santé. De retour à Genève avec une grave pneumonie il prit une pension d'invalidité en 1938.

⁹ Iwao Frederick Ayusawa (de nationalité japonaise, 1894-1972) avait été de 1919 à 1924 l'un des membres de la délégation japonaise au Conseil d'administration du BIT. Il entra au Bureau en 1924 dans la division d'information et de liaison en qualité de coordinateur pour le Japon. En 1935, il devint Directeur du Bureau de l'OIT à Tokyo. Il parlait le japonais, le français, l'anglais, l'allemand et l'espéranto. Son chef écrivit dans son rapport annuel de 1924 : « j'ai été très impressionné par la fiabilité de son travail, la sûreté de son jugement et ses capacités intellectuelles évidentes ».

n'y avait jamais d'heure pour le repos et quelque fussent les problèmes ils devaient être affrontés et résolus « avec bonne humeur ». Un exemple typique de son attitude se retrouve sous sa plume en 1929.

« Enfin c'est le devoir des fonctionnaires d'une grande institution comme la nôtre, d'hommes surtout dévoués à une grande œuvre, de savoir placer, en toute spontanéité de cœur, les convenances personnelles au-dessous des missions, qui nous sont confiées. Il s'agit là d'une question de caractère plutôt encore que de service. Mais il ne suffit pas que le service soit correct : il faut qu'il donne joie à celui qui l'accomplit et à celui qui le dirige. » Pourrions-nous dire la même chose aujourd'hui ?

Edward Phelan se souvient d'incidents remarquables :

« Il quittait Prague et, à son habitude, il arriva à la gare juste une minute avant le départ du train. Son secrétaire, qui se trouvait dans un autre taxi, fut arrêté par un embarras de circulation et manqua le train. Albert Thomas n'avait sur lui ni billet, ni argent, ni passeport car, selon l'habitude, c'était son secrétaire qui en avait la garde. Mais c'était là de ces détails qui ne pouvaient pas modifier son programme. Non seulement il prit le train, mais encore il trouva moyen de prendre ses repas, de s'assurer une place dans le wagon-lit, de franchir le contrôles des passeports à plusieurs frontières et de parvenir à Genève sans retard. C'était là une preuve de son extraordinaire confiance en soi et du don qu'il avait de se fier à lui-même et à sa propre personnalité sans aide extérieure.

« Nous eûmes à Berlin une aventure analogue – mais qui aurait pu être plus grave, parce que notre voyage devait être ininterrompu jusqu'à la frontière russe. »

« Les quelques heures que nous passâmes à Berlin furent des heures bien remplies. Albert Thomas avait quelques visites à faire, et un nombre incalculable de questions à discuter avec notre correspondant berlinois. Pour pouvoir converser plus longuement, nous ne devions prendre le train qu'à la deuxième station, où il s'arrête seulement trois minutes. On nous avait dit que le wagon-lit était à la tête du train ; suivis de deux chariots chargés des bagages, nous nous dirigeâmes donc vers l'extrémité du quai. Le train

entraînait en gare. L'employé des wagons-lits, après avoir examiné nos billets, nous dit qu'ils étaient pour un autre wagon-lit, en queue du train. Nous parcourûmes d'un bout à l'autre l'interminable quai pour nous entendre dire qu'il y avait erreur, et que la voiture était complète. Nous rebroussâmes chemin en grande hâte. Quand nous arrivâmes à la moitié de la longueur du quai, le sifflet se fit entendre et le train se mit en mouvement. »

« Albert Thomas n'hésita pas une seconde. Il se précipita vers la portière la plus proche du train, en criant par-dessus l'épaule à notre correspondant de Berlin [Willy Donau]: « Passez-nous les bagages par les fenêtres. » Je bondis vers la portière suivante, et les autres membres de la mission se hissèrent à bord du train du mieux qu'ils purent. Les appels énergiques de notre correspondant berlinois avaient mobilisé tous les porteurs qui se trouvaient sur le quai, et tandis que le train prenait de la vitesse (heureusement il sortait de gare assez lentement) tous les porteurs de Berlin semblaient le poursuivre avec nos bagages. Des voyageurs étonnés ouvraient des fenêtres, et se trouvaient brusquement rejetés en arrière par l'une ou l'autre de nos vingt et quelque valises, lancées dans les compartiments on ne peut plus dangereusement. Un lourd sac de cuir, qui contenait la papeterie et tout le matériel de bureau pour le secrétaire particulier d'Albert Thomas, était connu comme la terreur des plus intrépides porteurs de toutes les stations d'Europe, et ce fut un miracle qu'il pénétra dans le train sans causer un grave accident. Il nous fallut fouiller tous les compartiments pour réunir tous nos biens ; alors il nous resta à trouver des places. »

Incident plus sérieux à la frontière entre l'URSS et la Serbie, son secrétaire Gaston Dubourg et Iwao Ayusawa, avaient disparu. Etant partis poster du courrier, ils avaient manqué le train et n'avaient ni bagages ni passeport, ni argent : « Au prochain arrêt, nous trouvâmes un message téléphoné nous priant de remettre au chef de gare de l'argent, les bagages et les passeports de nos compagnons. Il n'y avait rien d'autre à faire. Ce fut seulement quinze jours plus tard que, grâce aux circonstances fortuites qui retardèrent notre départ de Moukden, ils purent nous rejoindre dans cette ville. L'absence de Dubourg gêna considérablement Albert Thomas, car il n'avait plus personne à qui dicter. Il dut donc transcrire ses notes par ses seuls moyens, comme il le put. Il

ne songea pas à se plaindre tandis qu'il se débattait avec ses carnets et son crayon, mais cette méthode de travail était agaçante dans un train, et réduisit sensiblement le nombre des ouvrages qu'il put lire ». Mais pour lui, l'absence d'un sténographe pour prendre des notes et enregistrer ses discours était une entrave considérable comme il l'a noté dans l'un de ses carnets. Il avait l'habitude de dicter rapports et lettres dans le train. Ils étaient ensuite dactylographiés et les lettres envoyées, parfois avec une remarque en guise de conclusion « rédigé en hâte et tapé dans le train ».



Comme on l'a dit, Albert Thomas n'aimait pas voyager. Phelan se souvient qu'il avait cependant une attitude positive: « A terre, il voyageait de nuit, autant que possible, afin de gagner du temps. Lui qui déjà dormait si mal, il dormait encore moins bien dans les trains et souvent passait des nuits blanches. En outre, il travaillait, si l'on peut dire, davantage encore lorsqu'il se déplaçait. »

« Dès l'instant de notre arrivée à l'hôtel, en dehors des heures réservées au sommeil, tout notre temps était entièrement pris. Le nombre de gens qu'Albert Thomas arrivait à voir était prodigieux. Je me souviens qu'une fois il avait dans une même journée vingt-deux entrevues importantes, dont près de la moitié nécessitaient

de longs déplacements dans divers quartiers d'une grande ville. De simples chiffres toutefois ne donnent faussement qu'une impression d'activité fébrile. Pour les comprendre, il faut se rappeler qu'Albert Thomas était capable de remplir une journée mieux que quiconque et aussi que la plupart de ces réunions étaient préparées d'avance. Mais, peut-on se demander, était-il vraiment nécessaire pour lui de voir tant de gens ? Ne lui aurait-il pas suffi de se rendre au ministère où à l'administration qui avait dans ses attributions les questions de travail, et de voir les employeurs et les ouvriers. La vérité est que ce simple mot « Travail » tel qu'on l'entend à Genève devient une réalité aux multiples aspects administratifs lorsqu'on examine de près ce qu'il représente dans la vie nationale. [...] Est-ce à dire qu'il s'efforçait de voir tout le monde ? Oui, tous ceux qu'il importait de voir mais, dans les limites du temps dont il disposait, il devait opérer une sélection. Dans ce choix Albert Thomas faisait preuve d'habileté et de clairvoyance. [...] Les ministres d'aujourd'hui étaient ses connaissances de la veille et les parlementaires qu'il se dérangeait pour aller rencontrer aujourd'hui allaient se trouver ministres le lendemain. Aussi, lorsqu'il arrivait quelque part, au cours d'une de ses missions, c'était, dans beaucoup de cas, le vieil ami qu'on accueillait. Les portes s'ouvraient devant lui et les engagements pris antérieurement étaient modifiés pour tenir compte de son propre emploi du temps. »



Dans tous ses voyages, Albert Thomas exerçait son étonnant pouvoir de persuasion. Y parvenait-il ? La réponse est à la fois oui et non. Dans de nombreux pays il était reçu comme un chef d'Etat et ses discours écoutés avec enthousiasme. Ailleurs l'attention pouvait être moins sensible,

voire froide ; il se trouva même face à des manifestations hostiles.

Malgré tous ses voyages hors d'Europe, et encore beaucoup à son programme vers le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Australie, etc. c'est dans l'atmosphère européenne qu'il se sent le mieux chez lui. En Pologne, il avait dans tous les milieux de bons amis, la Bulgarie fut longtemps son cheval de bataille quant aux ratifications de Conventions. La Yougoslavie lui était le plus cher en raison de liens forgés dès la guerre ; son épouse l'y a accompagné.

Plus tard Phelan écrivit : « Il n'a pas vécu assez longtemps pour achever son programme mais, outre qu'il visita tous les pays d'Europe, il se rendit en Amérique du Nord et du Sud, en Chine, au Japon, en Indochine, en Indonésie et dans d'autres pays, non seulement au siège des gouvernements, mais autant que le temps le permettait, dans tous les grands centres et dans toutes les régions de ces pays qui présentaient des caractéristiques spéciales. Il en revenait non seulement avec toute une moisson d'expériences et de connaissances, mais avec quelque chose de plus précieux encore pour la réalisation de son plan. Au jour le jour, dans la bataille qui se poursuivait à Genève, il était maintenant en mesure de déborder bon nombre de ses adversaires, de faire entrer en ligne des forces nouvelles, de manœuvrer sur un plus vaste espace et de conduire sa campagne avec une plus grande liberté d'action. »

Albert Thomas voyagea pour la dernière fois après le Conférence de 1932. Il s'était mis en route pour Paris, Berlin et Varsovie. A Paris il consulta son médecin. Celui-ci constata une légère congestion d'un des poumons et lui recommanda de se reposer et de renoncer, en particulier, à son voyage à Varsovie. Il céda, mais, comme de coutume, en partie seulement. Il renonça à Berlin et Varsovie ; il accepta de rentrer à Genève et de s'y reposer. Mais il ne se résigna pas à partir immédiatement. Il tint à aller jusqu'au bout du programme qu'il s'était fixé pour la durée de son séjour à Paris. Ce compromis lui fut fatal. Ce soir-là, il dîna seul, ce qu'il faisait parfois à Paris, bien que rarement, et, après le repas, il voulut marcher un peu. Un malaise le prit. Il s'arrêta dans un café aux abords de la rue Pépinière pour reprendre des forces et demanda un peu de cognac. Quand on le lui apporta il avait perdu connaissance. La congestion était soudain

devenue aiguë. On le transporta d'urgence à l'hôpital Beaujour. Il mourut avant d'y arriver.

Il avait seulement 53 ans et avait consacré sa vie à l'OIT depuis son élection en décembre 1919. Comme David Morse devait plus tard écrire: « Lorsqu'il mourût, une époque légendaire prit fin dans l'histoire de l'OIT ». Albert Thomas projette encore sa silhouette monumentale sur

l'Organisation et sa mémoire est toujours vivante parmi ceux qui ont servi le Bureau.

Nous sommes les gardiens des valeurs fondamentales qu'il nous a transmises.

¹⁰ dans le volume « *Albert Thomas Vivant* » Genève 1957

¹¹ Directeur général, 1948-1970

Hommage à Emil Schoenbaum

par George Thullen

J'ai lu et relu l'article de Vladimir Rys sur Emil Schoenbaum, l'homme qui a guidé le BIT lors de la transition de *l'assurance sociale à la sécurité sociale* (voir *Message* No 53, 2013). C'est alors que mes propres souvenirs de cet homme – qui remontent à la période de la seconde Guerre mondiale - ont refait surface. Schoenbaum est venu en Equateur plusieurs fois, peut-être même deux fois par an, entre 1940 et 1944. Il était alors conseiller du BIT auprès de la jeune institution de sécurité sociale du pays auprès de l'Instituto Nacional de Previsión Social. Mon père, en tant que chef du département actuariel de l'Institut depuis sa création en 1938, a grandement bénéficié des conseils de Schoenbaum et de son expérience en matière de sécurité sociale.



Lors de certaines de ses visites, Schoenbaum était accompagné de son épouse et, pour ma famille, ils étaient devenus « oncle » et « tante » Schoenbaum. En effet, dans la communauté très soudée de ceux qui, comme mes parents, avaient fui l'Europe dominée par les Nazis et se trouvaient loin de leurs familles, il était d'usage de se référer auprès de leurs amis en exil comme à

des oncles et tantes quand on en parlait aux enfants. Ils étaient devenus des amis très proches de mes parents. Ils étaient particulièrement les bienvenus dans notre maison à des occasions telles que les fêtes de Noël et de Pâques.

En fouillant dans les archives du BIT je suis tombé sur une volumineuse correspondance entre Schoenbaum et mon père qui indique clairement la relation très étroite et de confiance qui existait entre Schoenbaum et mes parents. Par exemple, E. Schoenbaum utilisait la boîte postale de mon père au bureau de poste principal de Quito pour faire adresser son courrier en Equateur. Il est devenu de plus en plus clair pour moi que Schoenbaum a joué un rôle décisif en tant que mentor pour mon père. Ce fut grâce à lui que mon père a été invité à Montréal en novembre 1944 pour assister à une réunion d'experts de la sécurité sociale en tant que représentant de l'institution de sécurité sociale de l'Equateur, et de nombreuses années plus tard pour être recruté au BIT.

Dans ce contexte, ce fut une révélation pour moi de découvrir combien Schoenbaum tenait mon père en estime lorsque, par exemple, je suis tombé sur une lettre qu'il adressait au ministre du Travail de la Colombie en juillet 1945 recommandant mon père pour apporter des conseils techniques à l'Institution colombienne de sécurité sociale. Il a écrit : « Le Dr. Thullen est un excellent mathématicien et a travaillé sous ma supervision dans l'élaboration d'un système de sécurité sociale en Equateur ». Dans un discours prononcé lors d'une réunion du Conseil de la sécurité sociale américaine, en mars 1945, Schoenbaum a indiqué que la réforme en Equateur de la loi sur l'assurance sociale générale en 1942 et 1943 a donné lieu à l'un des systèmes

les plus modernes et parfait sur le plan administratif.

Il n'était donc pas surprenant que mon père ait été recruté au BIT, d'abord comme expert affecté au Paraguay en 1951/1952, et, par la suite à Genève, au siège.

Mon dernier souvenir d'Emil Schoenbaum remonte à une visite à lui et à son épouse à Cuernavaca, au Mexique, en 1959, à l'occasion

d'une mission de mon père dans ce pays où les Schoenbaum avaient établi leur résidence permanente. Au Mexique et ailleurs en Amérique latine E. Schoenbaum était connu, et est encore dans les mémoires, comme « Don Emilio ».

J'ai rencontré Mme Schoenbaum quand elle est venue à Genève pour une visite un an après la mort de son mari.

Nations Unies

L'ONU salue la mémoire de Boutros Boutros-Ghali



*Boutros Boutros-Ghali, 1922 – 2016
Secrétaire général des Nations Unies, 1992 à 1996*

A l'occasion d'une cérémonie organisée le 18 février 2016 à la mémoire de l'ancien Secrétaire général des Nations Unies Boutros Boutros-Ghali, décédé le 16 février 2016, l'actuel chef de l'Organisation, Ban Ki-moon, a salué cet ancien diplomate égyptien, dont le mandat onusien avait été marqué par le contexte d'après-guerre froide, une augmentation des missions de paix et un esprit d'indépendance.

Selon le Secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, qui a été à la tête de l'Organisation de janvier 1992 à décembre 1996, « a eu à la fois la chance et l'infortune d'être le premier Secrétaire général des Nations Unies à occuper ce poste dans un contexte d'après-guerre froide. Si les Nations Unies n'ont pas été autant paralysées pendant la guerre froide comme beaucoup l'ont laissé entendre, ce nouveau contexte international a donné à l'Organisation de nouvelles marges de

manœuvres pour agir », a salué le Secrétaire général.

« [L'après-guerre froide] a été source de promesses, mais aussi de dangers – et M. Boutros Boutros-Ghali a connu l'un comme l'autre », a noté M. Ban Ki-moon, ajoutant que, le premier mois de son entrée en fonction, M. Boutros Boutros-Ghali a eu l'occasion de présider le premier Sommet du Conseil de sécurité de l'ONU.

« M. Boutros Boutros-Ghali a également été à l'avant-garde d'une augmentation sans précédent des activités de maintien de la paix », a rappelé le chef de l'ONU, citant notamment les opérations de l'ONU au Cambodge, à El Salvador et au Mozambique.

L'ancien Secrétaire général, a-t-il ajouté, a entrepris d'importants efforts de restructuration et des réformes de gestion qui ont renforcé l'Organisation, allant notamment dans le sens d'une démocratisation du système international.

Que ce soit en tant que diplomate égyptien, Secrétaire général de la Francophonie ou chef de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali a su gagner le respect de tous, a dit M. Ban Ki-moon.

« À une époque tumultueuse, Boutros Boutros-Ghali a aidé l'ONU à trouver ses marques dans un nouveau paysage mondial », a conclu M. Ban. « Alors même que nous tentons d'en faire autant aujourd'hui, continuons à faire fructifier son héritage. Qu'il repose en paix ».

(ONU)

Michael Moller prolongé d'un an à la tête de l'ONU à Genève

Le mandat de Michael Moller, Directeur général de l'ONU Genève *par interim*, a été prolongé pour 2016.

Nommé Directeur général de l'ONU par intérim en novembre 2013, juste après le départ du Kazakh Kassim Tokayev, Michael Moller a vu son mandat prolongé d'une année. L'information est confirmée par la cheffe de l'information du Palais des Nations, Corinne Momal-Vanian. Voilà qui devrait satisfaire beaucoup de monde à Genève. Très actif ces derniers mois, le Danois s'est révélé être un ardent défenseur de la Genève internationale. Qu'il soit question de la gouvernance mondiale ou du lourd dossier de la

renovation du Palais des Nations, Michael Moller a fait preuve d'un engagement sans faille.

Le maintien à la tête de l'ONU à Genève de ce directeur général de nationalité danoise qui parle couramment le français n'était pas gagné d'avance. Lui-même avait indiqué qu'il n'était pas partant pour une prolongation de courte durée. Finalement, le secrétaire général de l'ONU et son entourage se sont résolus à briser les usages en maintenant Michael Moller une année de plus. Une nomination qui doit autant à l'activisme de l'intéressé qu'aux efforts déployés discrètement en coulisse par la diplomatie Suisse pour garder ce directeur au profil inespéré.

Le respect du droit humanitaire

Il est urgent d'arrêter l'érosion du droit international estime Adama Dieng, Secrétaire général adjoint de l'ONU et Conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention du génocide.

Alors que s'est achevée à Genève, en décembre 2015, la 32^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, les conflits armés continuent d'infliger l'horreur et la souffrance aux civils. Il est regrettable que la souffrance soit perpétrée par ceux ayant pour principale obligation de respecter les règles relatives à la conduite des conflits armés, en particulier la protection des civils et le ciblage exclusif des objectifs militaires.

Kundunz, pas un cas isolé

La mort de patients et du personnel médical dans un hôpital à Kunduz, en Afghanistan, n'est pas un cas isolé. Au Yémen des attaques incessantes sur des structures médicales ont été dénoncées par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). En Syrie, des installations sanitaires ont aussi été attaquées par les Forces syriennes et alliées. Nous continuons de voir des développements similaires au Nigeria, en République Centrafricaine, au Soudan du Sud, et ailleurs. Dans toutes ces régions, les civils sont touchés de façon indiscriminée et dans la plupart des cas, paient de leur vie.

Les bases nécessaires sont là

Pourtant, la communauté internationale ne manque pas d'instruments internationaux pour protéger les civils pendant les conflits armés, ainsi

que les infrastructures qui sont indispensables à la fourniture de services sociaux aux personnes, comme les écoles, les centres de santé ou les bureaux clés du gouvernement. Les Conventions de Genève et leurs protocoles, interdisent toutes atteintes portées à la vie des personnes civiles. En outre, le droit international humanitaire précise très clairement que les dommages collatéraux ne doivent pas être disproportionnés par rapport à l'avantage militaire concret et direct attendu au moment de l'attaque.

De même, le droit international des droits de l'homme prévoit des garanties minimales applicables à toutes les personnes, y inclut les civils et leurs biens pendant un conflit armé. Nous avons les bases nécessaires sur lesquelles nous pouvons renforcer notre engagement à protéger les civils et les infrastructures non militaires. Nous avons seulement besoin de volonté politique afin d'assurer que ces engagements soient respectés.

Des belligérants sans affiliation étatique

Certes, la nature et la composition changeante des parties belligérantes sont des défis pour notre rôle de protection efficace des civils. Alors qu'auparavant, les conflits armés connaissaient principalement la participation des armées nationales directement responsables devant les

autorités de l'Etat, aujourd'hui, nous sommes témoins de groupes n'ayant pas d'affiliation étatique, et pour certains aucune volonté de respecter le droit international humanitaire alors qu'ils sont des acteurs clés des conflits armés.

La problématique des drones

Nous avons également constaté que la technologie joue désormais un rôle central dans la conduite des hostilités armées. Il n'est plus rare qu'un Etat s'appuie sur des drones et d'autres technologies militaires qui n'impliquent pas d'avoir des combattants armés sur le terrain. Malgré l'utilisation de ces technologies, les civils ne sont pas épargnés. Les parties belligérantes prennent plus de précautions pour protéger leurs forces armées contre les préjudices, qu'elles ne le font pour protéger les civils. Il est donc extrêmement important que le développement technologique et la précision dont nous sommes les témoins aujourd'hui, aillent de pair avec une capacité accrue de protéger les civils pour minimiser et, à la fin, éviter les pertes en vie humaine chaque fois que cela est possible.

Il est important que ceux qui sont impliqués dans les conflits armés, qu'ils soient des acteurs étatiques ou non étatiques, s'engagent à respecter le droit international humanitaire et les normes internationales des droits de l'homme.

Les destructions de Palmyre et de Tombouctou

La poursuite des violations en Afghanistan, en Libye, au Soudan du Sud, en République Centrafricaine, en Syrie et au Yémen démontre la nécessité d'agir contre les auteurs de ces crimes. Cela est particulièrement important si l'on tient compte du fait qu'il existe des groupes armés, avec peu ou pas de chaîne de commandement définie, dans lesquels ceux qui commettent de telles violations pourraient être tenus responsables. Comme l'a rappelé Ban Ki-moon, le Secrétaire général de l'ONU : « Nous sommes résolus à respecter la promesse du *'Plus jamais ça'* et à tirer les leçons des échecs du passé, c'est-à-dire, mettre les droits de l'homme, la protection des populations et la prévention des atrocités criminelles au centre de notre action. » Aussi, a-t-il ardemment souhaité l'utilisation la plus large

possible du Cadre d'analyse adopté par son Bureau pour appuyer des stratégies de prévention aux niveaux national, régional et international.

La récente destruction des temples culturels de Palmyre et du mausolée de Tombouctou par des groupes armés en Syrie et au Mali ont privé l'humanité de trésors inestimables. Nous sommes heureux de constater que, pour la première fois, la Cour pénale internationale a pris des mesures contre les individus suspectés d'être impliqués dans ce crime odieux contre le patrimoine culturel au Mali.

Nous espérons que la communauté internationale continuera de soutenir la Cour pénale internationale et les autres institutions internationales ou régionales afin de poursuivre les auteurs de ces violations et des autres crimes internationaux. De même, les États impliqués dans les conflits armés continueront à prendre les mesures nécessaires pour distinguer clairement les cibles militaires, des civils et des biens civils.

Puisse l'avertissement conjoint sans précédent qu'ont lancé le Secrétaire-général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et le Président du CICR, Peter Maurer, sur l'impact des conflits actuels sur les civils, être entendu. Ils ont raison de demander que des mesures concrètes et urgentes soient prises face à la souffrance humaine et à l'insécurité. Il est urgent d'agir !

Décembre 2015

Adma Dieng



Ils ont dit...

La tolérance, c'est la civilisation par excellence.

Gilles Perrault

Santé

Ces articles ne doivent pas être considérés comme une alternative à une consultation avec un professionnel. L'état de santé de chaque individu concerné ne peut être évalué que par un professionnel de la médecine qualifié.

Douloureuse vieillesse ?

La douleur n'attend pas le nombre des années mais lorsqu'elle touche des personnes âgées, elle est trop souvent mal identifiée, aussi bien par l'entourage familial que médical. Banalisées, sous-évaluées, ces plaintes sont pourtant toujours l'expression d'une souffrance réelle qui devraient être considérées sérieusement.

Mythes autour de la douleur chez les sujets âgés

« Avec l'âge, on ressent moins la douleur » ; c'est absolument faux, il n'y a aucune modification du seuil douloureux chez la personne âgée. Celle-ci a mal, hélas, avec la même acuité que lorsqu'elle était plus jeune.

« La douleur est une conséquence de l'âge » : non, la douleur n'est pas une conséquence naturelle du vieillissement. En revanche, la population âgée souffre évidemment plus fréquemment d'affections susceptibles de provoquer des douleurs.

« Les analgésiques peuvent nuire à la santé physique et mentale des sujets âgés » : il est vrai que l'âge est l'un des nombreux paramètres pris en compte lors du choix d'un traitement, mais ni plus ni moins à cent ans, qu'à cinquante ou à dix ans.

Les douleurs chroniques dues à l'âge

Bien que la vieillesse ne soit pas une maladie en soi, les conséquences de l'usure du temps sont néanmoins inéluctables. Elles concernent 50 % des personnes âgées qui vivent à domicile, et jusqu'à 90 % en institution. Plus ou moins précocement selon notre hérédité ou notre style de vie, les douleurs liées à l'âge ont des localisations et des origines multiples. Les plus fréquentes se situent au niveau des muscles et des articulations.

Le dos, les genoux, la nuque sont souvent touchés par les rhumatismes, l'ostéoporose ou des inflammations. Mais de nombreuses autres pathologies, neurologiques, cancéreuses, vasculaires, sont susceptibles d'entraîner des douleurs chez les personnes âgées. Ces affections sont fréquemment invalidantes et constituent

d'importants facteurs de limitation de la qualité de vie du patient.

Composante psychologique

Affirmer que l'expression d'une plainte douloureuse comporte un aspect psychologique ne signifie pas que l'on en nie la réalité. Au contraire, il est essentiel d'appréhender cette dimension psychique, en réalisant qu'elle constitue souvent un appel à l'aide de la personne âgée.

Celle-ci exprime de la sorte une détresse plus générale qu'elle peine à identifier ou qu'elle refuse de reconnaître. « Je me plains donc je suis » pourrait-on résumer.

Il n'est pas toujours facile, en effet, de faire face aux nombreux changements liés à l'âge : modifications physiologiques, ralentissement des fonctions, perte d'autonomie, décès des proches. Lorsqu'il est confronté en plus à une douleur chronique, le patient âgé a toutes les raisons d'évaluer avec pessimisme ses perspectives d'avenir, et risque alors de développer une dépression. Or, contrairement aux dépressifs plus jeunes qui expriment leur malaise par de la tristesse, les personnes âgées déprimées ont tendance à dire « qu'elles ont mal » au lieu de dire « qu'elles vont mal ». Ce qui induit que leur souffrance psychique n'est pas détectée et que de nombreux patients âgés déprimés ne sont traités que par des analgésiques.

Traitement de la douleur chronique

La gestion de la douleur chronique en général et chez la personne âgée en particulier, représente sans nul doute un défi complexe pour le personnel soignant. Une combinaison d'interventions multidisciplinaires, médecins, psychologues, ergothérapeutes, produit les meilleurs résultats. Comme pour les plus jeunes, les patients âgés devraient pouvoir bénéficier de ces approches diversifiées pour faire face aux multiples facteurs à l'origine des douleurs. Les traitements pharmaco-thérapeutiques classiques gardent bien sûr leur rôle fondamental. Quel que soit l'âge, toute la panoplie des médicaments

antalgiques usuels est à disposition : de l'indispensable paracétamol jusqu'aux dérivés de la morphine. Sans oublier les traitements locaux, comme les patchs à appliquer sur la zone douloureuse. De la même façon, massages, physiothérapie, ergothérapie, amèneront leurs bénéfices complémentaires.

Comme mentionné plus haut, la prise en charge de l'aspect psychologique revêt un rôle fondamental. Car la douleur a des conséquences sur quasiment toutes nos fonctions vitales, physiques, mentales ou affectives. Il importe que les professionnels soient bien sensibilisés à la problématique des douleurs de cette catégorie d'âge.

Préserver son capital osseux

Qui projette de profiter sereinement de sa vieillesse a meilleur temps de prendre soin de son ossature. Dans le cas contraire, il risque bien de « ne pas faire de vieux os ». Il importe tout d'abord de soigner son alimentation qui influence directement la qualité de nos os. Des sources de calcium et de vitamine D, tels produits laitiers et poissons, devraient figurer régulièrement au menu. Au sujet de l'indispensable vitamine D, il faut absolument encourager les personnes âgées à s'exposer quotidiennement au soleil pendant une

petite demi-heure (sans écran solaire!) C'est de cette manière que l'organisme pourra synthétiser toute la quantité de vitamine D dont il a besoin. Lorsque ce n'est pas possible, en hiver par exemple, un apport supplémentaire en vitamine D3 est indiqué. Cette vitamine huileuse a la particularité de pouvoir être stockée par l'organisme, ce qui permet de prendre en une fois la dose pour une semaine, un mois ou même deux mois.

La musculature doit aussi être entretenue, par des exercices doux spécifiques, type yoga ou thaï-chi. Cela permet d'absorber les chocs et limite les blessures aux articulations et aux ligaments.

Denis Köstenbaum

(magazine des Pharmacies Populaires)



Où trouver ces vitamines et minéraux ?

Viandes, poissons, œufs	<i>Viande et œufs</i> : Fer, phosphore, peu de vitamines liposolubles (A et D) et de calcium, vitamines du groupe B.
	<i>Poisson</i> : Iode, potassium et sélénium ; vitamine E en plus de celles présentes dans la viande et les œufs.
	<i>Coquillages et crustacés</i> : Minéraux comme le zinc, l'étain, le sodium et le fer ; vitamines A (foie de morue), E et D ainsi que du groupe B (B ₁₂).
Produits laitiers	<i>Lait</i> : Vitamine D ; calcium, potassium, chlore et faible quantité de cuivre, de magnésium et de soufre.
	<i>Fromage</i> : Minéraux (idem que dans le lait) ; vitamines A et du groupe B en quantité proportionnelle aux matières grasses.
Matières grasses	<i>Crème et beurre</i> : Vitamines liposolubles (A, D et E) ; très pauvres en minéraux.
Légumes et Fruits	Nombreux minéraux comme le calcium, le magnésium, le fer, le cuivre ou le soufre ; vitamines hydrosolubles (C, bêta-carotène et groupe B).
Céréales, féculents et légumineuses	<i>Légumineuses</i> : Riches en vitamines B et C. <i>Céréales, féculents et légumineuses</i> : Riches en minéraux de toutes sortes tels que le phosphore, le fer, le magnésium et le zinc.

De la vitamine D pour prévenir les chutes !

Les rayons du soleil sont nécessaires à la synthèse de la vitamine D, précieuse alliée qui favorise l'absorption du calcium. Selon un article scientifique de l'Hôpital universitaire de Zurich, en plus de son action préventive sur les fractures osseuses, la vitamine D améliore la force

musculaire et l'équilibre. Sa carence a donc une incidence directe sur les chutes des personnes âgées ! La supplémentation en vitamine D permet ainsi de réduire les chutes et les fractures de la hanche d'environ 30%. L'astuce en plus : manger des produits laitiers, riches en calcium.

Le monoxyde de carbone tue

Lorsque les températures sont basses, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone augmentent. Ce dernier représente même la cause principale de décès par intoxication dans la plupart des pays occidentaux. Les appareils de chauffage à combustion et de production d'eau chaude (chauffe-eau au gaz) mal entretenus ou mal installés sont les principaux responsables. Pour éviter la catastrophe, il est conseillé de faire contrôler ses installations par un professionnel, mais aussi, de...

- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage, tels que le four, un réchaud de camping, etc.
- Ne pas utiliser un groupe électrogène dans un lieu fermé, comme la cave ou le garage ;
- Ne pas employer un chauffage d'appoint à combustion de manière prolongée ;
- Aérer quotidiennement, et ne pas obstruer les grilles de ventilation, même par temps froid.

Bon à Savoir

Pour rester souple, mangez un avocat

L'avocat (fruit d'arbre *Persea gratissima*) est un fruit riche en protéoglycanes, un des composants des fascias (membranes qui enveloppent des organes et des groupes de muscles) et des cartilages qui assurent l'élasticité. Avec les années,

le corps humain en fabrique moins. Manger un avocat constitue donc un bon apport. On peut le savourer une ou deux fois par semaine en guacamole, avec du curcuma et du gingembre.

Ostéoporose : comment préserver l'équilibre entre formation et destruction de l'os ?

La plupart des traitements actuels contre la perte osseuse pathologique suppriment les ostéoclastes, les cellules destructrices de l'os, afin de limiter la dégradation osseuse. Toutefois, ils empêchent également la formation osseuse, celle-ci étant stimulée par la présence des ostéoclastes. Des chercheurs du CNRS, de l'Inserm et des universités de Montpellier et de Jean Monnet – Saint-Etienne ont développé une nouvelle approche afin d'empêcher l'activité des ostéoclastes sans affecter leur viabilité. Cette dernière consiste à désorganiser le système d'ancrage sur l'os des ostéoclastes, à l'aide d'un petit composé chimique, C21. Ce traitement innovant permet de protéger les souris de la perte osseuse caractéristique de maladies ostéolytiques

comme l'ostéoporose post-ménopausique, la polyarthrite rhumatoïde et les métastases osseuses, ceci sans que la formation osseuse soit affectée. Ces travaux sont publiés le 3 février 2015 dans *Nature communications*.

L'os est un tissu très dynamique, se détruisant et se reconstruisant en permanence. Ce dynamisme est assuré grâce à une bonne coordination entre les cellules qui détruisent le « vieil » os, les ostéoclastes, et celles qui le reconstruisent, les ostéoblastes. Dans le cas de certaines maladies, la destruction de l'os par les ostéoclastes prend le dessus sur la formation osseuse par les ostéoblastes. L'enjeu pour les chercheurs est donc de contrôler l'activité des ostéoclastes pour éviter

une trop grande destruction de l'os conduisant à l'ostéoporose. Or, l'activité des ostéoblastes est stimulée par la présence des ostéoclastes. Il est donc essentiel de trouver des traitements contre l'ostéoporose qui empêchent l'activité des ostéoclastes sans affecter leur viabilité.

Pour détruire l'os, les ostéoclastes utilisent des structures cellulaires particulières, les podosomes, organisés en anneau grâce au cytosquelette d'actine. Ces derniers agissent comme des « boutons pressions » entre l'os et l'ostéoclaste en formant une « ventouse » au sein de laquelle l'os est dégradé. Les chercheurs ont démontré que le facteur d'échange Dock5 active une petite enzyme, la GTPase Rac, pour organiser le cytosquelette d'actine et permettre la formation de l'anneau de podosomes. En utilisant plusieurs modèles de souris présentant différentes

situations de perte osseuse pathologique (ostéoporose post-ménopausique, polyarthrite rhumatoïde et métastases osseuses), les scientifiques ont révélé que l'administration d'un composé synthétique nommé C21, qui inhibe Dock5, empêche l'activité des ostéoclastes en bloquant l'effet « ventouse » qui leur permet de dégrader l'os. Les ostéoclastes restant présents, le maintien de la formation osseuse pendant le traitement est assuré.

Ces résultats valident ainsi, chez la souris, l'inhibition pharmacologique de Dock5 comme une nouvelle voie thérapeutique. Les chercheurs souhaitent désormais développer de nouveaux composés inhibiteurs de Dock5, autres que C21, afin de continuer à lutter contre les maladies ostéolytiques tout en préservant la formation osseuse.

Finis le supplice des jambes sans repos

Ce syndrome est souvent responsable de nuits agitées. Et trouver un traitement efficace n'est pas chose facile.

Devoir se lever des dizaines de fois dans la nuit et déambuler interminablement pour soulager les fourmillements et picotements qui agacent les jambes, c'est le calvaire dont souffrent de très nombreux insomniaques. Ce trouble n'a rien de psychologique. Il est bien connu du monde médical, sous le nom de *syndrome des jambes sans repos, ou impatiences*.

Immobilité

Le syndrome des jambes sans repos se manifeste dans les moments d'immobilité, en particulier lors de l'endormissement, par des sensations profondes et anormales dans la partie inférieure des jambes (paresthésies). Ces sensations provoquent un agacement responsable de mouvements incontrôlés et une envie irrésistible de bouger. Parfois la victime (et son conjoint) est réveillée par ces secousses. Le fait de marcher ou d'étirer les jambes permet un soulagement temporaire. Lorsqu'elles sont condamnées à rester assises de longs moments (lors d'une réunion, d'un voyage ou d'un spectacle, par exemple), les personnes victimes de ce syndrome se reconnaissent aux mouvements impulsifs de leurs jambes ou au fait qu'elles sont souvent contraintes de se lever et d'arpenter les couloirs.

En première ligne

Les troubles, qui apparaissent le plus souvent après 50 ans, sont courants chez les femmes. Si une prédisposition familiale peut intervenir, l'âge joue un rôle favorisant évident. Mais certains états pathologiques ou physiologiques semblent également augmenter le risque. Ainsi, les diabétiques, les personnes souffrant de maladies neurologiques, les insuffisants rénaux ou encore les femmes enceintes en seraient plus souvent victimes. Les massages, douches alternées et bains chauds peuvent soulager, mais ils sont insuffisants dans les formes importantes. Car la cause majeure est une faiblesse circulatoire associée à un dérèglement de la circulation de l'influx nerveux.

Elasticité des vaisseaux

Bien souvent, la circulation est bloquée par le vieillissement des vaisseaux, qui perdent leur élasticité. Un peu comme un vieil élastique qui durcit. Ne vous y trompez pas, ce n'est pas le cœur qui pulse le sang. Il ne fait qu'en régler le débit. Ce sont les artères, les veines et les capillaires qui véhiculent le sang, grâce à leur élasticité. La douche alternée peut apporter un soulagement, mais trouver un traitement efficace n'est pas facile et ne peut être évalué que par un professionnel de la médecine qualifiée.

Michèle Bontemps, GHI

Comment éliminer seringues et médicaments?

Médicaments et seringues ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères ni dans les canalisations des toilettes ou du lavabo. Leur élimination se fait sur le point de vente. Le plus souvent, en pharmacie.

Dans chaque ménage, on trouve des médicaments. Mais qu'advient-il des préparations lorsque leur date d'échéance est arrivée à expiration, que le traitement est terminé ou qu'un nouveau médicament remplace l'ancien ?

Les déchets médicaux doivent être éliminés de manière appropriée. Les produits sont triés en pharmacie. Par exemple, les cytostatiques (médicaments contre le cancer), antibiotiques, préparations hormonales, analgésiques (anti-douleurs) puissants et antiviraux (médicaments visant à lutter contre les maladies virales) doivent être détruits dans des incinérateurs de déchets spéciaux. Pour d'autres produits, cette démarche n'est pas nécessaire ; il faut toutefois les collecter par catégorie, puis les donner dans des usines d'incinération d'ordures ménagères pour éviter qu'ils tombent entre de mauvaises mains ou mettent en danger la vie d'enfants ou d'animaux domestiques. Les seringues, quant à elles,

représentent un risque de blessure et de transmission de maladies en cas de matériel contaminé. C'est la raison pour laquelle les canules sont éliminées dans des conteneurs résistants à la perforation, étanches et hermétiques, au même titre que les déchets spéciaux.

En Suisse, l'élimination des médicaments est organisée par les cantons. La Confédération n'impose aucune obligation de reprise aux points de vente, mais ce service est proposé dans la plupart des pharmacies.

Il est important d'aider l'environnement, les caisses-maladie et votre portefeuille à réduire au maximum la quantité de déchets médicaux. Aussi, n'achetez que les médicaments dont vous pensez avoir besoin. Si votre médecin vous prescrit un nouveau médicament, dans un premier temps, demandez une petite boîte, afin de vérifier son efficacité et sa tolérance. Débarrassez-vous sans tarder des médicaments dont vous ne vous servez plus. Vous allégerez ainsi votre armoire à pharmacie et augmenterez la sécurité lors de leur manipulation

Je mange bien pour bien vieillir

Régime sans sel, diminution de l'apport calorique ... autant d'idées reçues conduisent les seniors à mal s'alimenter. Voici donc quelques conseils pour rester en pleine forme.

Difficile de prendre de l'âge sans grossir

La diminution de l'exercice physique, associée à une moindre fabrication du muscle ainsi qu'à une circulation veineuse de plus en plus déficiente, facilite le stockage des graisses au détriment de la masse musculaire après 50 ans, en raison des bouleversements hormonaux liés à la ménopause. Résultat, un épaississement parfois disgracieux de la taille et une prise de poids souvent inéluctable si l'on n'y met pas rapidement bon ordre. **En pratique :** Composez des menus riches en nutriments essentiels (fruits et légumes en abondance, viande, poisson, œufs). Évitez au maximum les plats cuisinés industriels, souvent pauvres du point de vue nutritionnel. Contrôlez la consommation d'aliments gras et sucrés

comme les pâtisseries, viennoiseries, fritures et sodas. Limitez l'alcool, riche en sucres cachés.

Au fil des ans, on préfère le sucré au salé

Avec l'âge, des modifications du goût apparaissent. Le salé devient moins apprécié, tandis que l'attrance pour le sucré se fait très nette. Une évolution qui tend, à elle seule, à diminuer l'apport en protéines indispensables (viande, poisson, œufs) au profit d'aliments sucrés riches en calories, mais dépourvus de valeur nutritionnelle comparable. **En pratique :** Privilégiez les plats sucrés-salés... Vous satisferez ainsi en même temps vos goûts et vos besoins.

Un laitage par repas, c'est le minimum

Chez le sujet de plus de 60 ans, les besoins en calcium sont augmentés (1,5 gr par jour) du fait d'une absorption intestinale moins efficace. Il lui faut donc assimiler plus de calcium pour maintenir sa masse osseuse. **En pratique :**

Consommez un laitage à chaque repas. Un yaourt apporte 150 mg de calcium; 30 g de gruyère 350 mg. Buvez des eaux riches en calcium.

Plus on vieillit, plus il faut mastiquer

Avec les années, on a tendance à moins mâcher. Or la mastication est une étape essentielle pour la digestion, puisqu'elle permet de fournir au tube digestif des particules plus facilement absorbables. Cela est d'autant plus important que, en vieillissant, l'absorption des aliments est physiologiquement diminuée. En effet, moins d'aliments passent la barrière du tube digestif et plus sont éliminés dans les selles. L'excédent d'aliments mal mastiqués se retrouve par conséquent dans le gros intestin, où il fermente. A la clé, gaz et ballonnements souvent inconfortables.

En pratique : Prenez le temps de bien vous installer et mangez lentement, en mastiquant au minimum sept fois chaque bouchée. N'oubliez pas de faire un point régulier sur votre état bucco-dentaire en consultant régulièrement votre dentiste.

La carence en vitamines D et C est plus fréquente chez les plus de 60 ans

Les besoins en vitamines, notamment la D et la C, sont plus élevés chez les seniors en raison de troubles de la digestion ou de l'absorption et d'une moindre exposition au soleil. De plus, les personnes qui vivent seules ou ont des revenus insuffisants mangent souvent trop peu ou de façon déséquilibrée. Résultat, elles souffrent plus facilement de ces carences. Ainsi, près de 80% des 60-70 ans ne couvrent pas leurs besoins en vitamine D (moins de 400 à 600 UI/jour) alors que celle-ci pourrait réduire de façon significative le risque de fractures, de dépressions saisonnières, ainsi que l'apparition de certains cancers comme celui du côlon ou encore les accidents cardio-vasculaires. Par ailleurs, près de 45% des plus de 60 ans ont des apports insuffisants en vitamine C (moins de 60 mg/jour), d'où l'apparition de problèmes dentaires (déchaussement, gingivite...), une mauvaise cicatrisation, des douleurs

articulaires, et surtout une moins bonne immunité.

En pratique : Pour la vitamine D : exposez-vous tous les jours, au moins 20 minutes, aux rayonnements solaires. Même si le soleil est voilé la vitamine D est absorbée. Pour la vitamine C : consommez 5 fruits et légumes frais riches en vitamine C par jour (kiwi, agrumes, choux, épinards, persil, cresson, carottes, petits pois, poivrons...) Attention ! sachez que la vitamine C est détruite par la chaleur et par l'exposition à la lumière. Ainsi, un jus de fruits frais pressé doit être consommé dans les 20 minutes, sinon il perd l'essentiel de sa teneur en vitamine C.



Bouger, ça aide aussi !

L'exercice physique permet de compenser en partie la fonte naturelle de la masse musculaire. Il aide aussi à mieux contrôler et à stabiliser son poids. C'est en outre un excellent moyen de stimuler l'appétit qui tend à diminuer en vieillissant et de réduire le risque d'apparition de maladies cardio-vasculaires, de diabète, de certains cancers... Enfin, bouger favorise un sommeil de qualité. Les études ont montré qu'une activité physique (marche rapide, vélo, gym douce...) pratiquée 30 minutes tous les jours est préférable à une séance de 3 heures d'affilée, une fois par semaine, afin d'éviter l'épuisement et de favoriser une meilleure observance dans le temps.

Extraits d'un article de *Caroline Dor*

Ils ont dit...

C'est la maladie qui rend la santé agréable ; le mal qui engendre le bien ; c'est la faim qui fait désirer la satiété et la fatigue le repos.

Héraclite

Conseils pour mieux dormir

- Dormez dans une pièce sombre ou avec un masque de sommeil, car la mélatonine est principalement produite dans l'obscurité.
- Limitez, dans la mesure du possible, toutes les sources sonores, utilisez des bouchons d'oreilles si nécessaire.
- Dormez de préférence dans une chambre fraîche, dont la température se situe entre 16 et 18 degrés.
- Bannissez de votre chambre les appareils électriques – télévision, radio, ordinateur, portable, tablette, liseuse. C'est notamment l'excès de lumière bleue émise par les écrans LED qui nuit au sommeil.
- Efforcez-vous de ne pas dormir la journée. Ou ne dépassez pas 20 à 30 minutes de sieste.
- Faites suffisamment d'exercice, surtout en plein air.
- Evitez de consommer de l'alcool, des boissons contenant de la caféine et de la nicotine dans les heures qui précèdent le coucher.
- Dînez tôt et léger.
- Eloignez montre et réveil. Le fait de regarder l'heure risque de faire croître le stress et la frustration et contribue grandement à entretenir l'insomnie.

Et pour vous aider à appliquer le programme ci-dessus, pourquoi ne pas devenir adepte du Rooibos, la boisson reine de l'Afrique du Sud, qui semble être une alternative très valable au thé ou au café ?

Historique du rooibos

On sait qu'il y a plus de 300 ans, les populations indigènes des montagnes au nord de la ville du Cap, en Afrique du Sud, cueillaient les parties aériennes du rooibos sauvage. Ils les faisaient fermenter pour en faire une infusion d'une couleur rougeâtre au goût sucré et fruité.

Consommée chaude ou froide, cette infusion est aujourd'hui considérée comme la boisson nationale de l'Afrique du Sud. L'intérêt récent pour l'infusion de rooibos tient au fait qu'en plus de renfermer des substances antioxydantes en quantités relativement importantes, cette boisson ne renferme pas de caféine, comme c'est le cas pour le thé ou le café. Elle est également pauvre en tanins, ces substances responsables du goût astringent du thé, lequel ne plaît pas à tous. Bien qu'on n'ait mené, à ce jour, aucun essai clinique qui permette de confirmer l'efficacité de ces usages, plusieurs médecins sud-africains recommandent l'infusion de rooibos pour soulager les coliques des bébés. Aussi, l'usage populaire local veut que la boisson ait des vertus pour soulager les troubles digestifs ou du sommeil et, par voie externe, pour traiter les allergies cutanées, l'eczéma et l'érythème fessier.

Thé rouge

Le nom rooibos provient de la langue sud-africaine, l'afrikaans, et se compose de *rooi* (rouge) et *bos* (buissons). Le thé rouge a acquis ses lettres de noblesse en 1904, lorsque Benjamin Ginsberg le dégusta pour la première fois. Ce commerçant russe fut enthousiasmé par la saveur à la fois douce et épicée du rooibos et décida de l'importer en Europe. Le thé de « buisson rougeâtre » est récolté entre janvier et mars. Il est ensuite haché en tout petits morceaux avant d'être fermenté puis séché au soleil. Cette boisson n'est pas issue du théier classique mais d'un petit buisson de la famille des genêts.



Extrait de *Coopération et Vivai*

Faites fi du rhume des foins

Décrit en 1872, le rhume des foins est la plus ancienne maladie allergique connue, liée au pollen des plantes et des arbres. Présent une bonne partie de l'année, le pollen connaît toutefois un pic spectaculaire de reproduction au printemps.

Durant cette saison, ce vecteur d'insémination voyage de fleur en fleur à l'aide du vent et, ce faisant, répand ses allergènes. La conséquence, chez les personnes qui y sont sensibles, est un cocktail explosif de tous les symptômes de la rhinite allergique qu'est le rhume des foins :

éternuements à gogo, nez congestionné, yeux rouges et démangeaisons de la gorge.

Quelques précautions peuvent aider à mieux supporter cette période. Il serait dommage, en effet, de s'enfermer chez soi alors que la nature est en pleine renaissance. En accord avec votre médecin ou votre pharmacien, ayez toujours sur vous un antihistaminique. Les allergènes diffèrent selon leur provenance (arbres, graminées ou herbacées) et en fonction des heures de la journée; aussi n'aérez pas vos locaux en milieu de matinée ou en début d'après-midi.

Evitez les longues balades dans les champs ou au milieu des herbes hautes et, si vous projetez de pique-niquer, prenez place sur une couverture. Sachez que les jours de grand soleil sont davantage propices aux allergies et informez-vous de la météo pollinique.* Enfin, de retour chez vous, faites passer tout le monde par la case douche, car le pollen s'accroche aux cheveux et peut continuer à vous ennuyer à distance.

* Pour des informations supplémentaires voir par exemple : www.pollenundallergie.ch

Minimum un litre d'eau par jour

Contrairement à la diversité, voire à la modération prônée pour la nourriture, on rappelle la nécessité d'une hydratation suffisante, avec comme premier choix l'eau.

Il faut d'abord rappeler l'évidence dans la fameuse pyramide alimentaire, en Suisse comme ailleurs, le groupe des boissons occupe la place du bas. La plus large, celle à consommer le plus, avec la plus grande fréquence et quantité.

Notre corps est composé en grande partie d'eau. Et comme il en perd régulièrement, il faut sans cesse le réhydrater. En principe, lorsque le corps a soif, nous en sommes avertis par des maux de tête, de la difficulté à se concentrer ou même de la fatigue. Mais il vaut mieux ne pas attendre ces signaux d'alerte. Si, dans une alimentation équilibrée, nous répétons qu'il faut manger lorsqu'on a faim, c'est le contraire pour la boisson : autant boire avant d'avoir soif. C'est d'autant plus vrai pour les personnes âgées pour lesquelles la fameuse sensation de soif a tendance à s'estomper, au fil du temps. Le réflexe régulier du verre d'eau ou de la tasse de tisane évite le danger de la déshydratation.

En quelles quantités ?

Pour l'adulte en bonne santé, le minimum est d'un litre par jour. Il est par ailleurs particulièrement important de boire au réveil, après une nuit sans que le corps ait pu s'hydrater. Evidemment, avant tout de l'eau. voire du thé, du café ou de la tisane non sucrés. En raison du sucre qu'ils contiennent, les sodas et autres boissons sucrées, tout comme l'alcool, ne font tout simplement pas partie du même étage de la

pyramide alimentaire (ils se trouvent même au sommet de la pyramide et sont donc à consommer avec retenue). De même pour le lait et les jus de fruits, qui malgré leur teneur en eau font partie des produits laitiers et des fruits, non des boissons. La consommation de boisson peut donc non seulement se faire à tout moment, mais elle déroge également à l'habituelle règle de la diversité. Economique et écologique, surtout celle du robinet, l'eau doit être ou redevenir la boisson principale.

De manière générale, chacun pense plus facilement à boire en été. Or ce besoin physiologique ne dépend nullement du rythme des saisons. Et pour nous aider à bien s'hydrater toute l'année la diététicienne propose une astuce : la bouteille d'eau ou la gourde design glissée dans le sac. La crainte de boire tout le temps, et donc trop, est totalement infondée. Il n'y a pas vraiment d'excès à craindre. Cela peut se produire lorsque l'on dépasse 5 ou 6 litres quotidiens hors activité physique intense. Autant dire que la grande majorité des gens n'est pas concernée.

Extrait de *Migros Magazine*, Pierre Léderrey



Argent et fiscalité

Les nouveaux billets suisses ont été lancés

La Banque nationale suisse (BNS) a lancé sa nouvelle série de billets, dessinée par la graphiste zurichoise Manuela Pfrunder. Le thème choisit pour illustrer les futurs billets est « la Suisse ouverte au monde ». La BNS a commencé par la coupure de 50 francs au mois d'avril.

Le billet de 20 francs suivra en 2017. Les autres coupures de la nouvelle série seront ensuite émises dans un intervalle de six mois à un an, a indiqué la BNS.

La banque centrale communiquera en temps opportun les dates exactes d'émission. Toutes les coupures devraient être en circulation d'ici à fin 2019. Les valeurs et les couleurs restent les mêmes, mais le format change, les nouveaux billets sont plus petits et plus pratiques.

La longévité des nouvelles coupures en matière de sécurité sera d'au moins quinze ans. La BNS rappelait l'an dernier que les billets actuels demeurent valables jusqu'en 2036.

Le billet de 1000 francs suisse pas près de disparaître

La disparition du billet de 500 euros n'est pas près de faire des émules en Suisse.

L'utilisation répandue du billet de 1000 francs « fait partie intégrante de la culture de notre pays », a indiqué le Conseil fédéral en réponse à une interpellation. Les risques d'abus par les criminels sont restreints. Le nombre de ces billets est passé de 20 millions à plus de 40 millions entre 200 et 2014.

Un Suisse nouveau membre du Comité fiscal

Alors que la Suisse va appliquer l'échange automatique de renseignements (EAR) de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) le 1^{er} janvier 2018, le Comité des affaires fiscales de l'OCDE, dont la Suisse est membre, a nommé l'ambassadeur

Christoph Schelling au poste de son bureau au 1^{er} janvier 2016. Le bureau du Comité des affaires fiscales représente l'organe de direction de ce comité, lui-même chargé de mettre au point des recommandations fiscales.

T.T.

Le temps de lire

Les femmes au travail: tendances 2016

170 pp., BIT, Septembre 2016, ISBN 978-92-2-231062-3 (imprimé), ISBN 978-92-2-231063-0 (pdf)
Prix : CHF 25; USD 25; GBP16; EUR 22

Ce rapport analyse la marge de progrès depuis vingt ans jusqu'à aujourd'hui sur la situation des femmes dans le monde du travail. Il examine les tendances et disparités globales et régionales du marché du travail, présente une étude approfondie des disparités entre hommes et femmes dans la qualité du travail et explore les

facteurs politiques d'un changement en profondeur. Les discussions et recommandations correspondantes se concentrent sur trois dimensions principales : la ségrégation sectorielle et professionnelle, l'écart salarial entre hommes et femmes, les disparités dans le cadre politique pour l'intégration professionnelle et familiale.

Guide d'introduction à l'égalité de rémunération

par *Martin Oelz, Shauna Olney et Manuela Tomei*

126 pp., BIT, 2013, ISBN 978-92-2-226932-7 (imprimé), ISBN 978-92-2-226933-4 (pdf), prix CHF 30; USD 32; GBP 20; EUR 22

Veiller à ce que le travail réalisé par les femmes et les hommes soit évalué à sa juste valeur et mettre fin à la discrimination salariale est essentiel pour atteindre l'égalité entre hommes et femmes et constitue un élément clé du travail décent. L'inégalité de rémunération est un problème chronique délicat, qui est difficile à résoudre sans une bonne compréhension des concepts et des

conséquences sur le lieu de travail et dans la société en général, et sans l'adoption de mesures volontaristes.

Ce guide expose les concepts sur lesquels repose le principe de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale et fournit des orientations sur son application dans la pratique.

Le Guide mortel

par *Sandra Widmer Joly*

96 pages, éditions Slatkine Genève, 2015, ISBN 978-2-8321-0695-2, prix CHF 18

Cet ouvrage pourrait faire peur. Par son thème, tabou par excellence : la mort. Cependant, beaucoup d'entre nous cherchent des réponses, voire des soutiens. Comment préparer ma finitude au mieux ? A quoi dois-je penser si je suis confronté à la mort d'un proche ? Comment se séparer au mieux d'un être aimé qui est décédé ?

Qui peut m'accompagner sur le chemin du deuil ? *Le guide mortel : conseils, témoignages et réflexions* recense des adresses précieuses, des conseils avisés, des témoignages poignants et des pistes de réflexion. Un guide tout simplement pour accompagner les personnes vivantes dans le processus de séparation avec le défunt.

Les immortels de Tsung'Bala

Seigneurs de la forêt

par *A. Tabi Abodo*

L'auteur nous propose quelques pages illustrées de l'histoire d'un village rapportée de bouche à oreille, et qui reflète le passé glorieux d'un groupe ethnique plus large en Afrique Centrale. L'expression sculpturale de ce groupe Beti-Fang a inspiré le cubisme de Picasso, Matisse et bien d'autres maîtres. Un passé qui ressort également les méfaits et exactions de la colonisation d'une part, les limites de l'évangélisation d'autre part, l'une et l'autre ayant imposé de nouveaux leaders communautaires perçus comme des collaborateurs des administrateurs et des missionnaires, au point d'apparaître comme des déracinés de leur culture de « Seigneurs de la forêt ».

Document destiné à un public jeune, le lecteur moins jeune pourra tout aussi se délecter de ce mélange de faits historiques de résistance et de

questionnements actuels pour le développement d'une communauté.



L'auteur : A. Tabi-Abodo, a été haut fonctionnaire de l'administration publique camerounaise avant d'exercer durant de

nombreuses années comme fonctionnaire des Nations Unies dans plusieurs pays d'Afrique. Sa passion pour la formation et l'emploi des jeunes

s'exprime ici sous une forme inhabituelle d'un retour aux sources dans sa communauté d'origine et d'un possible dialogue entre les générations.

Questions informatiques

Décès du père de l'e-mail et de l'@

L'informaticien américain Ray Tomlinson avait rédigé le tout premier courriel de l'histoire, en 1971. Il est décédé à l'âge de 74 ans. Ce pionnier avait conçu le programme permettant d'envoyer ces messages électroniques alors qu'il travaillait sur Arpanet, le réseau réservé aux chercheurs et aux militaires qui allait donner naissance à internet.

Il avait aussi eu l'idée d'utiliser un vieux caractère d'imprimerie, l'arobase, pour séparer l'identité de la personne du réseau auquel elle se rattache. « Le premier e-mail a été envoyé entre deux machines qui se trouvaient l'une à côté de l'autre » connectées via Arpanet, avait-il expliqué sur son blog. « Le premier message était tout à fait oubliable et je l'ai de fait oublié. Très probablement c'était quelque chose comme

QWERTYUIOP », les premières lettres du clavier anglais. (ats)



2016 – 10 ans de Twitter

En mars 2006 un nouveau service de réseau social nommé « Twitter » fut introduit. Le fondateur, Jack Dorsey, le décrit ainsi « Un outil de mise à jour instantané, en temps réel de son statut ». Ce service permet aux abonnés d'envoyer instantanément de courts messages, semblables à des SMS, de 140 caractères au maximum. Ces messages sont appelés des « tweets » (gazouillis) et sont soit publics et accessibles à tous, soit les posteurs peuvent limiter leurs envois à leurs seuls « followers ». Les utilisateurs peuvent se brancher sur des tweets d'autres utilisateurs comme sur une chaîne d'information.

Les posts sont accessibles par l'interface Web de Twitter, SMS ou des applications sur des appareils mobiles. Pour un accès plus facile, des posts peuvent être regroupés et identifiés par ce que l'on appelle des hashtags (mots clés) qui sont des mots ou des phrases préfixés par le signe dièse à l'intérieur d'un tweet. Une phrase ou un

sujet indiqué comme étant d'une fréquence élevée s'appelle un « sujet tendance » et figure sur une barre latérale de l'interface ce qui permet un accès rapide à des sujets populaires. Aujourd'hui, on peut poster sur Twitter des photos, des liens ou des flux audio ou vidéo.

D'année en année, ce service a continué de se développer. En 2013, Twitter figurait parmi les dix premiers sites web les plus visités. Dernièrement, le PDG de Twitter a annoncé que le réseau comptait environ 305 millions d'utilisateurs actifs qui envoyaient au moins un tweet par mois. A peu près 500 millions d'utilisateurs sont abonnés. Le BIT a un compte Twitter depuis 2011.

Twitter est utilisé pour des raisons très variées. Les gens suivent des célébrités et différentes organisations sur leurs tweets. Il a été employé pour organiser des manifestations, parfois appelé

les « révolutions Twitter » comme en Egypte et en Tunisie. Un autre usage de Twitter, plus en temps réel et plus pratique, en fait un système d'urgence efficace pour la gestion des informations. Twitter est aussi de plus en plus utilisé pour rendre les programmes de télévision plus interactifs et sociaux.

Aux dernières nouvelles, on signale la « déception » du marché boursier sur les performances de Twitter. Twitter semble avoir des difficultés à maintenir le nombre de ses utilisateurs. En conséquence, Twitter est en discussion pour augmenter la taille des messages et pour organiser des « tweets » qui seraient triés par « pertinence ». Les utilisateurs fidèles préfèrent le système actuel de messages courts et rapides. D'autres recommandent de simplifier l'interface pour les débutants.

Je dois admettre que je ne suis pas un abonné de Twitter. J'ai été récemment amené à me renseigner sur Twitter, dans un autre contexte. Des linguistes ont fait des tentatives pour réaliser des tests d'imitation de la thèse de Turing avec Twitter. Ils ont développé un BOT social (Construction-Exploitation-Transfert), un programme indépendant qui simule un utilisateur de Twitter. Cette manœuvre fonctionnait bien jusqu'à ce qu'elle soit finalement détectée. Des statistiques ont montré qu'environ déjà 20 millions de ces BOT sociaux existaient. Certains génèrent des utilisateurs afin de faire paraître leurs comptes plus importants. D'autres distribuent de la publicité ou dirigent des utilisateurs vers des sites web payants. Des programmes plus futés répondent à des tweets en imitant des comportements humains et en essayant d'influencer les opinions par des

messages en masse ou en faisant douter du contenu des posts.

Cela semble complexe mais les possibilités techniques sont déjà en place. Il est de plus en plus facile de créer des bots sociaux et plus difficile de les différencier des êtres humains. Twitter a instauré une règle de « vérification » comme contremesure en attribuant un repère de contrôle bleu en haut à droite de la page de l'utilisateur afin de prouver que le compte appartient à une personne véritable ou à une entreprise mais ceci est une procédure très spécifique.

Twitter a commencé son expansion comme un espace où les gens pouvaient s'exprimer librement parce qu'il n'y avait pas de censure. Cependant, des messages très courts peuvent générer une langue pauvre et les tweets sont parfois agressifs, grossiers et impolis.

En avril 2015, Twitter a été obligé d'interdire officiellement dans ses règlements tous les tweets qui pouvaient inciter au terrorisme, ou à la violence contre des personnes « sur la base de l'appartenance ethnique, des origines raciales ou nationales, de la religion, de l'orientation sexuelle, d'identité de genre, de l'âge ou d'infirmités ». Il reste à voir si ce règlement amènera véritablement à moins de harcèlement sur Twitter. Malheureusement, l'instantanéité de la communication par l'intermédiaire de Twitter peut susciter des canulars invérifiables ainsi que des rumeurs. Une plus grande attention accordée à la qualité des données qui pourraient influencer nos pensées et actions est sans aucun doute recommandée.

Heinz Lübbe

Le saviez-vous ?

Genève internationale : prêt fédéral de 54 millions pour des travaux

Berne devrait prêter 54,4 millions à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales. Le Conseil fédéral demande au Parlement de libérer cette somme pour financer des travaux au siège de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge. Les travaux devraient commencer en janvier 2016 et s'achever en avril 2018. Le siège actuel date de

1945, il est devenu obsolète et ne se prête pas à une rénovation substantielle. Il ne répond ni aux standards de sécurité et d'énergie ni aux besoins de place croissants de la fédération.

Durant les travaux, quatre bâtiments seront démolis pour permettre une extension du bâtiment principal en longueur et en hauteur. La

Message

Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCR) pourra ainsi réunir toutes ses activités sur un site unique et faire face à la croissance à long terme de son personnel. La nouvelle construction devrait être inaugurée en 2019, à l'occasion du 100e anniversaire de la fédération.

Renforcer Genève

Selon le Conseil fédéral, le maintien en bon état du parc immobilier de la Genève internationale

est essentiel afin de garantir un cadre optimal et de renforcer Genève, berceau de la Croix-Rouge et capitale humanitaire par excellence.

Le Parlement a déjà approuvé en juin 2014 un prêt de cinq millions destiné à financer les frais d'études du projet de construction. La somme de 54,4 millions à laquelle il est prié de donner son feu vert viendrait s'y ajouter. Il s'agit d'un prêt sans intérêts remboursable sur 50 ans.

Enterrer un vieux dossier

La Suisse doit retirer définitivement sa demande d'adhésion à l'Union européenne, qui date de 1992. Le Conseil national a approuvé le 1^{er} mars une motion en ce sens de Lukas Reimann (UDC/SG).

Cette demande est devenue une coquille vide depuis le non du peuple à l'Espace économique européen, la même année, a estimé la Chambre

basse. « Avec une telle décision, le Conseil fédéral pourra répéter à Bruxelles que la Suisse n'est pas candidate, mais elle le sait déjà de longue date » a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Didier Burkhalter. La décision règle toutefois la question une fois pour toutes, a-t-il souligné. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer, avant un retrait définitif du dossier d'adhésion.

(ats)

Population suisse de plus en plus âgée

Au début de l'année 2015, la population résidente permanente de la Suisse se monte à 8'236'600 habitants, soit un accroissement de 96'900 personnes (+1,2%) par rapport à 2013. Actuellement, en Suisse, une femme sur cinq et un homme sur six ont plus de 64 ans. Plus d'un

quart de ces seniors a 80 ans ou plus. Le nombre de centenaires progresse de 4,1% par rapport à 2013 pour atteindre près de 1600 personnes, dont 1300 femmes, a communiqué l'Office fédéral de la statistique.

(Voir aussi : www.bfs.admin.ch)

Fabiola Gianotti nouvelle Directrice générale du CERN

A la session du Conseil du CERN du 18 décembre 2015 s'est déroulée la cérémonie de passation de pouvoir entre Rolf Heuer, directeur général du CERN pendant sept ans, et Fabiola Gianotti, physicienne italienne, qui prendra ses fonctions à la tête de l'Organisation à partir du 1^{er} janvier 2016. A cette même date, Sijbrand de Jong deviendra le nouveau président du Conseil du CERN, succédant à Agnieszka Zalewska, qui était à ce poste depuis trois ans.

« Je voudrais remercier les délégués au Conseil du CERN de m'avoir confié cette responsabilité » a déclaré au Conseil, Sijbrand de Jong. « Je souhaite au CERN une année 2016 pleine de luminosité et d'énergie. »



L'événement scientifique marquant de ces sept années a été l'annonce, en 2012, de la découverte d'une nouvelle particule prouvant l'existence du mécanisme de Brout-Englert-Higgs.

Mais de nombreux autres résultats scientifiques importants ont également contribué à enrichir la somme des connaissances humaines, avant un

arrêt technique de deux ans qui a permis au LHC d'atteindre cette année une énergie sans précédent pour le début de la deuxième période d'exploitation. Au vu de ces résultats, le Conseil du CERN a félicité l'équipe de direction et l'ensemble du personnel pour l'excellence scientifique et technique démontrée par l'Organisation.

Vieillir ou conduire : pourquoi choisir ?

La voiture étant un symbole d'identité sociale, le retrait du permis de conduire est une atteinte à l'identité de la personne avec un risque d'exclusion.

Les aînés tiennent à leur permis. Parce qu'il leur permet de rester indépendants et autonomes. Afin de le conserver le plus longtemps possible, nombre d'entre eux suivent des cours spécialement organisés à leur intention.

Même s'ils ont mauvaise réputation, qu'ils sont considérés – souvent à tort – comme des dangers publics, les aînés continuent de se cramponner à leur volant. En Suisse, 40% des plus de 70 ans possèdent toujours leur permis de conduire. C'est deux fois plus qu'il y a vingt ans ! Et ces personnes âgées sont non seulement bien plus nombreuses sur les routes qu'avant, mais davantage mobiles aussi.

« Vous n'avez pas à avoir peur, je ne suis pas là pour faire un rapport, pour vous dire que vous n'êtes plus apte, il faut rendre votre permis » précise l'animateur d'un « Cours de conduite pour seniors ». Ce moniteur d'auto-école a établi une liste – non exhaustive – « des changements intervenant avec les années qui passent au niveau de la mobilité, de la vue, de l'ouïe, de la concentration, de la réactivité... ».

Autant d'éléments qui peuvent diminuer l'aptitude à la conduite. De légères pertes de faculté (déclin cognitif et ralentissement des réflexes) que ces retraités compensent en partie par l'expérience et la prudence. « L'on ne doit prendre le volant que si l'on juge que l'on est parfaitement en forme », insiste-t-il. Il invite ainsi ses interlocuteurs à rouler de préférence de jour et à éviter les heures de pointe. « Si vous ne vous sentez pas suffisamment en confiance, songez aussi à limiter vos déplacements ! » précise-t-il.

Histoire de se remettre les règles en tête, voire d'en découvrir de nouvelles, il passe en revue les difficultés que rencontrent les conducteurs âgés, en particulier : l'angle mort (il s'agit de bien tourner la tête, or, avec l'âge, on a souvent des problèmes de cou, de cervicales, etc.); les entrées et sorties d'autoroute, qui ne devraient souffrir d'aucune hésitation, et bien sûr, les fameux giratoires, surtout ceux avec voies de présélection qui posent problème... Si on a créé des giratoires de ce type, ce n'est pas pour qu'on n'utilise que la voie extérieure. Pourquoi, quand on tourne en rond, n'accepte-t-on pas de faire attention aux véhicules de droite ? « Il faudrait inventer des giratoires pour les vieux comme nous » ont répondu certains participants aux cours.

Conclusion

Quand on a un certain âge, il faut se tenir à la page si l'on veut rester dans le circuit, conclut ce moniteur philosophe !

Alain Portner dans Migros Magazine



Accidents : seniors plus vulnérables

Selon une étude publiée en 2013 par l'Institut de psychologie de l'Université de Zurich, portant sur le risque d'accidents en tenant compte de l'âge et du nombre de kilomètres annuels, les conducteurs entre 70 et 75 ans n'auraient pas de risque accru d'en provoquer. Le pourcentage serait le plus élevé chez les 80 ans et plus, suivi des 75 à 80 ans alors que les 18 à 24 ans arrivent en troisième position dans ce classement. En revanche, les seniors sont évidemment plus vulnérables lors d'une collision ou sortie de route, en raison de leur état de santé plus fragile. La probabilité d'être blessé gravement lors d'un accident provoqué par le conducteur lui-même serait deux fois plus grande chez les 75 à 80 ans, par rapport aux autres catégories d'âge, et quatre fois plus élevée chez les plus de 80 ans. Ces derniers auraient même un risque de décès huit fois plus élevé.

« Les plus de 80 ans à l'origine d'un accident ne font pas plus de blessés ou de tués dans les autres véhicules impliqués mais sont plus dangereux

pour eux-mêmes, confirme le Pr B. Favrat. C'est facile à comprendre d'ailleurs. Ainsi, un octogénaire, déjà atteint dans sa santé et souffrant par exemple d'ostéoporose, subira souvent des blessures plus graves, voire mortelles, qu'une victime plus jeune et en meilleure santé. »

Pour revenir à l'aptitude à la conduite et au risque d'accidents, l'âge ainsi que les maladies et handicaps qui l'accompagnent ont donc des incidences plus ou moins graves. D'ailleurs, c'est le principal motif de retrait de permis en 2013 chez les 69 ans et plus, suivi des fautes d'inattention puis des excès de vitesse. Et les refus de priorité étaient la 5^e cause ayant coûté leur sésame aux conducteurs seniors. Pas étonnant, sachant que les intersections et ronds-points constituent les lieux où arrivent un nombre important d'accidents de la route provoqués par des seniors ignorant les règles de priorité.

(Génération-plus, fév. 2015)

Une peur, un nom

Si tout le monde connaît l'agoraphobie (peur des lieux publics et de la foule) ou la claustrophobie (peur des espaces clos), il est parfois difficile de mettre un nom sur ses peurs ou celles de son enfant.

Peur de l'avion : l'aérodromophobie.

Peur des chats : l'ailourophobie.

Peur de la douleur : l'algophobie.

Peur des abeilles : l'apiphobie.

Peur du désordre : l'ataxophobie.

Peur des piqûres : la béléonéphobie.

Peur de rougir en public : l'éreutophobie.

Peur d'être ridicule : la katagélaphobie.

Peur des serpents : l'ophidiophobie.

Peur des maladies : la nosophobie.

Peur du noir : la nyctophobie.

Peur des poils, des cheveux : la trichophobie.

Peur de la mort : la thanatophobie.

Peur de tout : la panophobie.

Les grands-parents : Force vive de la famille

Hélène Durand Ballivet

La Déclaration adressée aux Etats membres de l'UNESCO par le Centre Catholique International de Coopération avec l'UNESCO au nom de la société civile à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'Année internationale de la Famille avait pour objectif de leur rappeler « l'importance de leur soutien dans un contexte d'incertitude et de vulnérabilité croissante des familles, alors que celles-ci rencontrent des

difficultés accrues pour remplir les rôles qui leur sont confiés ».

Le Réseau Crescendo, qui a pour mission de soutenir et stimuler la participation active des personnes âgées dans la vie de la famille et de la société et de promouvoir les relations intergénérationnelles, s'est associé à cette démarche. En effet, les grands-parents

représentent aujourd'hui une génération dynamique, dont la présence dans la famille est signifiante (éclatement du noyau familial, recomposition des familles, chômage...) car, « dans ce bricolage familial en constante évolution, le rôle du grand-parent continue d'apparaître essentiel [1] ». « Points de repère dans l'histoire familiale, les grands-parents entretiennent le lien avec le passé : ils ancrent leurs petits-enfants dans une histoire, dans une culture, leur permettant de se situer dans une filiation ; ils participent ainsi à la construction de leur identité » [2].

Car chacun ressent le besoin d'un travail de mémoire pour la transmission des liens et des valeurs émanant de ses racines ; cette fonction revient tout naturellement aux « aînés ». Le pape François n'a-t-il pas déclaré le 26 octobre 2013, Place Saint Pierre, lors de son Discours aux Familles en pèlerinage à Rome en l'Année de la Foi : « Un peuple qui n'écoute pas les grands-parents est un peuple qui meurt ».

[1] Serge Guérin, sociologue français, spécialiste du vieillissement

[2] Cathy Borie Maxi Senior

Bulletin no 4, Worldwide Network



Umberto Eco

Umberto Eco est décédé à l'âge de 84 ans dans les brumes d'Alessandria, dans le Piémont. Le patronyme dont il hérite à sa naissance prédestine sa passion pour les signes. Il lui vient de son grand-père, un enfant trouvé, qu'un employé de mairie, dans la tradition des jésuites du 17ème siècle, avait nommé Eco, acronyme de «ex coelis oblatum», «don du ciel». Issu d'une famille d'ouvriers devenus petits bourgeois, le jeune Umberto, enfant de «l'Era Fascista», accorde déjà une place importante aux livres. Il y dédie ses loisirs, en jouant au typographe et en fabriquant sur des cahiers d'écoliers ses «premiers romans inachevés».

En imitant l'écriture d'imprimerie, il réalise les frontispices, les sommaires et dessine les illustrations de ces œuvres de jeunesse. Au même moment, Umberto, qui a une aura de chef de bande, se passionne pour tout: la musique (la flûte à bec dont il joue toute sa vie), la lecture et les aventures en tout genre. Quand il entre à l'université de Turin pour étudier la philosophie et débiter une formation de Pic de la Mirandole moderne, son père n'est pas rassuré, il aurait préféré un fils médecin ou avocat. Il sera enseignant et professeur à l'Université de Bologne.

A l'instar de l'ornithorynque, qui fut le héros d'un de ses essais (*Kant et l'ornithorynque*), Umberto Eco, décédé des suites d'un cancer, a toujours posé problème à ceux qui voulaient le caser dans un classement. Il était à la fois universitaire spécialiste de Thomas d'Aquin, philosophe, sémioticien, romancier à succès. Un homme très sérieux, dans une enveloppe charnelle de bon vivant. Un savant débonnaire et facétieux, un bavard intarissable au cerveau plus gros que le ventre, c'est dire sa vastitude. Jacques Le Goff, son ami, avait pointé chez lui deux ou trois faiblesses: il n'aimait que le vin rouge, était insensible au football, et sujet à la dispersion. C'est justement ce défaut, qui fit de lui ce chercheur reconnu, qui n'avait rien du mandarin universitaire, mais avait le don de toucher un public large.

Un jour, une éditrice lui propose d'écrire un roman policier. Le médiéviste refuse net: « Si j'écrivais un policier, cela se passerait dans une abbaye au Moyen Age et le livre aurait cinq cents pages. » L'idée de son premier roman, *Le Nom de la Rose*, naît fortuitement. Il se met à l'écrire au moment de l'affaire Aldo Moro. A sa sortie - Eco a quarante-huit ans - le livre est tout de suite best-seller, et un best-seller qui dure (il a été traduit

dans une trentaine de langues, près de vingt millions d'exemplaires ont été vendus, et Jean-Jacques Annaud en a tiré un film).



Déçu par les années 2000, celles de Bush et de Berlusconi, Umberto Eco avait trouvé une solution pour lutter contre cette époque à la censure facile et aux mœurs corrompues, pour maintenir notre curiosité et notre esprit critique en alerte: lire et relire *Sylvie*, de Gérard de Nerval, son livre préféré. En 2015, son court roman *Numéro Zéro* qui s'attaquait avec vigueur et humour aux tares du journalisme à scandale avait enchanté le public. À cette occasion, il confiait dans une interview au *Figaro* tenir son «goût pour les livres de sa grand-mère maternelle, lectrice furieuse, qui allait très souvent emprunter des livres à la bibliothèque». Le romancier déplorait aussi le trop plein d'informations caractérisant notre époque.

Le Figaro, Paris

Mort de l'oiseau moqueur

La romancière Harper Lee, auteure de *Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur*, est morte le 19 février 2016 à l'âge de 89 ans. Elle avait reçu le Prix Pulitzer en 1961 pour ce roman traitant du racisme et de l'injustice dans le sud des Etats-Unis, qui est devenu un classique de la littérature américaine et populaire dans le monde entier.

Paru en 1960, *To Kill a Mockingbird* s'est vendu en anglais à quelque 30 millions d'exemplaires et a été traduit en 40 langues. Même ceux qui n'ont pas lu le livre se souviennent de son adaptation au cinéma par Robert Mulligan avec Gregory Peck dans le rôle du juge intègre Atticus Finch, qui lui a valu un Oscar.

Harper Lee s'était alors éloignée de l'écriture, comme écrasée par ce succès phénoménal. Son second et dernier livre, *Go set a Watchman* (*Va et poste une sentinelle*), a été publié en juillet 2015 aux Etats-Unis, cinquante-cinq ans après le premier.

Ecrit dans les années 1950, avant *L'oiseau moqueur*, le texte de ce second roman, reprenant la même héroïne, Scout, avait été redécouvert par sa nouvelle avocate dans un coffre-fort, à côté du manuscrit original du premier roman.

La romancière était née en 1926 à Monroeville, en Alabama, un Etat du Sud dont elle avait fait la terre d'accueil de ses deux romans. (ats)

William Shakespeare 400ème anniversaire

Le 26 avril marque le 400e anniversaire de la mort de William Shakespeare. Il est considéré comme le plus grand écrivain de langue anglaise. Son écriture a marqué la langue anglaise.

Ses pièces de théâtre et la poésie sont lues et exécutées partout dans le monde et ont été traduites dans toutes les langues principales. Ce n'est pas l'intention ici de fournir une biographie ni des commentaires critiques sur son œuvre, juste de rappeler à nos lecteurs que de nombreux

événements sont organisés dans le monde entier pour célébrer cet important anniversaire.

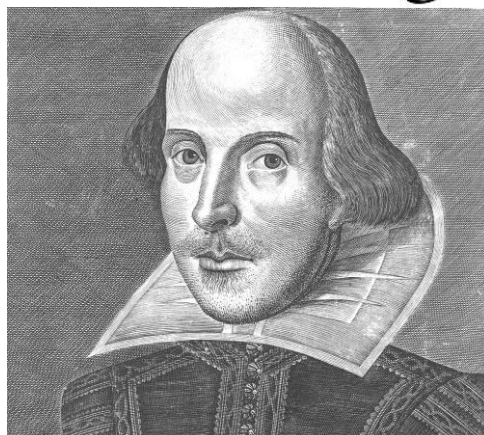
Nombre d'auteurs et d'écrivains anglicistes ont traduit l'œuvre de William Shakespeare en français. Certains ont concentré leurs efforts sur une seule œuvre, d'autres se sont consacrés à la traduction de l'ensemble des pièces du dramaturge

L'originalité de Shakespeare, la richesse et la variété de son style, ses nombreuses expressions

idiomatiques, locutions à double sens et calembours obligent en effet le traducteur à un travail en profondeur sur sa propre langue pour rendre compte de l'œuvre source. . Pour Victor Hugo, « Shakespeare est un des poètes qui se défendent le plus contre le traducteur ».

Traductions de plusieurs œuvres :

Pierre Letourneur, *Shakespeare traduit de l'anglais*, en 20 volumes (en 1776-1782) ; Pierre Messiaen, œuvres complètes, (de 1939 à 1943) ; Yves Bonnefoy, œuvres complètes (traduction d'une quinzaine d'œuvres) (1951-1989)



Et encore ...

« La Ferme aux Animaux » revisitée Histoire de la publication d'une fable du 20^{ème} siècle

par Ivan M.C.S Elsmark

L'année 2015 a marqué le 70^{ème} anniversaire de la publication de l'ouvrage *La Ferme aux Animaux*, satire saisissante d'une dictature, regard sur le régime totalitaire de ce qui était alors l'ancienne URSS et de ses dirigeants.

L'auteur, Eric Blaire, plus connu sous son nom de plume George Orwell (1903-1950), était un journaliste et écrivain britannique engagé animé de fortes convictions sociales. A cette époque, il avait publié plusieurs livres, notamment *Dans la dèche à Paris et à Londres* (1933) et le traité politique peu orthodoxe *Le Quai de Wigan* (1937).

Pendant la guerre civile d'Espagne, il s'était engagé dans les rangs républicains et fut sérieusement blessé à Teruel. Par la suite, il combattit à Barcelone et fut forcé de fuir l'Espagne, victime des luttes idéologiques entre les loyalistes. Cette expérience lui fit haïr le système communiste et ses méthodes.

Comme Orwell l'a souligné, *La Ferme aux Animaux* fut le premier sujet auquel il songea en ce qui concernait le thème central, mais le livre ne fut pas écrit avant la fin 1943. Au moment où ce fut fait, il était évident que sa publication se heurterait à de grandes difficultés. Il faut se souvenir qu'à cette époque la guerre contre l'Allemagne et les Forces de l'Axe faisait rage et

que l'URSS était un allié important. Orwell était parfaitement conscient que sa fable animalière ne serait pas considérée comme politiquement correcte mais il déclara : « Pendant près d'une décennie, j'ai été convaincu que le régime soviétique était une chose diabolique et je réclame le droit de le dire ».

Le manuscrit fut prêt en février 1944 et, là, commença une véritable odyssée pour trouver un éditeur en Grande-Bretagne. Il fut d'abord soumis aux Editions Gollancz, avec qui Orwell était sous contrat, mais qui le refusa pour des raisons politiques et aussi parce que l'ouvrage comptait moins de 30'000 mots, trop court pour un roman normal.

Il fut ensuite proposé aux Editions Cape, dont le lecteur, Daniel George nota : « Il s'agit d'une sorte de fable amusante par elle-même et plaisante en tant que satire des Soviétiques. Les personnages de Marx, Lénine, Trotski et Staline sont clairement reconnaissables et les récents incidents de la politique russe sont intelligemment parodiés. Il ne fait aucun doute que ce livre serait apprécié par de nombreux lecteurs (mais) sa publication est une question de politique ». Jonathan Cape était tenté de publier le livre mais après réflexion il décida de consulter le Ministère de l'Information qui l'en dissuada. Dans sa lettre

Message

de refus l'éditeur mentionna la réaction d'un important fonctionnaire du Ministère sur *Les Animaux de la Ferme* : « Je dois avouer que son opinion m'a donné sérieusement à réfléchir (...). Je réalise à présent que l'on pourrait penser que sa publication serait fort peu judicieuse à l'heure actuelle. Si la fable s'adressait aux dictateurs et à la dictature d'une façon générale, alors sa publication ne rencontrerait aucun problème mais elle suit étroitement - comme je le vois à présent - l'évolution des Soviétiques russes et de leur deux dictateurs ».

Orwell estima que cette position était lâche : « Si les éditeurs décident d'eux-mêmes de ne pas publier certains sujets, ce n'est pas qu'ils craignent des poursuites mais parce qu'ils ont peur de l'opinion publique. Dans ce pays, la lâcheté intellectuelle est la pire ennemie que l'écrivain ou le journaliste ait à affronter et cette réalité ne me paraît pas avoir été soumise au débat qu'elle mérite ».

Le manuscrit fut alors proposé à un autre grand éditeur britannique, Faber & Faber, dont le directeur de la rédaction était le poète T.S. Eliot. Sa réponse fut ambiguë : « ... Un texte remarquable (...) très habilement mené et dont le thème lui-même attire l'intérêt - ce que peu d'auteurs ont réussi depuis *Gulliver* ». Toutefois, ajoutait-il, « Nous ne sommes pas convaincus qu'il s'agisse de la meilleure façon de critiquer la situation politique (en URSS) aujourd'hui ». Il poursuivait en estimant que l'ouvrage était « négatif » et que le lecteur ne pourrait se trouver en sympathie ni avec le comportement brutal du fermier Giles, ni avec le régime également despotique des porcs.

Orwell ne pouvait évidemment pas être d'accord et proclama que la démocratie ne pouvait être assurée que si des dispositifs de contrôle et de bon équilibre étaient mis en place. Il partageait pleinement l'opinion de l'historien du 19^{ème} siècle John Alcon : « Le pouvoir conduit à la corruption, le pouvoir absolu à la corruption absolue ».

Après trois rejets d'importantes maisons d'édition et mû par l'urgence de soumettre son message aux lecteurs, Orwell envisageait de le publier lui-même sous forme d'un pamphlet.

Toutefois, en juillet 1944, il décida, en dernière tentative, de le proposer à un petit éditeur

londonien Secker and Warburg. Si cela devait échouer, comme il l'écrivit à son agent littéraire, il n'irait plus « faire l'article auprès d'autres éditeurs ce qui était une perte de temps et ne pouvait mener à rien ». Lorsqu'il remit le manuscrit à Frederic Warburg, l'éditeur, il s'entendit demander : « Qu'est-ce que c'est ? ». Sa réponse fut brève : « Lisez-le vous-même, bien que je suppose que vous ne l'aimerez pas. Il s'agit d'un grand nombre d'animaux dans une ferme qui se révoltent contre le fermier et c'est un livre très anti russe. Beaucoup trop anti russe pour vous j'en ai bien peur ». Quelques instants plus tard, il avait tourné les talons !

Frederic Warburg se souvient qu'il lut le manuscrit le soir même et estima qu'il s'agissait d'un chef d'œuvre ; son associé Senhouse fut d'accord. Après en avoir discuté avec ses collègues - qui ne partageaient pas tous sa réaction positive - et après mûre réflexion, il fut décidé d'accepter les *Animaux de la Ferme* en vue de leur publication.



A cette époque les activités d'éditeur étaient entravées par des conditions de guerre difficiles, peu d'imprimeurs disponibles et le rationnement du papier. On perdit beaucoup de temps à surmonter ces problèmes de production. Et ce n'est que le 17 août que *Les Animaux de la Ferme* parurent. Ils furent accueillis avec enthousiasme. En fait, les premiers 4'500 exemplaires imprimés furent épuisés en une semaine et il fallut procéder à un nouveau tirage. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque où le livre fut publié pour la première fois, la guerre était terminée. Mais il avait réveillé chez les lecteurs un sujet de préoccupation : les tensions Est-Ouest qui commençaient à fermenter.

Le livre fit sensation. Les critiques littéraires furent nombreuses, pour la plupart perspicaces. Par exemple, le *Supplément Littéraire du Times* (TLS) écrivit, entre autres : « George Orwell a transformé sa ferme en une démonstration convaincante de la manière dont le fouet arraché des mains d'un tyran se transforme en nœud de vipères et se soumet à la nouvelle autorité (...). La dictature c'est le diable, soutient M. Orwell en un sympathique mélange d'ironie et de logique, tout en poursuivant activement son conte de fées, non seulement parce qu'elle corrompt la personnalité de ceux qui l'exercent mais parce qu'elle détruit l'intelligence et l'entendement de ceux qui lui sont soumis ; jusqu'à ce que l'on ne sache plus où se trouve la vérité, la peur et la confusion ouvrant la voie à une tyrannie féroce et non-déguisée ».

Tout le monde ne fut pas de cet avis et certains estimèrent qu'il s'agissait là d'une critique injuste de Staline et de l'URSS, mais la controverse ne fit que stimuler l'intérêt du public. Dix mille exemplaires supplémentaires furent imprimés et vendus avant la fin 1945. Le livre devint l'un des favoris de clubs de lecture, publié en « livre de poche » chez Penguin Books et The New American Library, vendu par millions d'exemplaires traduit en quelque soixante langues et adapté au cinéma et à la télévision.

Ce n'est pas notre intention de décrire ici le contenu des *Animaux de la Ferme* qui est certainement connu de beaucoup d'entre nous - surtout parmi les anglophones et chez les « anciens » - mais relire l'ouvrage ne serait sans doute pas une mauvaise idée. Orwell nous y raconte une simple histoire qui, comme toutes les bonnes fables, contient à la fois un message spécifique et universel, une mise en garde contre

les dictateurs et les régimes totalitaires, valables aujourd'hui comme en 1945. Rien n'est plus actuel que sa phrase célèbre : « Tous les animaux sont égaux mais certains sont plus égaux que d'autres ».

George Orwell ne devait vivre que cinq années après la publication des *Animaux de la Ferme*. Malgré une santé déclinante, il se lança dans l'écriture d'un autre chef-d'œuvre publié en 1949 - intitulé « 1984 » - plus terrifiant et contemporain que jamais.

Réfléchissez à l'expression « Big Brother vous regarde » qui, en quatre mots, résume tout ce qui peut être répressif et totalitaire. Sombre avertissement que, si nous n'opposons pas de résistance, nous pouvons facilement entrer dans une société policière.

Tristement, George Orwell ne devait pas jouir longtemps de sa renommée littéraire. Le 21 janvier 1950 il mourut, seul, à l'hôpital. Il n'avait que 49 ans.

Note : Quelques-unes des citations d'Orwell sont extraites de la préface qu'il écrivit mais qui ne fut jamais publiée en tant que telle. Les 'Animaux de la Ferme' n'ont pas besoin d'explications. Bien qu'Orwell s'inspire d'un régime politique particulier, son message est intemporel et universel. Ceux qui voudraient lire la préface de 1944, celle-ci a été publiée dans une récente édition de Penguin Books mais – avec sagesse – en tant qu'annexe.

La première publication du livre en français, sous le titre « *Les Animaux partout* », remonte à 1947, puis vint « *La République des Animaux* » en 1964 et enfin en 1984 sous sa traduction littérale « *La Ferme aux Animaux* », aux Editions Champ Libre (Ndt, J.-J. Chevron)

Combien d'épouses Henry VIII a-t-il eues : 6, 4 ou 2 ?

Nous savons tous qu'Henry VIII a été marié six fois, mais combien d'épouses a-t-il eues réellement ? John Lloyd et John Mitchinson avancent l'idée que ce n'était pas six. Voici ce qu'ils écrivent :

Nous en comptons deux.

Ou quatre si l'on est catholique.

Le quatrième mariage avec Anne de Clèves fut annulé. Ceci est très différent du divorce.

Légalement cela signifie que le mariage n'a jamais eu lieu, ce qui était accepté par le Vatican.

Il existe deux motifs d'annulation. Anne et Henry n'ont jamais consommé leur mariage ; c'est-à-dire qu'ils n'eurent jamais de rapport sexuel. Le refus ou l'incapacité de consommer le mariage est encore aujourd'hui un motif d'annulation juridique.

En outre, Anne était déjà fiancée à Francis, Duc de Lorraine, quand elle épousa Henry. A l'époque, des fiançailles officielles constituaient un empêchement légal au mariage avec quelqu'un d'autre.

Toutes les parties concernées furent d'accord qu'aucun mariage légal n'avait eu lieu. De sorte qu'il n'en restait plus que cinq.

Le pape déclara illégal le second mariage avec Anne Boleyn car le roi était toujours marié à sa première épouse, Catherine d'Aragon.



Henry, en sa qualité de chef de la nouvelle Eglise d'Angleterre, déclara à son tour que son *premier* mariage était légalement invalide du fait qu'un homme ne pouvait avoir de rapports sexuels avec la veuve de son frère. A l'appui de sa thèse, le roi cita l'Ancien Testament qu'il proclama la « Loi de Dieu », que cela plaise au pape ou non.

Selon que vous fassiez confiance au pape ou au roi, ceci réduit le nombre de mariages à quatre ou deux.

Henry annula son mariage avec Anne Boleyn juste avant de la faire exécuter pour adultère. Il y avait là quelque chose d'illogique : si le mariage n'avait jamais existé Anne pouvait difficilement être accusée de l'avoir trahi.

Il fit de même avec sa cinquième épouse, Catherine Howard. Tout prouve qu'elle lui fut infidèle avant et pendant leur mariage. Cette fois-ci, Henry signa un décret spécial stipulant qu'une reine qui commettait un adultère était coupable d'un acte de trahison. Une nouvelle fois il fit annuler le mariage.

Nous en arrivons donc à quatre annulations et à seulement deux mariages incontestables.

A l'exception de la dernière épouse d'Henry (qui lui survécut). La femme qui le quitta de la façon la plus gracieuse fut Anne de Clèves. Après l'annulation de leur mariage, le roi la couvrit de cadeaux et lui donna le titre de « sœur bien-aimée ». Elle se rendait souvent à la cour, échangeant des cuisiniers, des recettes de cuisine et des objets ménagers avec l'homme qui n'avait jamais été son mari.

Si vous préférez, la liste officielle des épouses d'Henry VIII est la suivante :

- Catherine d'Aragon (annulé/divorcée)
- Anne Boleyn (décapitée)
- Jane Seymour (décédée)
- Anne de Clèves (divorcée)
- Catherine Howard (décapitée)
- Catherine Parr (survivante)

Le pape et le patriarche calment le jeu

Du jamais vu depuis l'an 1054. Mille ans après le grand schisme entre chrétiens d'Orient et d'Occident, un premier entretien a eu lieu en janvier 2016 à La Havane entre le pape François, chef de l'Eglise catholique romaine et le patriarche russe Kirill, à la tête de la plus grande des Eglises orthodoxes.

A Genève, l'événement réjouit Hielke Wolters, secrétaire générale associé du World Council of Churches (appelé en français Conseil œcuménique des Eglises). Cette organisation internationale regroupe 345 Eglises chrétiennes (dont les orthodoxes) et représente un demi-milliard de baptisés. Un interlocuteur de poids

face au Vatican et ses 1,2 milliard de fidèles de par le monde.

Qu'est-ce qui a changé ?

Nous avons vu la compréhension se développer. D'ailleurs, des tentatives de rencontre, il y en a déjà eu plusieurs, qui pour diverses raisons n'ont pas abouti. Mais à présent, ce qui est nouveau, c'est le sentiment d'urgence. L'inquiétude pour le sort des chrétiens au Moyen-Orient pousse les responsables religieux à ne pas se laisser arrêter par leurs désaccords traditionnels. Le pape et le patriarche sont bien conscients que leur responsabilité va bien au-delà des questions purement religieuses. Dans un contexte de tensions entre l'Est et l'Ouest, ils saisissent l'importance de tenter de promouvoir ensemble la paix et la réconciliation.

En Europe, nous n'avons pas idée du poids des déclarations de responsables d'Eglises sur les sociétés dans le monde. Si le pape et le patriarche s'expriment en faveur de la paix, cela a un impact sur la réalité bien plus grand qu'on ne l'imagine en Occident.

Qu'est-ce qui divise catholiques et orthodoxes aujourd'hui ?

Les différences théologiques ont moins de poids. Bien sûr, depuis 1054, ces Eglises ont évolué séparément. La même foi est exprimée dans des cultures diverses. Et les catholiques tiennent à la primauté du pape. Mais sur le terrain, il est devenu facile de collaborer. L'unité des chrétiens se réalise.

Et avec les protestants ?

Rome a fait quelques pas vers les luthériens. Et le cardinal suisse Kurt Koch préside le Conseil pour la promotion de l'unité des chrétiens. Le dialogue

est intense avec les Eglises issues de la Réforme. On n'a pas attendu cinq cents ans !

François et Kirill, si différents, si proches

Difficile d'imaginer des leaders religieux plus différents. Autant le pape François a frappé les esprits en refusant le faste habituellement attaché à la charge de souverain pontife, autant le patriarche russe Kirill est régulièrement raillé sur Internet pour son luxueux logement à Moscou, sa superbe résidence sur la mer Noire... et la montre Bréguet qu'il porte au poignet.

On le sait, l'Argentin Jorge Mario Bergoglio s'illustre en multipliant les gestes envers les plus pauvres et en tenant un discours moins hostile envers les homosexuels et moins fermé face à la contraception. De son côté, le Russe Vladimir Gundyayev se fait le vibrant défenseur d'un patriotisme retrouvé, approuvant ouvertement la politique de puissance menée par Vladimir Poutine et dénonçant régulièrement le déclin spirituel de l'Occident.

Malgré ces différences criantes, François et Kirill ont cependant bien des points en commun. La priorité absolue du patriarche russe, c'est la reconstitution d'une Eglise orthodoxe forte, après avoir survécu à septante ans d'athéisme soviétique. Sa campagne permanente pour le retour des valeurs chrétiennes dans une société individualiste fait écho aux propos sévères du pape de Rome contre un ultralibéralisme déshumanisé. Et dans une Europe où les églises se vident, le souverain pontife appelle à reconquérir les cœurs.

Le Pape François et patriarche affichent similairement – mais pas sur le même ton – leur attachement à la famille traditionnelle et refusent de suivre l'air du temps.

Un trader de singes!

Une fois, dans un village, un homme apparut et annonça qu'il achèterait des singes pour 10 dollars chacun.

Les villageois, sachant qu'il y avait des singes dans la région, partirent dans la forêt et commencèrent à attraper les singes. L'homme en acheta des centaines à 10 dollars l'exemplaire. Comme la population de singes diminuait, les villageois arrêterent leurs efforts. Alors l'homme annonça

qu'il achetait désormais les singes à 15 dollars. Les villageois recommencèrent à les chasser.

Mais bientôt, la réserve s'épuisa et les habitants du village retournèrent à leurs occupations. L'offre monta à 20 dollars et la population de singes s'amenuisa de façon telle qu'il devint rare de voir un singe dans la forêt, encore moins d'en attraper un.

Message

L'homme annonça alors qu'il achèterait les singes à 50 dollars chacun. Cependant, comme il devait se rendre en ville pour affaires, son assistant s'occuperait des achats.

L'homme étant parti, son assistant rassembla les villageois et leur dit : Regardez ces cages avec tous ces singes que l'homme vous a achetés. Je vous les vends 35 dollars pièce et, lorsqu'il reviendra, vous pourrez les lui vendre à 50 dollars.

Les villageois réunirent tout l'argent qu'ils avaient, certains vendirent tout ce qu'ils possédaient. Ils achetèrent tous les singes.

La nuit venue, l'assistant disparut.

On ne revit jamais, ni lui ni son patron. Que des singes qui couraient dans tous les sens.

Bienvenue dans le monde de la Bourse !

Antonio Andres

Qu'est-ce qui vous surprend le plus dans l'humanité?

On a demandé au Dalaï Lama : - « Qu'est-ce qui vous surprend le plus dans l'humanité ? »

Le Dalaï Lama a répondu : - « Les hommes... Parce qu'ils perdent la santé pour accumuler de l'argent, ensuite ils perdent de l'argent pour retrouver la santé. Et à penser anxieusement au futur, ils oublient le présent de telle sorte qu'ils finissent par ne plus vivre ni le présent ni le futur.

Ils vivent comme s'ils n'allaient jamais mourir... Et meurent comme s'ils n'avaient jamais vécu. »

Et sur le bonheur :

Le bonheur et la satisfaction humaine ne doivent en dernier ressort provenir de l'intérieur de soi. C'est une erreur que d'attendre une satisfaction ultime à partir de l'argent ou de la technologie. Le vrai bonheur ne dépend d'aucun être, d'aucun objet extérieur. Il ne dépend que de nous.

Un bon sourire est ce qui sèche le mieux les larmes

Le vieux Jacob vient de mourir. La veille de son inhumation trois de ses amis, Macdonald, Mackall et Maclist se rencontraient.

- Quel brave homme c'était, fait Macdonald. Je pars en voyage ce soir et de ce fait je ne pourrais, malheureusement, assister à ses obsèques... Aussi Maclist, je vais te demander un service : voilà 100 francs ; prends-les et demain tu les jetteras dans sa tombe juste avant qu'on le recouvre... Je suis persuadé que cela facilitera son voyage vers l'au-delà...

- Tu serais gentil de me rendre le même service Maclist, dit Mackall. Tiens voici mes cent francs...

- Comptez sur moi, mes amis ! promet Maclist. Je trouve d'ailleurs votre idée excellente. Et comme j'étais encore plus proche de lui que vous, je considère comme normal de donner le double de la somme que chacun de vous m'a remise... Et le lendemain, pieusement, Maclist jeta dans la tombe un chèque de quatre cents francs.

Le bonheur

Le bonheur est fait d'énergie,
De persévérance et de foi :
Si tu veux l'attirer à toi,
Sans te lasser, travaille et prie.

« Aide toi le ciel t'aidera »
Qui du sort par trop se défie
Moins qu'un autre le fixera.

Henri-Frédéric Amiel

Point de vue

Ces textes expriment le point de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de la rédaction ou du Bureau.

Plus de 3000 assurés ont voté, il s'en est fallu de peu mais l'augmentation des cotisations à la CAPS aura bien lieu

par Mireille Ecuwillon, membre titulaire du Comité de gestion, représentant les assurés

C'est donc le choix du Comité de gestion qui l'a emporté. Ce choix raisonnable a porté sur le long terme d'autant plus que l'employeur était favorable. Comme l'étude actuarielle le prévoyait le Fonds de garantie monte mais après il va baisser.

La vision du Syndicat et des défenseurs du « non » était à court terme.

Cependant, je tiens à m'exprimer sur ce « non à l'augmentation des cotisations » qui avait été soutenu par le Comité du Syndicat (actifs et retraités) et par des personnes qui n'étaient pas au Comité de gestion ou qui n'étaient pas dans la situation où était le Comité en 2013 et qui, bien souvent n'avaient même pas pris connaissance de l'étude actuarielle de 2013 pour la période 2014-2023¹⁰.

Suite aux résultats présentés dans l'étude actuarielle de 2013, qui prévoyait une diminution du fonds de garantie après 2016, le Comité a considéré qu'il était préférable d'avoir un ajustement plus faible des cotisations plus tôt que de le faire plus tard en urgence car la réaction du Conseil d'Administration (CA) pouvait être imprévisible.

C'est donc après avoir obtenu l'accord du CA et de la CIT que le 24 juin 2013 les membres du Comité de gestion avaient décidé à l'unanimité moins une voix (parmi lesquels 3 de ses membres avaient été présentés par le Syndicat¹¹) l'augmentation de nos cotisations (soit une augmentation raisonnable : pour un revenu de 6'000 F, la différence à payer est de 15 F...)

Après concertation et collaboration avec le Comité du Syndicat, il avait été décidé que cette augmentation devrait être introduite en même

temps qu'une amélioration du remboursement de certains traitements, ainsi que l'introduction de la Prévention avec des remboursements à 100%. Des études ont donc été effectuées et des décisions ont été prises dans ce sens.

Entre les changements au niveau du Secrétariat de la Caisse (un nouveau Secrétaire en septembre 2014), le départ de l'UIT et la finalisation de ces études il est apparu qu'il n'était pas possible de mettre en œuvre toutes ces modifications aux Statuts de la CAPS en 2015.

D'autre part au cours de l'année 2015, le Directeur général avait décidé de créer un groupe de travail composé des représentants des différents services du BIT, y compris du Syndicat dont le but était de faire des recommandations afin d'améliorer les services donnés par la CAPS. A la fin du mois d'octobre, ce groupe de travail a remis un rapport au DG comprenant 14 principales recommandations : augmentation des ressources du Secrétariat de la CAPS, revoir l'organisation du travail, engagement de personnel supplémentaire, amélioration des systèmes informatiques... etc.

Mais déjà au cours de 2015, du personnel supplémentaire a été engagé au Secrétariat de la CAPS pour réduire le retard du traitement des demandes de remboursement.

C'est donc seulement au début de décembre 2015 que les amendements aux Statuts de la Caisse vous ont été transmis avec une lettre explicative, l'intention étant de les appliquer au 1^{er} janvier 2016.

Le Comité du Syndicat a alors décidé de contester l'augmentation et avec la possibilité du « broadcast » cela lui a été facile d'obtenir les voix nécessaires pour rejeter la proposition d'augmentation des taux et ainsi provoquer un vote.

¹⁰ L'étude actuarielle d'octobre 2013 n'a jamais été publiée (NdE).

¹¹ Un membre titulaire, deux membres suppléants (NdE)

Message

Cette action syndicale a été jugée plutôt déloyale par la majeure partie des membres du Comité de gestion.

Avant Noël 2015 le DG a prévenu tout le personnel qu'il approuvait toutes les recommandations proposées par le groupe de travail.¹²

Depuis la fin 2014, avec le changement de Management et de Directeur général, il y a donc eu une réelle volonté pour revoir la gestion de notre CAPS.

Nous sommes donc sur la bonne voie avec un employeur qui maintenant, n'a pas hésité à mettre tous les moyens financiers pour nous assurer l'équilibre financier de nos remboursements jusqu'en 2023 et pour améliorer les services de notre CAPS.

Quand on voit l'évolution des coûts de la santé, il vaut mieux avoir une assurance solide pour y faire

face. Du fait que tous les frais administratifs sont payés uniquement par notre employeur (et pas du tout par nos cotisations) notre assurance ne nous coûte pas cher pour la qualité de ses remboursements dans le monde entier.

J'espère que maintenant nous allons pouvoir tourner la page sur ces 10 années de laisser aller, on est maintenant en droit d'espérer une meilleure qualité de services en tout cas que le délai de remboursement redevienne normal pour tous les assurés ainsi que l'information attendue soit connue en temps normal... il est inadmissible que les Rapports annuels ne soient pas faits peu de temps après la clôture comptable.... Nous attendons donc le Rapport de 2013-2014 !! et celui de 2015...

9 mai 2016

¹² Ni le rapport, ni les recommandations n'étaient publiés (NdE)

Quelques réflexions sur CAPS

par *Liz Sommaro*, membre assuré

Au cours des derniers mois de 2015, diverses sources ont révélé qu'une augmentation des contributions des assurés de la CAPS était imminente et que le taux de base devait passer de 3,30 % à 3,55 % (ce qui correspond à une augmentation de 7,57 %), la date de son entrée en vigueur étant le 1^{er} janvier 2016. Cela a provoqué une surprise considérable parmi les assurés puisque : (1) les Rapports annuels de la Caisse pour 2013 et 2014 n'avaient toujours pas été publiés et la situation financière réelle de la Caisse n'était donc pas connue ; et (2) que le niveau du fonds de garantie devait être maintenu à un niveau plus élevé afin d'assurer la solvabilité de la Caisse.

Des rumeurs inquiétantes se sont rapidement répandues citant par exemple l'évaluation actuarielle datée d'octobre 2013 (toujours sous forme de projet, car certaines projections n'étaient pas correctes en raison du départ de l'UIT et d'autres développements), ainsi qu'un document qui aurait été soumis au Conseil d'administration et approuvé par ce dernier recommandant une augmentation des contributions. Il semble même que ce document

avait été préparé avant les résultats de l'évaluation actuarielle. En fait, une augmentation des contributions était incluse dans le Programme et Budget 2014-15, soumis au Conseil d'administration en mars 2013 et approuvé par la Conférence en juin 2013. Les mêmes provisions sont incluses dans le Programme et Budget 2016-17 approuvé en juin 2015.

L'augmentation des contributions a été proposée par un amendement aux Statuts et Règlement administratif daté du 4 décembre 2015. Les versions anglaise et espagnole ont été envoyées aux assurés le 14 décembre, la version française quelques jours plus tôt - un très mauvais moment juste avant Noël - clairement en contradiction avec la déclaration du Secrétaire exécutif qui, lors de la 226^e réunion du Comité de gestion le 18 décembre 2014, a dit : « Ce n'était jamais l'intention d'informer les assurés d'une décision juste avant Noël. » Il est à retenir que la seule justification d'une modification du taux de base était le Programme et Budget 2014-15 qui comprenait une provision pour un accroissement du taux de base de 7,57 % (une augmentation du taux de base de 3,30% à 3,55%).

Référendum et vote

Pour cette raison, le Comité du Syndicat a décidé de faire circuler au siège une pétition contre l'augmentation proposée (art. 4.17, al. 2 des Statuts). La pétition a eu du succès et un référendum sur l'augmentation proposée a été soumis au vote des assurés. Le Comité du Syndicat a publié un bulletin informant les membres de la raison pour laquelle les assurés devraient refuser l'augmentation proposée.

En date du 13 mars 2016, le Secrétariat de la CAPS a publié un InfoCAPS en faveur de l'augmentation en vue d'éviter une augmentation plus importante plus tard. Je trouve cela vraiment très vague ! Le Président et le Vice-président ont signé une déclaration similaire le 23 mars. Aucune de ces communications n'a été appuyée sur des données financières justifiant une telle augmentation.

La Section des anciens fonctionnaires a envoyé à son tour une circulaire à ses membres en mars, après avoir étudié les informations financières disponibles, p.ex. le niveau du Fonds de garantie – 58,4 millions de dollars fin 2014 contre 20,3 millions de dollars en 2005. Un membre suppléant représentant les assurés a publié un document montrant que le niveau du Fonds de garantie était à 96,6% du niveau maximal. Pourquoi le Comité de gestion n'a-t-il pas repris cette information et réalisé que l'Évaluation actuarielle n'était plus valable.* Le Bureau de la Section des anciens a également étudié différents autres facteurs et a considéré qu'une augmentation des contributions n'est pas nécessaire actuellement et que l'Évaluation actuarielle planifiée pour 2016 selon les Statuts devrait être effectuée au préalable.

Il convient de retenir que le Programme et Budget 2014-15 (al. 360) contient une estimation que le Fonds de garantie diminuerait de 36% (ou 25,2 millions de dollars) en-dessous du point médian au 31 décembre 2015. Qui est-on en train de tromper – le Conseil d'administration ou les assurés – étant donné que le niveau du Fonds de garantie à fin 2014 s'élevait à 58,4 millions de dollars. Le double du montant estimé dans le Programme et Budget ? Pourquoi le Comité de gestion ne peut-il pas simplement admettre que leur prévision s'est avérée être trop basse et qu'une augmentation des contributions n'est donc pas nécessaire pour le moment ?

Modification des Statuts et Règlement administratif de la CAPS

À la fin décembre 2015, tous les assurés de la CAPS ont reçu par poste un courrier intitulé Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel – Amendement des Statuts et Règlement administratif, du Secrétaire exécutif de la CAPS, datée du 4 décembre 2015 (CAPS 15/1). Pour ceux qui voudraient consulter les Statuts, la dernière version imprimée est celle de 2001. La version 2012 n'existe que sur le site Internet de la CAPS, au total 82 pages.

Ce document, qui annonce les modifications proposées aux Statuts, ne contient pas seulement les modifications du taux de base des cotisations et la suppression de toutes les références à l'UIT, mais également la suppression d'une autre partie importante, l'effacement du chapitre IV (Administration – art. 4.14 – Vérification des comptes). Ceci est plus inquiétant car l'alinéa 4 de l'article cité énonce « les conditions de la nomination des vérificateurs et un résumé du résultat de la vérification sont à inclure dans le Rapport annuel du Comité de gestion sur l'opération de la Caisse ». Il s'agit du rapport des vérificateurs sur la gestion et l'administration de la CAPS. Je trouve ce changement/cette suppression très inquiétant car il ne facilite pas à plus de transparence concernant la situation effective de la Caisse. Cela est très certainement contraire à la responsabilité du Comité de gestion envers les assurés. Malgré l'article 4.14 et la pratique de publier le rapport de contrôle dans le passé, le dernier rapport publié sur la page Internet de la CAPS date de 2008.

Le Rapport de l'Auditeur interne du BIT est cependant publié chaque année en mai. La circulaire du Directeur général du 11 avril 2015 indique clairement que les documents publiquement accessibles comprennent le rapport financier vérifié. Notez également que déjà à la réunion de mars 2009 du Comité de gestion le Chef auditeur interne a demandé à la CAPS « d'améliorer la communication avec les assurés en assurant que le Rapport annuel des comptes de la CAPS soit préparé et publié chaque année au moment opportun » ; cette demande a été répétée dans GB307/PFA/3/1 en mars 2010. Pourquoi alors l'article 14.4 a-t-il été supprimé ?

Sans doute avez-vous connaissance de la communication du Cabinet du 2 mars 2016 concernant la suspicion de fraude commise par 4

fonctionnaires retraités ayant travaillé dans le Bureau régional de Bangkok. Des rumeurs circulent que ces fraudes se sont poursuivies pendant 5-7 ans et qu'une somme importante est concernée. Vous avez aussi eu connaissance de la communication du Cabinet du 13 mai 2016 relative à la fraude dans le Secrétariat de la CAPS. Le Directeur général a dit que «le montant concerné ne menace d'aucune manière le fonctionnement de la CAPS...» Si cela donne l'impression que la fraude par un membre du personnel du BIT pourrait mettre en danger les ressources du Fonds, cela est une erreur. L'administration du Fonds est de la responsabilité du BIT (et les coûts supportés par ce dernier) ; le Secrétaire exécutif est nommé par le Directeur général et le fonctionnaire concerné est responsable de la surveillance du travail du Secrétariat (article 4.12). Pour cette raison d'éventuelles pertes sont de la responsabilité du BIT et PAS à la charge de la Caisse. Il est par conséquent important que les assurés soient informés de la performance du Secrétariat de la CAPS et lors de la détection de fraude, des efforts effectués pour sauvegarder l'utilisation appropriée des ressources de la Caisse.

Personnellement, je trouve regrettable que des dispositions soient prises sans consultation préalable des assurés et, par exemple, la distribution d'une nouvelle carte de la CAPS que nous devons recevoir bientôt (selon InfoCAPS), sans le logo de l'OIIT (après tout il est sur le drapeau de l'OIIT). Je considère aussi que la situation de la CAPS aurait dû être discutée plus sérieusement, particulièrement après le départ de l'UIT lors d'une assemblée générale annuelle. Nous sommes tous très occupés, même les retraités, mais l'échange d'informations est essentiel pour un fonctionnement sans faille d'une Caisse, par conséquent tout devrait être entrepris pour assurer un échange régulier entre le Management (Cabinet, Secrétariat de la CAPS et Comité de gestion) et les assurés. Je suis persuadée que la convocation d'une assemblée générale en octobre/novembre 2015 aurait permis d'économiser considérablement de temps et d'argent concernant les questions de la CAPS et d'éviter l'embarras concernant la façon dont le BIT gère son personnel – dans le passé et le présent. Il semble que l'assemblée générale planifiée pour début mai 2016, puis repoussée à la 3^e semaine de mai ou la 3^e semaine de juin aura finalement lieu en septembre – cela n'est pas

sérieux et j'attends impatiemment l'information sur la date exacte.

Résultats de la votation sur l'augmentation des contributions

Depuis que j'ai débuté la rédaction de cet article en avril, les résultats du vote ont été publiés. Malgré le fait qu'il y a eu 1'000 NON de plus que de OUI (2'013 contre 1'013), l'augmentation a été acceptée conformément aux Statuts en vigueur. Il est déplorable que le Comité de gestion n'ait pas jugé opportun de demander une Evaluation actuarielle (qui est de toute façon due en 2016), vu le niveau élevé du Fonds de garantie – article 3.8, alinéa 2 des Statuts. Les membres du Comité de gestion élus par les assurés ont manqué à leur responsabilité en ne respectant pas tous les règlements en vigueur, pas uniquement concernant les conséquences sur le niveau du Fonds de garantie, mais aussi pour assurer un fonctionnement sans faille du travail effectué durant ces quelques dernières années. Un mandat et une performance très décevante de ceux élus pour protéger les intérêts des assurés. Nous attendons maintenant la communication de la date d'entrée en vigueur du nouveau taux de base (1^{er} janvier 2017 ?) et aussi une modification de «l'amendement des Statuts et Règlements administratif de la CAPS» publié le 4 décembre 2015.

Mai 2016

* La part du Fond de garantie de l'UIT a graduellement diminuée de 7'835'477 \$ en 2005 à 1'066'029 \$ au 31 décembre 2014.



In memoriam

In memoriam Donate Dobbernack
« She did it her way »

Donate est restée fidèle à elle-même jusqu'à la fin. En effet, fille d'un haut fonctionnaire du BIT respecté pour son courage dans la vie civile et pour ses qualités professionnelles, elle pouvait facilement s'imaginer, ses études universitaires terminées, que son bureau à l'AISS n'était qu'une extension de la résidence familiale. Alors elle bossait selon un horaire étroitement lié à sa vie privée et à sa manière de travailler.

Il était inutile de la chercher à son bureau dès le début de la matinée, mais elle s'y trouvait encore tard dans la soirée lorsque tout le monde était déjà rentré à la maison. Ce n'était pas toujours idéal pour son entourage, mais c'était bon pour son rendement global. Et ce rendement était considérable et le travail minutieux.

Il est vrai, elle n'était pas une grande amie des dates limites et il ne fallait pas compter sur elle pour terminer rapidement un texte s'il avait besoin de corrections – le temps a toujours été pour elle un facteur moins important que la qualité de l'ouvrage rendu. Et la diplomatie dans les relations avec ses collègues, ses supérieurs ou tout autre acteur de son milieu social n'était pas non plus son fort. En fait, ceci était probablement la valeur principale de sa vie: son approche et sa prise de position directe et sans détour vis-à-vis des personnes, de leur travail ou de leur comportement.

Bien sûr, c'était elle le juge - et elle avait l'habitude de juger avec une certaine véhémence – mais au moins on savait précisément quel était son point de vue.



Donate était une personne droite et fidèle dans ses amitiés. Elle était aussi très dévouée dans l'accomplissement des tâches qu'elle s'était fixées. L'heure d'envoi des courriels à ses correspondants trahissait souvent le fait que « she was burning midnight oil ». Tout cela l'avait rendu très précieuse pour ceux qui l'avaient pour amie, collaboratrice ou conseillère. Sa disparition soudaine et presque absurde a été incompréhensible pour nous autres – mais, en fin de compte, elle a été à l'image de sa vie.

Vladimir Rys

D'autres hommages à Donate Dobbernack se trouvent dans la partie anglaise, page 119.

Si l'un de nos lecteurs souhaite rédiger une chronique nécrologique relative à un ami et/ou ancien collègue du BIT, il peut envoyer son texte (et photo) au Rédacteur qui, dans la mesure du possible, le publiera dans le prochain numéro de Message.

In memoriam

Depuis le dernier numéro du *Message*, nous avons eu connaissance du décès des collègues dont les noms suivent et nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles:

AHMED Jalaluddin	03.03.2016	LARA FERNANDEZ DE	10.05.2016
ALTMAIER Werner	04.01.2016	MUNOZ Maria	
AMACKER Pierre H.	15.01.2016	LEATHER Susan	15.12.2015
ARMEDE-MAZIROFF Antocha	05.12.2015	LOTHIAN Elizabeth	29.09.2015
BAJSZCZAK Anna	10.05.2016	MARTHALER Marc	30.12.2015
BANZAR Altantsetseg	février 2015	MELIN LAGGE Alexandra	09.03.2016
BARBERIS Linda	04.02.2016	MEYLAN Gérard	22.05.2016
BARRÉ Jacqueline R.	17.06.2015	MICHAUD Marie-Louise	17.02.2016
BARTOLOMEI Beatriz	12.05.2016	MISOFFE Jacqueline	11.10.2015
BAUMANN Günther	02.02.2016	MOKRANE Mohammed	15.12.2015
BELIN Jacqueline	04.05.2016	MORALES José Manuel	10.04.2016
BENNET Norah Mary	10.05.2015	MORELLET Michelle	15.03.2016
BERTHILLOT Robert	29.04.2016	MOULY Jean-Pierre	22.11.2015
BETEMS Arlette	03.06.2015	NUSSBAUMER Marianne	08.04.2016
BLANCHARD David	31.07.2015	ORIZA Servando	17.06.2015
BONGARD Luce	27.05.2016	ORTLIEB Hermann	19.03.2016
BOSSON Marguerite	17.01.2016	OTERO DE MORANTE Tita	23.12.2015
BOUTINEAU Edmond Henri	04.12.2015	Mary	
CARLSSON Eric	06.02.2016	PASSET MEILLAND Claudette	22.11.2015
CAUDAL Annick	30.04.2015	RAM Nanak	29.10.2015
CONTI-DUVILLARD Luisella	31.03.2016	RODRIGUEZ BURGESS	03.03.2016
COOPER Brenda	28.12.2015	Joséphine	
CRETALLAZ Isabel	05.03.2016	SCHWAB Joan Inga	22.04.2016
DELEAMONT Stella	01.03.2016	SEGURET Marie-Claire	17.12.2015
FLAMINE Frans E.	14.06.2015	SEIGNE Renée	25.04.2015
FULCHER Florence Ellen	20.04.2015	SEUM Margarete	19.01.2016
GLEMET Jacqueline	21.12.2015	SIDDIQUI Amah	01.01.2016
GROVE Frank D.	01.02.2016	SPIELMANN Petra	15.06.2015
IMERETINSKY Nadejda	29.02.2016	TEYLOUNI Hassan Rafic	25.11.2015
JOSHI Gopal	24.11.2015	TRILOGEROS Mejias Rafael	18.04.2015
KARLICKOVA Libuse M.	06.06.2015	YOUNG Vivian B.	30.01.2016
LACROIX Roger	03.02.2016	YOUNG Leonard J.	10.03.2016
LAGUNILLA SANCHEZ	11.04.2016	ZLOBIN Lev	28.04.2016
Margarita			

Les époux/épouses survivants de membres de la Section des Anciens fonctionnaires deviennent automatiquement membres, sans frais. Sauf avis contraire des intéressés nous considérons que tel est bien le cas. Ils continueront donc à recevoir nos communications ainsi que la publication biannuelle du MESSAGE. Ils pourront, en cas de besoin, demander l'assistance du Bureau de la Section qui fera de son mieux pour les aider.

BULLETIN D'ADHESION A LA SECTION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES

Veuillez remplir toutes les rubriques et envoyer à l'adresse suivante:

Section des Anciens Fonctionnaires du BIT
BIT, Bureau 6-77, CH-1211 Genève 22
Téléphone +41(0)22 799.64.23, e-mail: anciens@ilo.org

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Date de naissance : _____ (pour usage interne seulement)

Fonctionnaire au BIT du _____ au _____ (pour usage interne seulement)

Téléphone : _____ ☐

Mobile : _____ ☐

e-mail : _____ ☐

Cochez les cases ci-contre
seulement si vous ne souhaitez pas
que ces données apparaissent dans
notre Liste des membres.

Je désire (*cocher ce qui convient*) :

- ☐ devenir membre à vie en faisant un versement unique de 300.- CHF
(pour le personnel local des pays en développement, 50.- CH)
- ☐ devenir membre sympathisant (fonctionnaire actif), cotisation unique 100.- CHF
(20.- CHF pour le personnel local des pays en développement)
déductible de la cotisation future de membre actif

REJOIGNEZ NOUS !

Vu le montant des frais d'encaissement en constante augmentation, LES SEULS MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES SONT:

- le paiement au moyen d'un bulletin de versement (ccp 17-359482-0)
- le transfert sur notre compte à la Banque cantonale, Genève N° ☐ K 165 2835 2 ;
IBAN: CH 04 0078 8000 K 1652 8352; BIC/SWIFT Code: BCGECHGGXXX

Signature

Date:

APPLICATION FOR MEMBERSHIP OF THE SECTION OF FORMER OFFICIALS OF THE ILO

Please complete all items and return to the following address:

Section of Former ILO Officials
ILO, Room 6-77, CH-1211 Geneva 22
Telephone (022) 799.64.23, e-mail: anciens@ilo.org

Family name: _____
Given name: _____
Postal address: _____

Postal code: _____ Town: _____
Country: _____

Date of birth: _____ (*for internal use only*)

ILO official from _____ to _____ (*for internal use only*)

Telephone: _____ ↑ ☐
Mobile: _____ ↑ ☐
E-mail: _____ ↑ ☐

Please check the above boxes if
you do not wish to have this
information published in the
annual List of Members.

I wish to (*please check*):

- ☐ become a life member making a one-time payment of 300 Swiss francs
(for local office staff in developing countries 50 Swiss francs)
- ☐ become a supporting member (active officials) making a one-time payment of 100 Swiss francs
(for local office staff in developing countries 20 Swiss francs) deductible from the future contribution
as active member

COME AND JOIN US!

**In order to limit bank and postal collection charges, PLEASE USE THE FOLLOWING WAYS
OF PAYMENT :**

- Banque cantonale, Genève N° K 165 2835 2; IBAN: CH 04 0078 8000 K 1652 8352;
BIC/SWIFT Code: BCGECHGGXXX
- our Geneva postal account N° 17-359482-0.

Signature

Date:

From the Editor's Desk

To see the World in a Grain of Sand,
And a Heaven in a Wild Flower,
Hold Infinity in the Palm of your Hand,
And Eternity in an Hour.
(William Blake)

There is nothing more depressing than opening the daily newspaper or switching on the TV and being faced with an avalanche of distressing news: accidents, violence, social unrest, financial crisis, war, natural disasters and announcements of an approaching environmental doomsday. Though sorrow may be inherent in humanity, if one took all these anxieties to heart there would be little reason for enjoyment or optimism. Yet, to see the world as a *vallis lacrymarum* - vale of tears - is to lock oneself into a state of permanent anxiety.

Strangely enough, some people are drawn to unhappiness like moths to the flame. They find satisfaction in pointing out any event which may confirm their belief of an ill-fated world. But to waste life in idle gloom will achieve nothing, and instead of sympathy such people are more likely to face contempt and neglect. It may even be poisonous for those who are suffering hardship, and who need encouragement, not negativity and dejection.

There is only one way to happiness and that is to stop worrying about what we cannot change but rather endure with patience. The brevity of life should teach us to grasp any moments of happiness that we can, as we do not know what tomorrow will bring. Everyone is capable of reaching out for a meaningful existence, if they have the will to do so. The human mind has the remarkable capacity of overcoming moments of gloom to rediscover the joy of life, but those who wait for happiness to be bestowed upon them are likely to be disappointed.

Happiness is intangible and quite undefinable, because it is subjective. The image we draw in our mind of our own, and other's, condition becomes a yardstick for each individual. From the beginning of time man has strived without success for lasting happiness, be it through religion, philosophy, ideology or materialisms. All to no avail. Providence appears to have decided that we are not to enjoy it in abundance, nor for it to be spread in equal measure. Some have to strive for it while others seem to attract Fortune's favour more easily. One thing is certain, a negative or brooding disposition will produce little *joie de vivre*. As Dr. Johnson remarked: "To strive with difficulties and conquer them, is the highest human felicity".

Those who believe that economic and social progress can extinguish misery will be disappointed. Happiness is not a commodity and to assume that it can be acquired from material wealth or brutish pleasures is an illusion. In life there is no escape from the fate of sorrow and distress, and we cannot increase our own happiness by solitude or self-sufficiency. Those with an open mind will know how to recognise it in human contact, in nature, in art or music or, even more remarkably, in the spontaneous, immaterial joy of just *being*. If we could learn to develop a responsiveness to the wonders of life, our own existence would become much brighter and easier.

It has been argued that those who have the comfort of a retired life have reached the highest felicity because they may do what they want, or not do it at all. Sadly, this is not the case for as age grows on us so too does the burden of weakness and failing health, the sorrow of losing those who have accompanied us through life, and the fear of loneliness and dependency. But we should bear in mind that nothing in this life can be more worthy than to spread happiness amongst those around us. It is a fact that those who are happy in themselves are also best suited to bring it out in others. It is like drawing water from a bottomless well. Scientists have suggested that this is due to what is called *mirror neurons*. That is, the effect in nerve cells that fire when someone else's aura or example triggers a match response.

Knowing that life is short, and in the hands of fate, is it not our duty to stretch out our hands and spread a little happiness amongst those around us? This is perhaps one of the few gifts still left within our power to share with our fellow human beings.

End Words

Everything has to come to an end, and this issue of the *Message* is the last one I shall edit. Sixteen years have passed since I first became associated with this magazine, then called *Letter to Former Officials*. The years have gone by and we have come a long way to what you now know as the *Message*. Deep thanks are due to those who have contributed with articles, as well as to those who have been active in translation, proofreading, typing and preparing copy for print. Nor should be forgotten the Reprography and Distribution Units in the ILO, without whose support we would not have been able to spread the more than 3000 copies of the *Message* to readers all over the world.



As I announced a year ago, I am relinquishing my responsibilities as Editor-in-Chief. While my delight in this activity has not weakened, advancing years tell me that it is time for a brief rest before my time is up. Whatever modest contribution I have made to inform and entertain the readers is only a shadow of the personal pleasure I have received in so doing. The show must go on, but with new blood in the best interest of our readers. Thank you for all your support and encouragement over the years. With this, I wish you all Goodbye.

Ivan M.C.S. Elsmark

News of the Section

Activities of the Section of Former ILO Officials 2015

During 2015, the Bureau of the Section has pursued its efforts to defend its members' interests, in particular in relation to the Pension Fund (UNJSPF) and the Health Insurance Fund (SHIF). The results of its efforts have been published in articles in its magazine *Message*. The Bureau will continue following up any issues affecting retired officials.

Recruitment of new members has also been a priority, in particular among recently retired staff. The Section is informed on a regular basis about those that are about to retire, and a personal letter is sent to them together with the relevant documentation reflecting the interests and activities of the Section, plus the latest issue of *Message*.

Election of the Bureau

The term of the current Bureau expiring in December 2015, a new Bureau has been elected and will take office as from January 2016. The names of its members is published in this issue.

At its meeting on 30 September 2015 the Bureau unanimously decided to nominate Robert Falaize honorary member. Robert Falaize is a founding member of the Section, long-time member of the Bureau and the first editor of its newsletter.

Pre-retirement seminar

Each year, the Section participates in the pre-retirement seminar. It takes place in September and is organized for officials expecting to retire in the near future. Participants were informed of support and assistance which the Section could provide with problems they might encounter in their dealings with the ILO Administration, the Pension Fund, SHIF, and so on. This was coupled with a reminder that even before retirement, officials can join as supporting members, and thus get the benefit of the Section's advice at the time of their departure. Great interest was shown and new members were recruited at this occasion.

Relations with the Staff Union Committee

The Section maintains fruitful cooperation with the Staff Union Committee, its Chairperson and Secretariat and we thank them for their assistance. Joint concerns are the Pension Fund and the Health Insurance Fund, but also any issue affecting the interest of retired staff.

Relations with AAFI-AFICS

The Section liaises with the Committee of AAFI-AFICS (Association of Former International Civil Servants in Geneva). The Executive Secretary is a member *ex officio* of the

Committee and participates in its monthly meetings, where issues of mutual interest are discussed, such as maintaining the level of pensions and health coverage for retirees.

Various associations in Geneva of retired staff within the UN system are, like the ILO represented on the AAFI-AFICS Committee, making it an important forum that in turn provides a valuable contact with the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS).

Information meeting 17 June 2015

The Bureau organized an information meeting at which more than 120 former colleagues participated. A detailed report of the meeting has been published in *Message* No. 58, 2016. The meeting was a great success, providing much useful information and at the same time an occasion for meeting old colleagues and renewing friendship. Another seminar is planned for the 19 October 2016. The agenda will be published later.

Message magazine

The Editor and his team continue to devote considerable effort and time to ensuring that the *Message to Former ILO Officials* features informative and interesting articles which respond to members' needs. *Message*, printed in some 3'000 copies, appears twice a year and constitutes a much appreciated communications channel. Thanks are due to the Editor and all those who have contributed to its contents by either submitting articles, providing translations or helping out with proofreading.

However the Editor-in-chief, I. Elsmark will be stepping down in June 2016 with this issue of the *Message*. The Bureau strongly appeals for volunteers who would be ready to participate in the editorial and translation work.

Our homepage

In addition to information about the Section and its activities, all issues of *Message* can be found on Labordoc (see *Message* 57, 2015). The intention is in the course of 2016 to expand the range of information of interest to our members.

Areas of interest to former officials

1. ILO activities

The Bureau followed closely the programme of activities of the Office and the reforms being

introduced by the Director-General, Guy Ryder. The successes and failures of the ILO are the successes and failures of those who have served the Organization what it has been and always should be. The Bureau has also followed the work of the Conference and the Governing Body, as well as the progress in the renovation project for the Headquarters building. Members are being kept informed through articles in the *Message*.

2. Pensions

The Bureau is closely following the activities of the Pension Fund (UNJSPF). The recent problem of delays in payments of newly retired officials and pensions to widows/widowers has been of great concern. This is partly due to staff problems, **and** partly due to the introduction of a new IT system. The Bureau has taken a very serious view on this and maintains **in close** contact with the ILO administration and UN sister organizations to place pressure on the Fund to ensure an improvement of its services.

A special thank is due to Guy Favre who for many years has followed pensions issues and published articles in *Message*.

3. Staff Health Insurance Fund

The Bureau has repeatedly been contacted by retired officials who have complained of the substantive delays which **have** been experienced with reimbursements of claims. This issue has been taken up with the Executive Secretary of SHIF and the Chairperson of the Management Committee. Unfortunately this problem has not been fully resolved, in spite of a working party set up by the Director-General with the participation of the Staff Union Committee. Additional staff in SHIF has been engaged, and we have been assured that reasonable payment delays can be expected in the course of 2016.

Concern has also been expressed with the governance of the Health Insurance Fund. The Bureau has addressed letters on the subject to the Management Committee and several articles have been published in the *Message* Nos. 57 and 58. In December SHIF issued a notification to all participants of proposed amendments to the Regulations and Administrative Rules of the Fund. The Bureau has noted the proposed increase of the contributions, which it considers is not warranted in view of the current sound position of the Guarantee Fund. It intends to

Message

study the actuarial position of the Fund more closely, based on latest revenue and expenditure figures, and **advise** members accordingly.

4. Taxation

The Bureau has responded to numerous requests for information, in particular on questions of taxation in France. An article by Clément Roche on double taxation was published in *Message* No. 58, 2016.

5. ILO Reception for former officials

All former officials are greatly attached to the two annual receptions organized by Human

Resources Development Department. They are not just a friendly get-together, but a manifestation of loyalty to the ILO. The Director-General's presence is much appreciated as at the May reception when he kindly took the time to go around and meet former colleagues. (See also the article in *Message* No. 58, 2015).

The Section has in its deposit a small fund which when needed balances the difference between what the ILO budget covers and the amount collected from the participants, and the actual expenditure of the reception.

Access to the ILO building for SHIF members who do not have an ILO badge

With the introduction of new security measures, access to the ILO headquarters in Geneva has been restricted. Former officials who have not been issued with a badge can use their blue identity card or the SHIF membership card. With

the agreement of the ILO Security Unit, spouses, children, etc. who are members of the Health Insurance Fund can enter the building upon presentation of their SHIF cards accompanied with an ID (passport, driving license, etc.).

Message of condolences

The Bureau of the Section with the editors wish to express its solidarity and compassion to the families of the numerous victims who died or were wounded and all those who have suffered by terrorist attacks and major natural catastrophes.

New Members

A very warm welcome to the following new members who joined the Section. Their support is much appreciated and we look forward to serving their - and all members - interests in the future.

AMOUZOUGAN Ekoué
BALLION Jean-Bernard
BLUE Sheila
CUNNIAH Khemraze Dan
DUCRET Gilles
FEDOTOV Igor
GAFNER Paula
HASPELS Nelien
HOOTON Kitty
JENSON Colette
LAWRENCE Sophia
MAMDER Sandjiman Josué
MBAYE Ravane

MUNHOZ SPERANDIO Luciana
MYERS John David
NAUSED Jeanine
PALMADE Patrice
PINEDA Adriana
RAGHWAN Raghwan
SAYOUR Pierre
SCHWETTMANN Juergen
SEFRIQUI BENZERROU Azéddine
THOMPSON-SENIOR Cherry
VOKATCH-BOLDYREZ Igor
YPERMAN Michelle

jusqu'à mai 2016

Results of the elections to the Bureau of the Former Officials' Section 2016-2017

Elections took place in October 2015 and a new Bureau was formed in January 2016.
264 ballots were cast of which 262 were valid.

The following persons were elected with a term of two years:

Candidates	Votes	Candidates	Votes
Ivan M.C.S. ELSMARK	211	Venkataraman NARASIMHAN	134
Jean-François SANTARELLI	173	Clément ROCHE	130
François KIENTZLER	170	Abdoulaye DIALLO	120
		Bert ESSENBERG	93

The candidates thank the members for the confidence they have shown in them.

Subsequently coopted members: Kitty Hooton, Elizabeth Sommaro and Cherry Thompson-Senior

At the January meeting of the new Bureau, the following posts were filled:

Executive Secretary	François Kientzler
Assistant executive secretaries	Ivan M.C.S. Elsmark and Abdoulaye Diallo
Treasurer	Venkataraman Narasimhan
Assistant treasurer	Bert Essenberg
Fiscal matters	Clément Roche
Pensions	Cherry Thompson-Senior
SHIF questions	Elizabeth Sommaro
Health questions	Jean-François Santarelli
Ageing and GINA	Kitty Hooton and Elizabeth Sommaro
Record of proceedings	Bert Essenberg
Coordination with AAFI/AFICS	François Kientzler, Abdoulaye Diallo and Venkataraman Narasimhan
Relations members of the Field and new members	Abdoulaye Diallo
Homepage	Kitty Hooton and Cherry Thompson-Senior
Editor-in-chief <i>Message</i>	Ivan M.C.S. Elsmark

The secretariat is open on Tuesday mornings from 9 to 12 am.

The Bureau wishes to express its thanks to Françoise Falquet for the valuable assistance she is giving in sub-editing and proofreading of the French texts of our magazine *Message*. Much thanks are also due to Nicole Vallée who has continued to provide assistance to the secretariat as documentalist. A special thank to our secretary/administrative assistant, Marianne Stämpfli, who since 2000 has typed reports, letters, articles and in many other way has ensured an efficient running of the secretariat.

Information Meeting 19 October 2016

The Bureau of the Section has planned another Information meeting to take place on Monday 19 October 2016. An invitation with the agenda will be distributed later but readers are advised to note the date.

Accounts of the Section of Former Officials for 2015

Below is the Section's statement of accounts as at 31 December 2015 and the results of the 2015 exercise along with comparative figures for 2014 duly verified.

The Bureau of the Section wish to extend its thanks to the treasurer, V. Narasimhan and to Mr Daniel Rojas Garcia for the work which they kindly performs as a volunteer.

Balance sheet as at 31 December 2015 – in Swiss francs

Assets	2014	2015	Liabilities	2014	2015
Bank	7'657.65	8'542.80	Reserves	120'147.65	118'192.35
M.E.C.	118'639.90	105'651.25	Solidarity Fund	4'500.00	5'000.00
Postal acc.	1'277.75	1'009.75	ILO Receptions (in deposit)	2'927.65	2'011.45
TOTAL	127'575.30 =====	125'203.80 =====		127'575.30 =====	125'203.80 =====

Income and expenditure account for 2015- in Swiss francs

Expenditures	2014	2015	Income	2014	2015
External coll.	8'995.25	8'193.85	Member's fees	5'700.00	4'850.00
Meetings with members	0.00	750.00	Bank interests	1'870.05	2'011.45
Miscellaneous (equipment, etc.)	250.00	0.00	ILO Receptions (in deposit)	2'927.65	1'513.00
Bank charges	182.80	176.55	Withdrawn from MEC	0.00	5'000.00
Hospitality	80.00	405.00			
Stationery	352.85	0.00	Excess Expenditures	394.60	0.00
ILO Reception (in deposit)	1'031.40	1'220.55			
Excess receipts	0.00	2'630.50			
TOTAL	10'892.30 =====	13'374.45 =====		10'892.30 =====	13'374.45 =====

The new Bureau meets



From left to right: J.-F. Santarelli, K. Hooton, C. Thompson-Senior, F. Kientzler (Executive Secretary), I. Elsmark, L. Sommaro and B. Essenberg; *absent:* V. Narasimhan and C. Roche

Spring reception for former officials

More than 150 former officials, many accompanied by their spouses, responded again this time to the invitation to attend a reception held in the ILO restaurant on 19 May 2016. The presence of the Director General was much appreciated by all.



In his welcoming remarks, after greeting the participants, a relaxed Guy Ryder showed himself to be an optimist in a somewhat gloomy international context. As an expression of that optimism he recalled the recent agreements reached at the Paris Climate Change Conference (December 2015), where a majority of the world's countries committed themselves to positive steps towards reducing the pollution underlying global warming by making use of alternative energy sources. This year's International Labour Conference, taking place over just two weeks, he said, should capitalize on these favourable circumstances to promote new approaches in the field of employment. In conclusion, the DG announced that this autumn he will be seeking a further five-year mandate from the Governing Body.

François Kientzler, Executive Secretary of the Former Officials' Section, presented three new officers of the Section who now complete the Bureau. They are Kitty Hooton, Elizabeth Sommaro and Cherry Thompson-Senior. The Bureau will be able to take advantage of their expertise in various areas, including homepage, IT, social health protection and pensions. He then discussed the changes at the Pension Fund and announced an information meeting to be held in the ILO by the Former Officials Section on the afternoon of Wednesday 19 October. Alan Blythe, Chief of the Fund's Geneva Office, will present the changes, which impact on access to information online. Finally he mentioned the situation at the SHIF and the very high turnout at the recent referendum, demonstrating the interest of retired staff in their Health Fund. Administrative improvements are needed in the way the Fund operates, and the Former Officials' Section stands ready to participate with constructive proposals.

For two hours, former colleagues enjoyed the chance to share a cup of good cheer both with each other and the Director-General. It was noted that the next reception will take place on 15 December 2016.

Pensions

Pension Fund: an update

The Fund continues to be in a strong financial position. Compared to the 3.5 per cent real return objective, long-term investment performance is in line with expectations. Assuming the expected annual 3.5 per cent real rate of return is earned, the principal of the Fund is not expected to be utilized to cover the contributions/benefits gap in the next 50 years.

Adjustment of benefits on 1 April 2015

Since, during the period between December 2013 and December 2014, the increase in the consumer price index (CPI) of the United States was less than the required threshold of 2% for benefits paid in US dollars, there has been no adjustment of the US dollars entitlements. For retirees and other beneficiaries who chose the two-track system, the adjustment of pensions in local currency is based on the evolution of the CPI in their country of residence in so far as it reached the threshold of 2 per cent.

In most of the countries of Europe the evolution of the CPI did not reach 2 per cent so there has been no adjustment of their pension entitlements for beneficiaries who are resident in these countries including Switzerland. However, it is

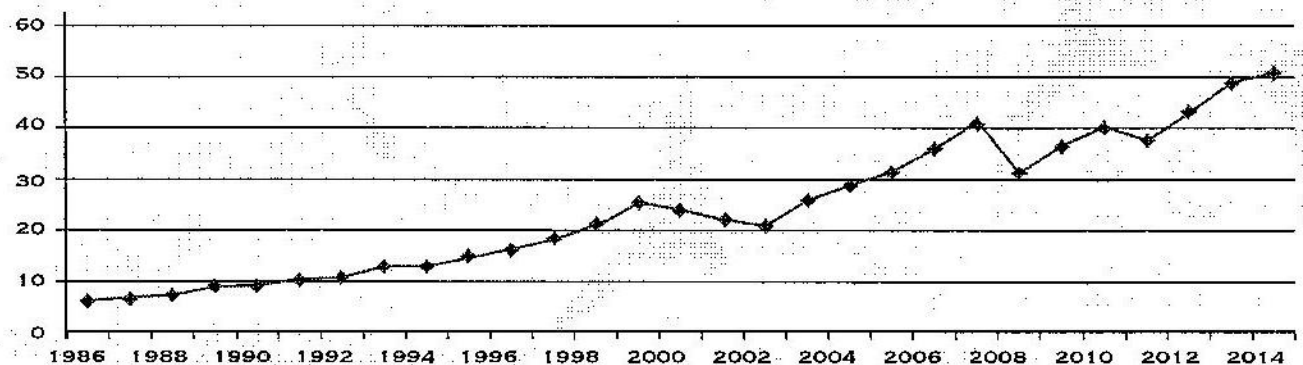
possible that there has been an increase in your benefit – for example for retirees living in the Euro area – this being due to the depreciation of the local currency as against the dollar. This increase takes effect if the equivalent in the local currency (the euro) of the amount in adjusted dollars of your pension is higher than the initial amount in the local currency, adjusted on 1 April 2015. You can find out the evolution of the CPI in the different countries by going to the Fund's website (unjspf.org) and to the entry: exchange rates/CPI.

The Fund's investments

The financial statements of the Fund are signed by the Chief Executive Officer, the Representative of the Secretary-General, and the Chief Financial Officer, and audited, on an annual basis, by an external Board of Auditors.

The value of the Fund's assets increased from US\$ 51.6 billion on 31 December 2013 to US\$ 53.1 billion on 31 December 2014, representing an increase of about 2.9 per cent. A graph reflecting the evolution at the total investments of the Fund from 1986 to 2014 is provided below.

Fair value of the UNJSPF's investments
from 31 December 1986 to 31 December 2014 (billions of US\$)



The 2015 Report and further information can be found on: <http://imd.unjspf.org/>

New IT application at the UN Staff Pension Fund Information Meeting, 19 October 2016, 2.30pm, ILO Room V

Presumably most of you, as long-term beneficiaries of the Fund (UNJSPF), receive your pension in regular monthly payments. But in recent months, the situation for newly retired staff, or those affected by a change in their pension, has been quite irregular. As of July 2015 the Pension Fund has implemented a new computer system known as the **Integrated Pension Administration System (IPAS)**, with the aim of integrating all the services the Fund provides.

As a result, despite the fact that the system had been trialled first, the process of determining and calculating pension claims with the new application has caused significant delays to retirees' initial pension payment. According to information provided by the Fund at the beginning of May, this backlog is now being reduced from 5-6 months to 2-3 months' wait. Communication of these delays has been sorely lacking and it was only after repeated warnings from staff and retiree unions and associations, including the Former Officials Section, as well as administrations of UN organizations, that information was disseminated at all.

As a matter of fact this new application concerns all retired beneficiaries of the Fund. Perhaps a few of you already log on to the Fund's website to access general information about rates of exchange and the cost of living index, or indeed your own payments. This has been possible for many years now.

The website is now being radically altered to facilitate and promote direct online access by each and every one of us (for those who can and do use the Internet) to the services of the

Pension Fund: this is the **Member Self Service (MSS)** feature.

In this regard you will have received a letter explaining that a new password will have to be used once the new system is rolled out from June onwards. **But please don't worry. Even if we do not avail ourselves of this service, we will still continue to receive our pensions.** It is to be hoped that the Fund will not forget that there are those who do not use the Internet, and will continue to disseminate information by post. Even so, for many of us the MSS may well be a plus point, not only giving us access to relevant information but also allowing us to transmit information of our own to the Fund.

On the afternoon of Wednesday 19 October 2016, the Bureau of the Former Officials Section will organize an information meeting for all retirees in the Geneva area about the services available through the new IPAS system, and Member Self Service in particular. Representatives of the Pension Fund in Geneva will be present to discuss the theme. Please make a note of this date in your diary if you are able to attend. For colleagues in other regions we will make arrangements to publish the results of the meeting and any other information which may be useful.

The delays in payments of the first pensions to new retirees or survivors has become a serious issue. We advise all those to put a bit of money aside to meet expenses in the first five or six months.

*Bureau of the Former Officials' Section
6 May 2016*

The 62nd Session of the Pension Board

Based on the recommendations of the Working Group, the Board of the United Nations Joint Staff Pension Fund approved, for submission to the General Assembly proposed 2016-17 budget estimates amounting to some US\$180 million.

The Board received reports showing that for the calendar year 2014, the Fund achieved a nominal

return on investments of 3.21 per cent (which realised a real return of some 2.4 per cent when adjusted for inflation). This followed strong investment performances for the two preceding years. Over the 3-year period 2012 to 2014, the Fund had attained an annual nominal return of 10.3 per cent. As of 31 December 2014, the

Message

Fund's investments were valued at US\$ 52.8 billion.

The Emergency Fund

The Emergency Fund, which is not an integral part of the UNJSPF pension benefit system, is financed from assets of the UNJSPF (and voluntary contributions) by an appropriation of US\$200,000 each biennium, as approved by the United Nations General Assembly.

The Board was informed that during the one-year period under review, the total amount paid out from the Emergency Fund was US\$ 38,829 – representing 27 disbursements. The majority of disbursements from the Emergency Fund were one-time payments to beneficiaries who had suffered proven hardship owing to illness, or

similar infirmity cases of funeral expenses. The largest single payment made during the one year-period under review was to a beneficiary to cover medical expenses in the amount of US\$ 4,322.67. As of 31 December 2014, the cumulative total expenditure since the inception of the Emergency Fund had reached US\$ 1,402,971.

The Fund secretariat informed the Board that its budget proposals for 2016-2017 included requests for greater resources that, if approved, would in part enable it to carry out more field missions and offer retiree seminars to the AFICS offices during which it would emphasise the availability of resources under the Emergency Fund. A more complete report is available on the UNJSPF website (A/70/325).

Roger Eggleston, AFICS

Checklist of Provisions to be made in preparation for your demise

- 1) Choose a lawyer, a relative or a dependable younger friend to ensure the correct execution of your last will and testament *and* obtain their general agreement to implementing your wishes.
- 2) Set out your advanced instructions where, for example, mention will be made of how you wish to end your days, with dignity, without suffering and without continuous therapeutic treatment. Indicate if you wish to donate your organs. Plan funeral arrangements (indicating what type of religious ceremony, which cemetery, your choice of burial or cremation and any other preferences), etc. etc.
- 3) Make a list of the steps to be taken following death including: notifying the authorities in the country of residence, the Pension Fund (UNJSPF), the Health Fund (SHIF), and other funds, if appropriate cancelling the lease of your late residence as well any insurance policies. For the UNJSPF and the SHIF a telephone call, e-mail or letter is sufficient. However, an official death certificate must be sent as confirmation.
- 4) Prepare an inventory as exhaustive as possible of your belongings and valuables. Indicate exactly where the papers relating to these items are to be found.
- 5) Draw up a will. To do this it is recommended consulting a lawyer to avoid any subsequent legal or other disagreement regarding the document. The procedure for drafting a will may vary from country to country.
- 6) All these documents must be placed in a safe place, known to the person appointed to implement the last will and testament of the deceased, together with official papers such as birth certificate, marriage certificate, family book (*livret de famille*), etc. which are valid in the country of residence.
- 7) Finally, in many countries the banks block the client's account immediately they are notified of the death. It is important that in these cases the survivors are able to have access to the necessary funds pending the settlement of the estate (probate) and receipt of the relevant pension which can take quite some time.

Health Insurance Fund

New opening hours

The readers will be pleased to learn, that from 4 April, the SHIF reception desk will be open every day from 10.00 a.m. to 11.00 a.m. and from 2.00 p.m. to 4.00 p.m. It is located in room 3-55 of the ILO building and can also be reached at +41 22 799 88 18.

Results of the Referendum on the amendments to the SHIF Regulations

Regarding an increase in the contribution base rate from 3.30 per cent to 3.55 per cent, as described in Article 3.6 ("Rates of contributions") of the SHIF Regulations, and as proposed by the SHIF Management Committee in its circular ref. SHIF15/1 dated 4 December 2015

Number of insured persons	5434
Quorum needed to proceed with the counting of votes (30% of the insured persons)	1631
Ballot forms received	3132
Votes cast	3026
Invalid votes	106
YES, I am in favour of the amendments proposed by the SHIF Management Committee	1013
NO, I am not in favour of the amendments proposed by the SHIF Management Committee	2013
Number of votes "NO" required to reject the proposed amendments (2/3 of the votes cast)	2018

The proposed amendments in relation with an increase in the contribution base rate from 3.30 per cent to 3.55 per cent are therefore adopted.

10 May 2016

(Communication by SHIF)

Points of view on SHIF

The editors are pleased to announce that we have received two interesting contributions by M. Ecuivillon and L. Sommaro on the question of the Health Insurance Fund, its management and the increase in contributions. Please turn to the sections **Point of View**, page 115.

SHIF: A Reality Check

On 4 December 2015 Amendments to SHIF Regulations and Rules (SHIF/15/1) was issued and sent to the participants by mid December.

In response the Staff Union Committee decided to circulate among its members a petition against the **7.57 per cent increase in the contribution rate** (art. 3.6), that is from 3.3 to 3.55 per cent base rate. This was accepted and in pursuance of art. 4.17.2 of the SHIF Regulations and Rules submitted to a vote by the participants in March 2016.

The Bureau of the Section consequently studied the financial position of the Guarantee Fund in the light of new financial data being circulated which showed that the Guarantee Fund had nearly reached its statutory maximum level (see table para. 10 below). These data clearly contradicted the somewhat alarming projections by the draft 2013 Actuarial Study on which the proposal for an increase in contributions was based. The Bureau of the Section having reached the conclusion that the proposed increase was not justified, a circular letter was issued recommending all former colleagues to refuse the

increase by voting **no** to the proposed amendment.

All information is based on published records; the comments are partly based on observations received by readers, partly editorial and are in brackets and in *italics*.

1. When in 2012 when the Guarantee Fund stood at US\$59.million and thus well above the statutory minimum level of US\$28.1 million, it was noted that the ITU's part of the Fund had been declining, from US\$11.2 million in 2002 to only 6.3 million in 2012.

Hence at the 111 Meeting of the Management Committee on 30 October 2012, the SHIF Executive Secretary presented a proposal to an increase of the 3.30 per cent base rate with three options: a) **An increase to 3.55 per cent for ILO participants only;** b) **an increase to 5.16 for ITU participants only;** c) **an increase to 3.91 per cent for the whole Fund (ILO and ITU).**

He further announced that the ILO Programme and Budget Proposal 2014-2015 would support an increase of 3.55 per cent. In response the members of the Management Committee representing the insured persons declared that they would support an increase up to 3.91 per cent provided the SHIF staffing levels would not be affected. *(The Executive Secretary appears to have submitted his own projections for 2014-2017 (text quoted under para. 3 below) to the ILO administration without a proper actuarial study in hand and although it was overdue according to Art. 3.10 of the Regulations and Rules. As it soon was to become clear, the projections were seriously misleading. See the financial data in para. 7 below).*

2. At the 212 Meeting of the Management Committee on 12. December 2012 the SHIF Executive Secretary informed the members that funds had been made available for an actuarial evaluation. *(According to the Report of the Fund 2006-07 two actuarial studies had been undertaken. Thus, a new study should have been due already in 2010, as it is required once every three years.)*

3. The ILO Programme and Budget Proposal 2014-2015 (GB.317/PFA/1) was issued under the date 28 January 2013. The text of Art. 359 proposes "increasing the base rate from 3.3 per cent of remuneration or pension to 3.55 per

cent." Further the Art. 360 states: "The SHIF's solvency is maintained through a Guarantee Fund, which at 31 December 2013 is projected to be some 12 per cent below the mid-point between its statutory minimum and maximum levels, declining to 36 per cent (or \$25.2 million) below the mid-point by 31 December 2015. The 7.52 per cent base rate increase is aimed at ensuring that the Guarantee Fund balance remains at the mid-point over the next two biennia."

The Programme and Budget 2014-15 was approved by the International Labour Conference in June 2014. *(The same amount was later included in the current 2016-2017 budget. The increase to 3.55 base rate was based on the assumption that the ILO would **not** support the ITU shortfall, see para.1 above).*

4. At the 216 Meeting of the Management Committee of 11. November 2013 the Actuarial Study (in draft, dated October 2013) by Anso Hewitt GmbH was presented and discussed. It was concluded that no proposal for an increase could be formulated until outcome of discussion between ILO and ITU was known. *(The study was in draft form, based on 2012 audited figures and on the assumption that SHIF would continue with the participation of ITU. It should be further noted that no **final** report was submitted although the introduction contains the following remark: "We are in the process of refining this split [with ITU] by developing and unshing separate claims costs assumptions for the ILO and ITU.")*

5. On the 27. January 2014 at the 218 Meeting of the Management Committee, its members were informed of the ILO's refusal to support the financial shortfall coming by the ITU and its decision to separate from the Fund. Negotiations took place between the two organisations regarding the modalities and the amount to be returned to ITU as part of the Guarantee Fund. *(The SHIF Rules and Regulations has no provision for such a break-up and the Management Committee appears to have had no part in the negotiations.. It further raises a worrying precedes for separating/excluding certain groups of insured persons, eg. Retirees/survivors).*

6. The participants were first notified of the departure of the ITU from SHIF at the General Meeting on 28. February 2014. At the same time the intention to increase the contributions was announced, it being considered necessary in view of the findings of the (draft) actuarial study of

October 2013, as explained by SHIF Executive Secretary. He also undertook to make the study available to the participants. (*This was never done in spite of repeated requests*).

7. At the 223 Meeting of the Management Committee on 24. June 2015, according to the Record of Decisions “**MC decides unanimously minus one abstention** to propose to the SHIF insured persons an increase in the base rate of SHIF contributions **from 3.3 per cent to 3.55 per cent** of remuneration or pension, it being understood that if could be accompanied with a possible adjustment of certain benefits which may make the proposed increase more acceptable to the SHIF insured persons.” (*It should be noted that one of the elected members had withheld his vote and that two of the three substitute members (without voting rights) representing the participants subsequently have voiced their objections in writing*).

8. Only on 4 December 2015 was the Amendment to SHIF Regulations and Rules (SHIF/15/1) finalised and sent to the participants by mid December. In response the Staff Union Committee decided to circulate among its members a petition against the increase in base rate (amendment art. 3.6). This was accepted by virtue of art. 4.17.2 of the SHIF Regulations and Rules and submitted in March 2016 for a vote by the participants, its deadline for response being 3 May.

9. In January 2016 the asset and liability statements for the Fund 2013 and 2014 were posted on the SHIF homepage, and the position of the Guarantee Fund as per 31. December 2015 was reported in the March SHIF NewsLetter. (These figures are included in the table below.)

10. On the basis of the known financial data the below table has been drawn up.

Financial position of SHIF

In US\$	2011	2012	2013	2014	2015*
Contributions received	46.117.929	44.881.507	45.429.435	46.151.201	43.877.485
Benefit expenditures	42.408.380	40.793.966	44.037.015	40.861.035	41.873.475
Guarantee Fund	48.541.261	53.172.144	55.454.009	58.400.792	61.230.736

*Provisional figures (as per March 2016)

From the above it can be concluded: that the Guarantee Fund currently is approaching its statutory maximum level at ½ of expenditure over the three preceding years (Art. 3.8.1), at which point the Management Committee will be under the obligation to “increase benefits and/or reducing contributions” (Regulations and Rules, Art. 3.8.2).

11. On 10 May the following result of the votation was published on SHIF’s homepage. Of 5434 insured persons 3132 ballot forms were received. 106 were not valid, 1013 voted **yes** and 1013 **no** to the increase in contributions.

The fact that the majority voted **no** to the increase is a clear sign of their concern. That the

no was not carried is due to the provision in the Regulations and Rules (Art. 4.17.1) which requires that “two-thirds of the votes cast against the proposed amendment” is required for it not to come into effect. **Five** votes only make the difference!

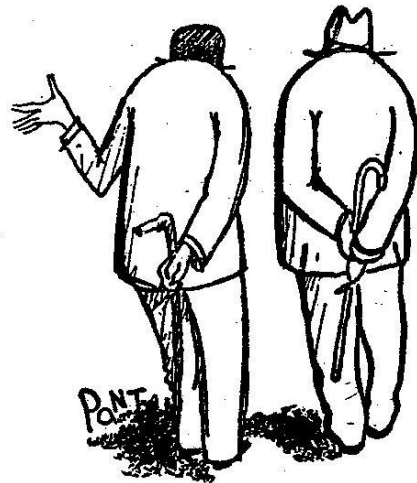
As the matter stands at the moment of writing, it is for the Management Committee to implement the increase in base rate (Art. 3.6 of the amendments). It will also be its duty to ensure that a new actuarial study is undertaken still this year (2016) in conformity with the provision of Art. 3.10 (quoted above).

Message

The reader may already have formed an opinion, but should bear in mind the very sound advice once given by Sir Eyre Crow: “*Never believe what you want to believe until you know what you ought to know*”.

A final remark. The cases of fraud reported in recent time do in no way endanger the Fund. That they point in the direction of stronger and effective controls is evident and the Director-General’s intention to take measures relating to the improvement of the administration is to be welcomed (CABINET BROADCAST 13 May 2016). The Regulations and Rules of SHIF would profit from an increased influence by the participants and greater accountability and transparency. However, as they stand they must be strictly observed, and as has been observed, this is not always being done with the regrettable results outlined above.

IE



The fact is, my dear fellow – Mark Twain was probably right when he said “If voting made any difference they wouldn’t let us vote.”

New emergency number

The SHIF has concluded a contract with an internationally renowned assistance company to facilitate admission to hospitals in case of emergency treatment.

There is a new Emergency Telephone Number for use **only outside** the working hours of the SHIF, if:

- Your situation is an emergency, i.e., you or one of your insured family members must be admitted to a hospital for immediate care
- or
- A SHIF letter of guarantee has been refused for admittance to a hospital or clinic.

The number to use is: +41 22 819 44 14 (they will ask for your telephone number and will call you back immediately)

New SHIF cards will soon be distributed to all SHIF insured which will include the emergency number so you will always have it with you.

When you call the emergency assistance number (in English, French or Spanish), they will verify that:

- you, or your insured family member, are covered by the SHIF; and
- your situation is an emergency or the SHIF letter of guarantee has been refused for admittance to the hospital or clinic. If the situation is not considered an emergency, your case will be relayed to the SHIF for further follow up.

During working hours in Geneva, you should continue to contact the SHIF directly either by telephone (you may find all our phone numbers on our website – www.ilo.org/shif) or by email (SHIF@ilo.org)

Important - For a planned hospitalization, please contact SHIF as soon as the name of the hospital and the dates of hospitalization are known to allow SHIF to send a letter of guarantee to the hospital prior to your admission date.

Quote – unquote ...

Older people are endlessly fascinating because they have 70 years of experience coiled up inside them.

Raymond Tallis

New form for reimbursement claims

New SHIF claim for reimbursement forms (ILO 937) have arrived. They are available in Headquarters at the SHIF Secretariat. Distribution to all field offices is being organised by the Communications and Files Section (DOSCOM). The new form is green. You will

find instructions on how to submit a claim on the front and important additional information on the back. An electronic version of this form will soon be available on our website (www.ilo.org/shif), replacing the current one which does not work with all browsers.

News of the ILO

Message from the Director-General

Dear colleagues,
2016 started with a strong focus on the future of work – and I think it will continue that way! I addressed the annual Conference of the Confederation of Norwegian Enterprise and an OECD policy forum in Paris on this subject. The World Economic Forum in Davos had as its theme “the Fourth Industrial Revolution” with, I would say, a very strong leaning towards “technological determinism”. I am trying to get across the point that while technology will certainly shape the future, policy choices would be critical in determining the human outcomes. Generally, interest in the Future of Work Initiative continues to be strong and we are beginning to get some good feedback from member States on their plans for the national Future of Work dialogues this year.



The Syrian refugee crisis continued to be high on the international agenda and has served as a reminder of other long-standing refugee crises in many parts of the world. A strict line between humanitarian and development dimensions has

become increasingly difficult to maintain – not surprisingly when you consider that a generation is being brought up in camps or other precarious conditions. Consequently, jobs and livelihoods are moving to the centre stage with respect to both host and refugee communities. In Jordan I visited a refugee camp where the familiar three priorities kept coming over: going home safely, education for the children and the opportunity to work. This was reflected on the agenda of the London “Supporting Syria and the region” donors’ Conference in early February which again focused on three themes: “jobs and economic development”, “education” and “inside Syria – protection of civilians and humanitarian actions”.

I was received by King Abdullah in Jordan and he and Prime Minister Salam of Lebanon whom I met at the London Conference, both affirmed that the ILO needed to be engaged. The fact that we were able to speak at the London Conference is a positive sign.

A major element of the Standards Initiative started to take shape last week with the first meeting of the Tripartite Working Group on the Standards Review Mechanism. This is a difficult and sensitive exercise. It got off to a good start. There is a long road ahead but a positive beginning is important. Thanks to Corinne Vargha and the NORMES team for the excellent preparations – the consultations and the drafting of the document lived up to the expectations of the Working Group and the collegial atmosphere at the closing (one and a half days early) was very encouraging.

Last March we had the annual long service award ceremony here at headquarters – and as always it

was an enjoyable, convivial moment. Congratulations to all colleagues (more than 50 of them!) at headquarters and in the regions who reached this milestone. It was a pleasure to meet them as well as the family members and friends who came along. To complement individual recognition I am hoping that before long we can institute some form of recognition of good collective initiatives within the Office – in the spirit of *One ILO*.

Within the UN System, the ILO's participation has been solicited for a number of major initiatives. As you already know I assumed the Chair of UN Water for the next two years and the theme this year is Water and Jobs. In February I launched the UN Global Initiative on Decent Jobs for Youth in New York where there is enormous appreciation of ILO leadership. I will join a High-Level Panel on Women's Economic Empowerment launched by UN Women which should fit well with our own Women at Work Initiative. Thanks in advance to the GED team for the role they will play. We will be involved in a High-Level Commission on Health, Employment and Economic Growth co-

chaired by President Hollande and President Zuma. A central focus will be on the acute shortfall of health sector workers needed to address the large gaps in health protection. I will serve on the Commission and colleagues will be providing technical inputs – thanks to Xenia Scheil-Adlung and Christiane Wiskow for the preparatory technical work.

I want to draw your attention to the recent designation of Martin Oelz as the new Ethics Officer. Thanks to Martin for taking on this role and to Monique Zarka-Martres the outgoing officer. Each member of staff is required to observe the highest standards and principles of conduct and integrity in accordance with the provisions of the Constitution of the ILO and the UN Charter. The Ethics Officer has an important role to play in promoting respect for these principles of conduct and Martin will be available to advise, guide and, critically, to promote awareness of the expected standards of conduct. I look forward to working with him to see how we can best support his work.

3 March 2016

Guy Ryder

Structure, composition and geographical location of ILO offices

Introduction

1. Following the Field Operations and Technical Cooperation Review, this announcement coming into force for 24 December 2015 sets out the decisions on the adjustments to the structure, composition and geographical location of ILO offices.
2. These adjustments reflect the overall conclusion of the Review that the changes required are primarily those that facilitate new ways of working across the ILO and are less about radical structural and geographical change.

Key decisions

3. The current number, designation and location of the country offices (COs) and Decent Work Technical Support Teams (DWTs) will be retained.
4. The designation of the regional offices (ROs) remains unchanged,

5. The designation of regional directors remains the same.
6. A list of the full names and internal short names for all ILO offices is provided in Appendix I. The geographical coverage of all ILO field offices is shown in Appendix II.
7. The following measures are designed to strengthen the capacity of field offices:
 - (a) Additional technical specialists to be assigned to DWTs from the beginning of the 2016–17 biennium.
 - (b) A maximum of three technical specialists to be posted in ROs.
 - (c) Each CO to have one international technical position in addition to the director. This measure will be gradually implemented subject to availability of resources. To this end, deputy director positions, where they exist in COs, are to be phased out and converted into fully-fledged technical positions.

- (d) Clear distinctions will be made between the responsibilities of ILO country directors and those of DWT directors, and the technical support responsibilities of departments and specialists at headquarters (HQ), while also respecting the specificities that apply to employer and worker specialists.

Functions of offices, directors and reporting lines

8. The following are the core functions of the offices, their directors and their respective reporting lines.

Regional offices

9. Regional offices retain their overall political and management responsibilities for the promotion of ILO principles and policies in the region and the implementation of the approved programme and budget. They provide strategic guidance and support to all COs and DWTs in the region.
10. Regional offices also play a principal role as “broker” in cases of competing demands to ensure that technical services are provided across the entire region in an equitable and balanced way within the framework of outcome-based workplans. They facilitate the flexible deployment of technical specialists within regions, as and when needed.
11. Regional directors are responsible for providing high-level political and strategic direction to ILO work in their region, including in relation to regional and subregional institutions, coherent with the overall strategic vision of the Office. They have responsibility for the coordination of programming and management of resources and for overseeing the directors and staff responsible for effective delivery of programmes to achieve ILO results in the region. They bear overall responsibility for activities and resources allocated to the region. They report to the Deputy Director-General for Field Operations and Partnerships (DDG/FOP) and, as appropriate, advise the Director-General, including through the Global Management Team.

Country Offices (single or multi-country)

12. Country offices (single or multi-country) have frontline responsibility to support constituents in developing and

implementing programmes in the context of the Decent Work Agenda. This is mainly in the form of Decent Work Country Programmes and is closely coordinated, where applicable, with United Nations Development Assistance Frameworks (UNDAFs).

13. CO directors (single or multi-country) have overall responsibility for relations with government authorities and social partners respecting the primary responsibility of employer and worker specialists for relations with the latter, and other national partner institutions. They are responsible for preparing and implementing the ILO programme of cooperation, and are accountable for the implementation of Decent Work Country Programmes (DWCPs) in the countries they cover. They are also responsible for cooperation with partner agencies through United Nations Country Teams (UNCTs) and for ensuring coherence with national development frameworks, including UNDAFs. They report to the regional director.
14. CO directors are accountable for the management of resources allocated to their office and projects within their area of geographic competence and are responsible for ensuring their decisions conform to ILO technical, administrative and financial policies and procedures. When COs and DWTs are in the same location there is only one CO director also serving as DWT director.

Decent Work Technical Support Teams

15. DWTs provide high-quality, timely, and integrated technical support to COs in the design and implementation of DWCPs in response to their requests within the framework of outcome-based workplans. This support includes technical and policy advice, information and analyses.
16. The workplans of DWTs in each region are coordinated and monitored by the respective regional office to ensure that the provision of technical support to country offices and tripartite constituents is equitable and balanced according to established criteria and agreed priorities.
17. Technical specialists assigned to a specific DWT may be called upon to provide support to countries in the region other than those covered by their particular DWT.

18. DWTs report on all issues to regional offices. Directors of DWTs, who may also have responsibility as CO directors, are accountable to regional directors in all capacities.
19. DWT directors are responsible for technical support to constituents through the deployment of a team of technical specialists. In consultation with the regional office and HQ policy departments or the Bureaux for Employers' and Workers' Activities (ACT/EMP and ACTRAV), as appropriate, they programme the technical support of specialists in countries in accordance with a plan of work jointly agreed with the relevant CO director(s).

The specific modalities for the functioning of employer and worker specialists, as set out in paragraphs 26 and 27 below, will apply. DWT directors report to the regional directors as their responsible chief and the regional director prepares their performance appraisals with technical inputs from the Policy portfolio.

DWT directors ensure that technical support provided under their authority conforms to quality standards and policy orientations defined by HQ policy departments. When performing a dual role of DWT and CO director, the director also assumes the responsibilities summarized above for the latter.

Functions of Global Technical Teams

20. Global Technical Teams (GTTs) bring together experts in particular areas in the field and at headquarters in a single team which is led by the relevant HQ policy department director. They will aim to forge strong communities of practice among specialists working in similar fields.

Other ILO offices/representations

21. The ILO Offices in Tokyo and Washington report directly to the Director-General.
22. The ILO Offices in Ankara, Berlin, Brussels, Lisbon, Madrid, Paris and Rome report to the Regional Office for Europe and Central Asia.
23. The ILO Office in New York reports to the Director of the Department of Multilateral Cooperation (MULTILATERALS) in the Field Operations and Partnerships Portfolio.
24. The Liaison Officer for Myanmar reports to the Deputy Director-General, Management and Reform (DDG/MR).
25. National Coordinators report to the director of the ILO country office covering the country in which they are located.

Employers' and workers' activities

26. Established procedures continue to apply with respect to the functioning of ACT/EMP and ACTRAV and their field employer and worker specialists, including recruitment and selection and performance management procedures. Employer and worker specialists are integral members of DWTs contributing to DWT outputs and with responsibility for managing the relationship between the Office and employer and worker constituents, respectively. As such, they are the primary points of contact between the Office and employer and worker constituents.
27. Directors of ACT/EMP and ACTRAV are responsible for the overall supervision of specialists and have functional responsibility for the approval of their workplans. Employer and worker specialists are to ensure that their initiatives and activities are communicated and, as appropriate, coordinated with the relevant COs and DWTs.

Guy Ryder, Director-General

Paris Agreement on climate change

"The Paris Agreement on climate change is a new covenant with the future. Let us never forget -- climate action is not a burden; indeed, it offers many benefits. It can help us eradicate poverty, create green jobs, defeat hunger, prevent instability and improve the lives of girls and

women" Secretary-General Ban Ki-moon said in his opening address at the signing ceremony.

Although the content of the Agreement was adopted at COP21 in Paris last December, April 22nd signing will create national legal

obligations for measureable and concrete action to stop harmful emissions and protect the planet. The agreement will enter into force 30 days after at least 55 countries, accounting for 55 per cent of global greenhouse gas emissions, have ratified the Agreement.

An important element of the Paris Agreement is the recognition of “the imperative of a just transition of the workforce and the creation of decent work and quality jobs in accordance with nationally defined development priorities”.

Gilbert Houngbo, ILO Deputy Director-General, in his statement at the UN’s signing ceremony said that “Climate change poses major risks to economic prosperity and social progress. Unabated climate change will exacerbate damage to infrastructure, disrupt business activity, and destroy jobs and livelihoods on an unprecedented scale. There is an urgency to act.”

In concluding his speech at the signing ceremony, Mr. Houngbo stated that “climate change policy responses – when discussed and implemented with the participation and agreement of workers and employers, the government, and civil society actors – are better informed, more stable, easier to implement, more beneficial for workers and businesses of all sizes, as well as society at large.” The recognition that climate change and employment present interrelated challenges requiring coordinated responses shows that labour markets can contribute significantly to climate action by generating jobs, enhancing environmental sustainability and promoting social justice.

The Director-General Guy Ryder, in highlighting these connections in the newly agreed global

development vision, said “with the SDG’s and the Paris Agreement in hand, and the Decent Work Agenda at our disposal - we can now jointly pursue Agenda 2030’s ‘Plan of Action for people, planet and prosperity’, where economic growth, environmental protection and social justice are mutually supportive and pursued together.”

In relation to the scope and scale of the employment potential of a green economy, an ILO report stated that “at least half of the global workforce – the equivalent of 1.5 billion people – are affected by the transition to a greener economy.” Furthermore, the report indicated that the transition to a low-carbon economy “could generate up to 60 million additional jobs” in sectors such as construction, agriculture, tourism and waste management.

To meet this growing demand for national green economy strategies, the ILO, UNEP, UNIDO, UNDP and UNITAR created the Partnership for Action on Green Economy (PAGE). PAGE currently works with a dozen countries to help formulate and adopt green economy policies, strengthen national partner capacity to implement initiatives, provide access to tools and training programmes, collect data and create and share knowledge on green economy to support country-level implementation.

In a special event held before the Paris Agreement Signing Ceremony, a new UN initiative called the Southern Climate Partnership Incubator for the SDGs (SCPI), Mr. Houngbo stated that “South-South and Triangular Cooperation is also an important vehicle to promote decent work outcomes in the context of climate change.

Appointment of the Director-General

At its 326th Session in March 2016, the ILO Governing Body approved the following timetable for the appointment of the Director-General in view of the current term of office of the Director-General ending on 30 September 2017:

- 18 April 2016: The Chairperson of the Governing Body called for candidatures
- 15 July 2016: Last date for the reception of candidatures

During the 328th Session of the Governing Body (27 October-10 November 2016):

- 31 October 2016: Candidate(s) hearings
- 7 November 2016: Ballot for the election of the Director-General
- 1 October 2017: New term of office of the Director-General commences

Update on the headquarters building renovation project

Recent developments

The building renovation works started in late March 2015 with the site installations and are advancing at a steady pace, on track for completion in 2019.

The dismantling work and the asbestos removal has been completed on the southern third of the main building (floors 1–11). Refitting works commenced on 4 January 2016 with fire protection being applied to the underside of the concrete slabs, and with the construction of standard office mock-ups.

The worksite has been clearly and physically segregated from the operational parts of the building with sound dampening and “ninety minutes” fire proof walls. Initial interference from the worksite activities has subsided.

Mechanical, electrical and plumbing works will start shortly and will be closely followed by the renovation of the façade.

The renovation of the southern third of the building will be completed and staff will be relocated by the end of 2016. The Office will be actively planning to accomplish the moves into the renovated premises as quickly and as efficiently as possible, to enable the renovation of the middle third to continue without undue delay. Planning of the latter will begin in the second quarter of 2016.

In the *Message* Nr. 57, 2015 the different stages of the works were described. The first phase comprised the renovation of the main building (ongoing), while the work to be executed on the lower floors would be reassessed and then carried out, depending on the available funds. However, this would not be done until the first third of the main building had been renovated. The limited work on the lower floors currently foreseen within the approved budget comprise: installation of insulated glass in the large bay windows in the conference rooms and incorporation of emergency exits to ensure that the ILO meets the requirements.

In order to minimize the impact of the renovation works of the lower floors on the Office’s operations, the work will be done in

three main phases: the conference centre (southern end), the general services (northern end) and the parking area. The renovation of the conference centre will be further divided into three parts, each estimated to take approximately nine months. The same approach is planned for the general services, with the same time estimates.

The parking renovation works could be carried out separately and in parallel with the works, mentioned above, one floor at a time, each floor averaging approximately five months duration. Given the need to maximize the operational capacity during the renovation and minimize any costs of renting external facilities, the works have been provisionally planned over a five-year period.

Land sales and financing

An agreement has been reached with the Canton of Geneva on the relinquishment of the leasehold land located on the Route de Ferney (Plot No. 3924, see plan in *Message* nr 58, 2015), which was leased for 99 years to the ILO in 1975.

Consequently the Office would relinquish its leasehold on the property and in return would receive freehold title to one half of the property to be sold to the Hans Wilsdorf Foundation at market price. The Foundation will make the property available to the Graduate Institute of International Studies for the construction of a student residence.

The sales proceeds of CHF28 million will be credited to the renovation project. This amount is lower than estimates made in 2010, but reflects current market prices. The final value is less than that previously anticipated by the Office estimate. Given the terms of the leasehold, the Office considers the final agreement to be a fair compensation.

The disposition of Plot No. 3924 and the Avenue Appia sale (Plot No. 3844) results in the financing status for the approved budget level of CHF205.5 million (see details in *Message* no 57, 2015, p. 59).

As in the past we will keep you informed of further developments.

Staff Movements

Mr Hassan Yasser Ahmed (Egypt) is appointed Senior Adviser in the Director-General's office (CABINET), with effect from 1 February 2015.

Ms Giovanna Rossignotti (Italy) is appointed Deputy Director of the Strategic Programming and Management Department (PROGRAM), with effect from 15 January 2015.

Mr Fabio Bertranou (Argentina) is appointed Director of the ILO Decent Work Team and Country Office for the South Cone of Latin America (DWT/CO-Santiago), with effect from 1 April 2015.

Ms Annette Ching (Trinidad and Tobago) is appointed Director of the Director-General's Office (CABINET), with effect from 1 May 2015.

Mr Juan Llobera Serra (Spain) is appointed Deputy Legal Adviser, Office of the Legal Adviser and Office of Legal Services (JUR), with effect from 1 March 2015.

Mr Georges Politakis (Greece) is appointed Legal Adviser and Director of the Office of Legal Services (JUR), with effect from 1 March 2015.

Mr José Manuel Salazar-Xirinachs (Costa Rica) is appointed Regional Director of the ILO Regional Office for Latin America and the Caribbean in Lima, with effect from 1 June 2015.

Mr Virgilio Levaggi Vega (Peru) is appointed Director of the Partnerships and Field Support Department (PARDEV), with effect from 1 August 2015.

Ms Regina Monticone (United States) is appointed Senior Adviser to the Director of the ILO Office for the United States in Washington, with effect from 1 July 2015.

Ms Vera Lucia Perdigao (Guinea-Bissau) is appointed Director of the ILO Decent Work Team for Central Africa and Country Office for Cameroon, Angola and Sao Tome and Principe (DWT/CO-Yaoundé), with effect from 1 July 2015.

Ms Corinne Vargha (Hungary) is appointed Director of the International Labour Standards Department (NORMES), with effect from 1 July 2015.

Mr Alexio Musindo (Zimbabwe) is appointed Director of the ILO Country Office for Zambia, Malawi and Mozambique (CO-Lusaka), with effect from 1 July 2015.

Ms Claudia Coenjaerts (Belgium) is appointed Director of the ILO Decent Work Team and Office for the Caribbean in Port-of-Spain (DWT/O-Port-of-Spain), with effect from 1 August 2015.

Mr Dramane Haidara (Mali) is appointed Director of the ILO Country Office for Côte d'Ivoire (CO-Abidjan), with effect from 1 September 2015.

Ms Panudda Boonpala (Thailand) is appointed Director of the ILO Decent Work Team for South Asia and Country Office for India (DWT/CO-New Delhi), with effect from 1 August 2015.

Mr Akira Isawa (Japan) is appointed Deputy Director of the Sectoral Policies Department (SECTOR), with effect from 1 October 2015.

Mr Chang-Hee Lee (Republic of Korea) is appointed Director of the ILO Country Office for Viet Nam (CO-Hanoi), with effect from 15 September 2015.

Ms Carmen Moreno (Spain) is appointed Director of the ILO Decent Work Team and Country Office for Central America (DWT/CO-San José), with effect from 1 September 2015.

Mr Francesco D'Ovidio (Italy) is appointed Director of the ILO Country Office for Indonesia (CO-Jakarta), with effect from 1 October 2015.

Ms Mary Kawar (Jordan) is appointed Director of the ILO Country Office for the United Republic of Tanzania, Kenya, Rwanda and Uganda (CO-Dar es Salaam), with effect from 1 December 2015.

Mr Peter Poschen (Germany) is appointed Director of the ILO Country Office for Brazil (CO-Brasilia), with effect from 1 December 2015.

Ms. Ruba Jaradat (Jordan) is appointed Regional Director for the Arab States in Beirut, with effect from 16 November 2015.

Ms Akiko Taguchi (Japan) is appointed Director of the ILO Office for Japan in Tokyo (ILO-Tokyo), with effect from 1 February 2016.

Mr Dennis Zulu (Zambia) is appointed Director of the ILO Country Office for Nigeria, Ghana, Liberia and Sierra Leone (CO-Abuja), with effect from 1 November 2015.

Mr David Lamotte (Australia) is appointed Deputy Director of the ILO Regional Office for Asia and the Pacific in Bangkok (RO-Asia and the Pacific), with effect from 15 December 2015.

Message

Mr Philippe Vanhuynegem (Belgium) is appointed Director of the ILO Decent Work Technical Support Team and Country Office for the Andean Countries (DWT/CO-Lima), with effect from 1 January 2016.

Mr Yanguo Liu (China) is appointed Director of the International Training Centre of the ILO in Turin (ITC-ILO), with effect from 1 February 2016.

Ms Els Brackenier (Belgium) is appointed Deputy Director of the Internal Services and Administration Department (INTSERV), with effect from 1 April 2016.

Mr Vinicius Carvalho Pinheiro (Brazil) is appointed Director of the ILO Office for the United Nations in New York (ILO-New York) and Special Representative to the United Nations, with effect from 1 February 2016.

Ms Ingrid Christensen (Denmark) is appointed Director of the ILO Country Office for Pakistan in Islamabad (CO-Islamabad), with effect from 1 April 2016.

Mr Victor Van Vuuren (South Africa) is appointed Director of the Enterprises Department (ENTERPRISES), with effect from 15 February 2016.

Mr. Khalid Hassan (Pakistan) is appointed Director of the ILO Country Office for the Philippines (CO-Manila), with effect from 1 April 2016.

Ms Deborah Greenfield (United States) is appointed Deputy Director-General for Policy, with effect from 3 May 2016.

Mr. Richard Howard (United States) is appointed Director of the ILO Country Office for Nepal in Kathmandu (CO-Kathmandu), with effect from 1 August 2016.

Ms. Alice Ouedraogo (Burkina Faso) is appointed Director of the Internal Services and Administration Department (INTSERV), with effect from 1 July 2016.

Asylum seekers in Geneva

The first group of asylum seekers – from Eritrea, Syria, Afghanistan and Iraq – have moved into the building located at the intersection of Avenue Appia and route des Morillons.

Since the International Organization for Migration (IOM) has assembled a very large group of volunteers, it has been decided that the IOM Staff Association Committee will coordinate these activities. Therefore those wishing to help should complete the questionnaire at:

<https://www.surveymonkey.com/r/L9DPV58>
and contact Ms. Gabriela CASTILLEJOS GARCIA, Secretary of the IOM Staff Association Committee at the following address: gcastillejos@iom.int

Furthermore, we have been informed that a small group of residents of the “pays de Gex” mobilized to support the reception of one or more refugee families in some municipalities in

neighbouring France. This group – made up of people of all ages, religions (or no religion) and professions – rallied around this cause in a spontaneous and apolitical manner and joined the Association ALIAS (Association Locale d’Intégration d’Accueil et de Solidarité) whose purpose is to “promote the integration until [there is] complete autonomy of refugees from Syria, Iraq, etc., ... and potentially their return to their country of origin” in the whole “pays de Gex”.

If you wish to support the work of this association, you are requested to:

Complete the questionnaire available at <http://goo.gl/forms/BXiWqO4kyL> indicating your availability for the various actions required for the reception of refugee families in the “pays de Gex”.

(ILO Staff Union Committee)

Quote – unquote ...

The heart has his reasons which reason does not know.

(Pascal, Pensées IV)

History

Albert Thomas en Voyage A sketch of a world traveller in the service of social justice

by Ivan M.C.S. Elsmark

Albert Thomas was not only a politician with a strong social conscience, but a man of action. This was reflected in his view of the ILO. Whereas initially the attention of others was concentrated on the Office (the secretariat), the Governing Body and the Conference, his view embraced the periphery as well as the centre. Only in the member States could concrete results be achieved. Thus from the very beginning he set out to establish close working relations between them and the Office. To achieve this goal Albert Thomas was to become a great traveller. His journeys were multiplied in the dual endeavour to keep in constant direct touch with the major political centres and to establish personal relations with every Member of the Organization, and as far as possible with non-Members too. Dr Schager in his book *Albert Thomas* (1959) rightly calls him “*Ambassadeur du Travail*”.

He was without doubt one of the most travelled politicians and diplomats before the airplane had opened the way for anyone to be omnipresent. As he himself wrote in 1920, “to be on the spot is better than ten years correspondence”. By this bold policy he dragged the member States with him and ensured that the ILO meant business and had come to stay.

As might be expected, he would sometimes be criticised for the length and frequency of his absences from Geneva. According to Edward Phelan, he spent on average twenty weeks a year travelling. This objection never went very far because it could not be shown that his work at Headquarters was in any way adversely affected, and he was well assisted by his able Deputy Director, Harold Butler, whose capacity and loyalty was unquestionable.

In fact, his instructions were that he was not to be considered as “officially absent” so long as he was anywhere within the area roughly contained within the perimeter Paris-Rome-London-Berlin. Unless he were further afield papers and files would follow him precisely as if he were in his Geneva office and came back signed or minuted by return of post. By this device he was able to

keep personal control of all Office affairs and to maintain his detailed knowledge of its various activities.

Much of the information and opinions he collected, and his own views and thoughts from these voyages, are recorded in the multitude of reports he prepared, and which are preserved among the Cabinet papers, series CAT, in the ILO Historical Archives.¹² For today’s readers we are in possession of two important books covering a greater part of his missions. In 1959, the *Société des amis d’Albert Thomas* published his notes of the long voyage to the orient in 1928-29, covering the USSR, Manchuria, China, Japan and Indochina. This was edited by Maurice Colombain under the title *A la Rencontre de l’Orient*. Last year the ILO brought out a selection of notes from his European voyages, edited by Dorothea Hoethker and Sandrine Kott under the title *A la Rencontre de l’Europe au Travail, Récits de voyages d’Albert Thomas*. Both works are at the moment in French only. It may be hoped that the remaining voyages will be available in print one day.

In spite of his many voyages Albert Thomas did not enjoy travelling as such. But like many active persons it gave him the opportunity of escaping from the daily bureaucratic routine, and as already said, he was lucky in being able to count on his able deputy and later successor, Harold Butler.¹³ It was important to Albert Thomas to meet people and collect new impressions and gather views and opinions as well as an understanding of the social and labour conditions in the countries he visited. In the wider perspective thus were advanced the Organisation’s policy and objectives. Not least he was very much publicity-minded and omitted no opportunity to promote

¹² These are the typed reports. Albert Thomas’ notebooks themselves (in so far as they were preserved) are in the French Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.

¹³ *Harold B. Butler* (British national, 1883-1951). Deputy Director 1920-32, Director 1932-38: his memories are (partly) contained in his book *The Last Peace* (1941).

Message

the ideas of the Organisation and the work of the Office while local newspapers were eagerly scrutinized.



It is interesting to consider Albert Thomas as a world traveller. The following description is mainly drawn from the published account of two eye witnesses: his close collaborator Maurice Colombain and his successor Edward Phelan.

Let us first turn to Maurice Colombain's ¹⁴ recollections from these early years of the ILO. "As with all his trips, Albert Thomas prepared this one carefully. Before setting off, or on the train or in his hotel, he studied the notes he had requested from all the different Sections at the Office for the countries he was to pass through or visit, covering the economic situation, the myriad facets of labour problems, the state of ratification of the international labour Conventions, the political situation, the different political parties, the employers', workers' and cooperative organizations. He knew the complexion of both the government and the diplomatic corps of each of these countries. He was familiar with the careers and allegiances of the personalities he knew he was bound to encounter. He also took with him a selection of books in English, French and German on these countries' history, philosophical thought and intellectual trends, literature, arts and

¹⁴ Quoted from *A la rencontre de l'Orient*, preface. Maurice Colombain (French national, 1887-1966) entered the ILO and served in the Cooperative Organisations Service of which he in 1932 became the chief. Albert Thomas, who in his young years had been active in the cooperative movement, highly appreciated Colombain as an efficient and knowledgeable official. His annual reports mention his "enthusiasm for his work, his excellent knowledge of the subject, and authority and reputation in cooperative circles". Besides French he spoke fluent English and German.

international relations, as well as their current issues.

"But right from the start, Albert Thomas carried a much smaller object on his person too: a stenographer's notepad, cut to half the normal size in order to fit into a jacket pocket. This work tool would never leave Albert Thomas' pocket except when it needed replacing, and that would be very often. It was on this collection of cut-down notebooks that every day, on the train or the ship, in the car or the hotel, the traveller would record what he wished to retain from each visit, each interview, each incident, as well as from his own meditations. This was live documentation, done on the spot with future action in mind."

"Then, at every opportunity, whenever he was more or less alone – once again, either on the train or ship or, at the end of a full day, in the hotel until well into the night – he would go through these notes and, at a frenetic pace, dictate what was to form a detailed account of his voyage. Gaston Dubourg, a stenographer in his personal secretariat, was never short of work to do."

A close and personal view is conveyed by Edward Phelan, then chief of the Diplomatic Division, later to become Director-General.¹⁵ He recalls: "I was fortunate enough to be invited to accompany him on many of these missions and I had therefore ample opportunity for observing his technique, and, during longer journeys, the occasion to get to know him more intimately than was possible in his crowded life at Geneva."

"It was fascinating though often a fatiguing experience. He always travelled with one and sometimes two secretaries. No sooner was the train in movement than his capacious serviette would be opened and he would dictate. When the dictation was finished his secretary would proceed to type on a portable machine while Albert Thomas turned to his *lecture*. It was the secretary's business to know when and where the

¹⁵ Edward J. Phelan (Irish national, 1888-1968). A close collaborator of Albert Thomas, he had joined the ILO in 1919, became Chief of Division in 1932, Assistant Director in 1939, Acting Director in 1941, Director-General (retroactive) 1941-48. His memories were published by the ILO in 2009 under the title *Edward Phelan and the ILO*. The text here quoted is taken from his book *Yes and Albert Thomas* (1936).

train stopped. Albert Thomas' reading would be interrupted for the signature of urgent letters and as soon as the station was reached the secretary would alight to post them, and would return with all available newspapers. These were immediately read and cast aside, and the reading of documents and dictation then alternated till some inevitable interruption such as the necessity for a meal or the end of the journey intervened. On arrival we would be met by the head of the ILO Branch Office or by the National Correspondent who would immediately produce the programme of visits and interviews which he had been responsible for organising – in less frequently visited capitals there would be Ministers and officials, Trade Union leaders and employers' representatives."



As stated above, Albert Thomas did not travel on his own. He would be accompanied by a secretary/stenographer, in most cases Gaston Dubourg, and his *Chef de Cabinet*, Marius Viple.¹⁶ Edward Phelan would join most of the important voyages, in particular in English-speaking

¹⁶ *Marius Viple* (French national, 1892-1949). He had joined the ILO as press officer and became in 1923 chief of Cabinet (Director's Office). Over the years he worked closely with Albert Thomas and joined him on most of his voyages. In 1932 he became chief of the Information and Press Service. He finished his career as Assistant Director-General (1947-48) and died in 1949. Albert Thomas highly valued his work as Chief of Cabinet. He writes *inter alia* regarding the voyages: "So carefully had he prepared the trip that the programme was able to be completed without any amendment". He notes that "Viple expended his energies with boundless devotion" but also points out that Thomas should show "rather more indulgence towards people".

countries. In Phelan's words Albert Thomas always struggled with the English language; he was "incurable". Nor was it any better when he was faced with those without proper knowledge of French. "Nothing is more complicated than the life in these countries where one pretends to speak French without proper knowledge of the language", he writes with regret. His remarkable oratorical skills would be wasted upon them. Other officials would be called on to participate, for instance Joseph Herbert,¹⁷ Maurice Colombain, Chung Sing Chan¹⁸ and Iwao Ayusawa¹⁹ (the latter two as specialists and interpreters in, respectively, Chinese and Japanese).

If there was an ILO national representative, for instance Willy Hermann Donau in Berlin and Mario Roques in Paris, or even a French Ambassador or Consul, he would also assist when needed. Albert Thomas evidently possessed the indefinable thing called *personality*.

He would spare neither himself nor his companions during the voyages. There was no time for rest, and whatever the problems, they should be overcome and met with "bonne

¹⁷ *Joseph Edward Herbert* (British national, 1885-1955). He had been on the editorial staff of the *Manchester Guardian* and *The Times* before joining the ILO in 1920 as Director of the London Office. In 1924, he was called to Geneva as assistant chief of the Publications Section and edited *Industry and Labour* and the *International Labour Review*. He is remembered as "a loyal and trusted official, with a clear brain and very sure judgment." In 1938 his annual report notes "Mr. Herbert is one of the best minds in the Office". With the outbreak of the war he resigned and took up the position as press officer at the UK Ministry of Labour and National Service.

¹⁸ *Chung Sing Chan* (Chinese national, 1900-1953). He joined the ILO in 1925, became director in 1932 of the newly established Office in Shanghai but resigned in 1934 due to failing health. Having returned to Geneva with a severe pneumonia he retired on an invalidity pension in 1938.

¹⁹ *Iwao Frederick Ayusawa* (Japanese national, 1894-1972). He had from 1919 to 1924 been a member of the Japanese Delegation to the ILO Governing Body; he joined the Office in 1924 and served in the Intelligence and Liaison Division as coordinator for Japan. In 1935 he became director of the ILO Tokyo Office. He spoke Japanese, French, English, German and Esperanto. His chief notes in a report: "I have been much impressed by the reliability of his work, the soundness of his judgment, and by his evident high intellectual abilities."

Message

humeur". Typical of his attitude, he writes in 1929: "Ultimately it behoves the officials of a great institution like ours, people devoted above all to a great cause, to be capable of putting the missions that are entrusted to us before their own personal convenience, and with a ready heart. This is a matter of character even more than one of service. But it is not sufficient for that service to be good: it must give pleasure to those who execute it as well as to whoever directs it".

Can we say the same today?

Edward Phelan recollects some remarkable incidents en route.



"He was leaving from Prague and as usual arrived at the station with barely a minute to spare. His secretary, who was in another taxi, was held up in a traffic block and lost the train. Albert Thomas had neither tickets nor money or passport – these as usual were in his secretary's keeping. But a detail like that was not allowed to throw out his

programme. He not only boarded the train, but he secured his meals and a sleeper, got past the passport officials at the different frontiers and arrived in Geneva without having been delayed. It was a proof of his supreme self-confidence and of his ability to depend on himself and his personality without any extraneous aid."

Another accident happened at a short stop-over in Berlin in 1928, on the way to Moscow.

"To allow more time for conversation we joined the train at the second station where it stopped for only three minutes. We were told that the sleeping-car was at the head of the train, and followed by two trucks of luggage we strolled to the end of the platform. The train drew in. The sleeping-car attendant after examining our tickets told us they referred to another sleeper at the tail of the train. We made our way down the long platform only to be told that it was a mistake and that that car was full up. We hurried back. As we were halfway along the platform the whistle blew and the train began to move. Albert Thomas did not hesitate a second. He ran for the nearest door of the moving train, shouting over his shoulder to our Berlin Correspondent [Willy Donau]: "Throw the luggage in through the windows". I jumped for the next door and the other members of the mission scrambled in as best they could. The energetic shouts of our Berlin Correspondent had mobilised every porter on the platform and as the train gathered way (fortunately it moved out rather slowly) all the porters in Berlin seemed to be pursuing it with our luggage.

Curious passengers opened windows only to be driven back by one or other of our twenty odd suitcases hurriedly thrust at them in the most dangerous way. One heavy leather bag which contained stationery and a whole office equipment for Albert Thomas' private secretary had been known to astonish the most athletic porters at every great station in Europe and it was a miracle that it arrived on board without serious accident. The whole train had to be searched before our various possessions could be collected, and then the questions of accommodation had to be solved."

Even more seriously, at the frontier between the USSR and Serbia his secretary, Gaston Dubourg, and Iwao Ayusawa went missing. Having gone to post some letters, they had missed the train and had no baggage, no passport and no money. "At the next stop a telephoned message was awaiting

us asking to leave money, luggage and passports, with the stationmaster. There was nothing else to be done. And it was more than a fortnight [before] we were able to catch up at Mukden.

The absence of Dubourg greatly hampered Albert Thomas in his work as he had no one to dictate to. He was compelled therefore to make his own notes as best he could. He made no complaint as he struggled on with a note book and a pencil, but the process was irritating in a train and undoubtedly reduced the amount of reading that he was able to accomplish.”

But the absence of a stenographer to make notes and record his speeches was for him a great drawback, as bear witness various remarks in his notebooks. It was his habit to dictate letters and reports while on the train. They would then be typed and despatched, sometimes with the closing remark “written in haste and typed on the train”.

Albert Thomas, as has been recounted, did not enjoy travelling. Phelan thought that he had a positive distaste. On land he travelled by night wherever possible in order to save time and, never a good sleeper, he slept badly (often not at all) in trains. Moreover, he worked, if anything, more intensively when on a journey.

“From the moment of our arrival at our hotel, apart from the hours devoted to sleep, our whole time was completely mortgaged. The number of people whom Albert Thomas contrived to see was astonishing. I remember one occasion on which he had twenty-two important interviews in one day, nearly half of which involved lengthy journeys to different districts of a great city. Mere numbers, however, give only a false impression of feverish activity. They are to be explained by Albert Thomas’ ability to get more into the day than other people and to the fact that most of the meetings had been arranged in advance. Of course it may be asked: was it necessary for him to see so many people? Would it not have been enough for him to have seen the Ministry or Department of Labour and the employers and workers? But what is covered by the single word “labour” at Geneva becomes administratively very diversified when it is followed up in a national centre. [...]

This sounds as though he endeavoured to see everybody. He did – everybody that mattered –

but in the time at his disposal a selection had to be made. In making it Albert Thomas displayed an uncanny skill. [...] The Ministers of to-day were his acquaintances of yesterday, and the members of the rank and file whom he went out of his way to meet to-day proved to be the Ministers of to-morrow.”

Throughout his voyages, Albert Thomas showed his extraordinary persuasive powers. Did he succeed? The answer is both yes and no. In many countries he was received as if he had been a head of State, his speeches listened to with enthusiasm; in others the attention was less responsive or cool, occasionally even met with hostile demonstrations. In spite of his many voyages outside Europe and plans for the Middle East, Africa, Australia, etc., it was in the European environment he felt more at home. In Poland he had in all circles good friends, Bulgaria was long his warhorse for ratification of conventions. Yugoslavia was particularly dear to him, as during the war he had formed many close links there, so much so that his wife accompanied him there.

Phelan later wrote²⁰:

“He did not live long enough to complete his programme but, besides visiting all the countries of Europe, he travelled to North and South America, China and Japan, Indochina, Indonesia and other countries, and not only to the seat of government but, in so far as time permitted, to all major centres and any regions of the country that displayed special characteristics. He returned not only with a host of experience and knowledge, but with something still more precious for the realization of his plan. Day by day, in the battles that went on in Geneva, he was now able to outflank many of his opponents, deploy new forces, win himself far more room to manoeuvre, and conduct his campaign with greater freedom of action.”

Albert Thomas’ last voyage was planned in May 1932 to take place after the Conference. He was to set out for Paris, Berlin and Warsaw. According to Phelan he had for many weeks been suffering from bad health, and in Paris his doctor told him that one of his lungs was slightly congested; he must rest and abandon the journey to Warsaw. He agreed, but would finish his programme there before returning to Geneva.

²⁰ In the book *Albert Thomas Vivant*, Genève 1957.

Message

The 7 May in the evening he dined alone. Later at night he felt unwell when walking in the street, stopped to order some brandy in a small café in rue Pépinière, became unconscious and death supervened just before midnight at the Beaujour hospital. He was only 53, and had devoted his life to the ILO since his election in December 1919.

As David Morse was later to write²³: “When he died, a legendary epoch closed in the history of

the ILO”. Albert Thomas still casts a towering shadow over the Organisation, and his spirit is still much alive among those who serve or have served it.

We are the guardians of the core values he has passed on.

²³Director-General, 1948-1970.

A Tribute to Emil Schoenbaum

by George Thullen

As I read and re-read Vladimir Rys's article on Emil Schoenbaum (*The man who guided ILO's transition from social insurance to social security*) published in "Message", No. 53, 2013, my own vivid recollections of Emil Schoenbaum, dating back to World War II, resurfaced. Schoenbaum came to Ecuador several times, possibly even twice a year between 1940 and 1944 as an ILO adviser to the country's young social security institution, the Instituto Nacional de Previsión Social. My father, as head of the Instituto's actuarial department, since its creation in 1938, benefitted greatly from Schoenbaum's advice and experience in social security matters.



During some of his visits, Schoenbaum came with his wife who for me and my brothers and sisters became known as "Uncle" and "Aunt" Schoenbaum. In the close-knit community of those who, like my parents had fled from Nazi-dominated Europe, away from family and relatives, it was customary for them to refer to their friends –in-exile as uncles and aunts when talking to us children about them. Hence, it was a

great honor for me and my siblings to address the Schoenbaums as uncle and aunt. Indeed they became very close friends of my parents. They were particularly welcome guests at our home on festive occasions like Christmas and Easter.

Digging through the files in the ILO's archives concerning Emil Schoenbaum and my father, I came across a voluminous correspondence between the two that clearly indicated the very close relationship and trust between the Schoenbaums and my parents. For example, E. Schoenbaum would use my father's post office box at the main post office in downtown Quito as his address while in Ecuador. It became increasingly clear to me that Emil Schoenbaum played a decisive role as mentor to my father. It was thanks to him that my father was invited to Montreal in November 1944 to attend a meeting of social security experts, as representative of Ecuador's social security institution, and many years later to be recruited to the ILO.

In this context it was quite a revelation to me how highly Schoenbaum held my father in esteem when, for example, I came across a letter that Schoenbaum addressed to the Minister of Labor of Colombia in July 1945 recommending my father for technical advice to the Colombian social security institution (he wrote, "Dr. Thullen is an excellent mathematician, and has worked under my supervision in the drafting of the Ecuador's social security system"). In a speech at a meeting of the US Social Security Board in March 1945, Schoenbaum mentioned that the reform of Ecuador's "general social insurance legislation in 1942 and 1943 resulted in one of the most modern and administratively perfect systems".

It was no surprise, therefore, that my father ended up at the ILO, first as an expert posted to Paraguay in 1951/1952, and subsequently at headquarters.

My last recollection of Emil Schoenbaum is a visit to him and his wife in Cuernavaca, Mexico, in 1959, on the occasion of one of my father's

missions to Mexico. The Schoenbaums had settled there as their permanent home. In Mexico and elsewhere in Latin America E. Schoenbaum was known and still is remembered as "Don Emilio".

I last met Mrs. Schoenbaum when she came to Geneva for a visit a year after her husband's death.

United Nations

UN honours memory of Boutros Boutros-Ghali

The United Nations General Assembly met on 18 February 2016 to honour the memory of former Secretary-General Boutros Boutros-Ghali, who passed away on 16 February at the age of 93. It recalled his legacy in helping the world body find its footing in a new global landscape during the tumultuous early 1990s.



Boutros Boutros-Ghali, 1922 - 2016

The Secretary-General Ban Ki-moon said Mr. Boutros-Ghali had both the fortune and the misfortune to serve as the first post-Cold-War UN chief. "While the United Nations was never as paralyzed during the Cold War as many have

portrayed, the new dynamic gave the Organization new leeway to act. This brought promise and peril – and Mr. Boutros-Ghali experienced both" He steered the Organization through a series of world conferences on the environment, population, human rights, women's rights, social development and the unique challenges faced by the world's small island developing states, the UN chief said.

The sixth United Nations Secretary-General term was marked by brutal conflicts in Haiti, Somalia, Rwanda and the former Yugoslavia, among others. Soon after his inauguration, the Security Council met in its first-ever summit of Heads of State. At their request, Boutros-Ghali submitted the report called 'An Agenda for Peace,' an analysis on ways to strengthen UN capacity for preventive diplomacy, peacemaking and peacekeeping. Mr. Ban emphasized that the former Secretary-General also oversaw remarkable growth in peacekeeping. Mr. Boutros-Ghali's Agenda for Peace report made far-reaching proposals for fortifying this flagship UN activity, many of which have since become standard practice – but many of which also remain unfulfilled.

(UN)

Michael Moller extended for one year at the head of the UNO in Geneva

The Secretary-General of the UN has prolonged the mandate of Michael Moller, as Director-General of the United Nations Office in Geneva, for the year 2016. Designated as *ad interim* Director-General of the UNO in November

2013, just after the departure of Kazakh Kassim Tokayev, Michael Moller has had his mandate extended for a year. This information is confirmed by the Head of Information of the Palais des Nations, Corinne Momal-Varian. That

should satisfy many people in Geneva. Very active these last months, the Dane has shown himself to be an ardent defender of international Geneva. Whether about issues of global governance or the weighty topic of the renovation of the Palais des Nations, Michael Moller has shown a flawless commitment.

Retaining at the head of the UN in Geneva this director who speaks French fluently was not easy.

He had indicated himself that he was not amenable to a short term extension. Finally, the Secretary General of the UN, Ban Ki-moon, and his entourage decided to break with custom by maintaining Michael Moller for an additional year. A designation which owes as much to the activism of the person concerned as to efforts exerted discretely behind the scenes by Swiss diplomacy to keep this director with an unexpected profile.

Respect for humanitarian law

Adama Dieng, Deputy Secretary-General of the UNO and Special Adviser to the United Nations Secretary-General for the prevention of genocide, considers that it is urgent to stop the erosion of international law.

At the time the 32nd International Conference of the Red Cross and Red Crescent came to an end in Geneva in December 2015, armed conflicts continued to inflict horror and suffering on civilians. It is regrettable that the suffering is caused by those whose principal obligation is to respect the rules governing the conduct of armed conflicts, in particular the protection of civilians and the targeting only of military objectives.

Kunduz, not an isolated case

The death of patients and medical staff in a hospital at Kunduz in Afghanistan is not an isolated case. In Yemen, incessant attacks on medical structures have been repeatedly denounced by the International Committee of the Red Cross (ICRC). In Syria, health installations have also been attacked by Syrian and allied forces. We continue to see similar developments in Nigeria, the Central African Republic, South Sudan and elsewhere. In all these regions, civilians are hit indiscriminately and in most cases pay with their life.

The necessary bases for action are there

Nevertheless, the international community has no shortage of international instruments with which to protect civilians during armed conflicts, as well as of the infrastructures that are essential for providing social services to the people, such as schools, health centres or the necessary government offices. The Geneva Conventions and their protocols prohibit all attacks on the life of civilians. Moreover, international humanitarian law states clearly that collateral

damage must not be disproportionate in relation to the concrete military and direct advantage expected at the moment of the attack.

Similarly, international human rights law spells out the minimum guarantees applicable to everyone, including civilians and their belongings, during an armed conflict. We have the necessary basis on which we can reinforce our commitment to protect civilians and non-military infrastructures. All we need is the political will to ensure that these commitments are respected.

Belligerents with no state affiliation

Undoubtedly the nature and changing composition of the belligerent parties are challenges to our duty to protect civilians effectively. Whereas formerly armed conflicts involved essentially the participation of national armies directly responsible to the State authorities, today we are witnesses to groups with no state affiliation and in some cases no desire to respect international humanitarian law while they are key actors in armed conflicts.

We have already noted that technology now plays a central role in the conduct of armed hostilities. It is no longer rare that a State relies on drones and other military technologies that no longer need to have armed combatants on the ground. In spite of the use of these technologies civilians are not spared. The belligerent parties take greater precautions to protect their armed forces against damage than they do to protect civilians. It is thus extremely important that the technological development and its precision of which we are witnesses today should be accompanied by an increased capacity to protect civilians so as to minimise and ultimately avoid the loss of human lives every time that this is possible.

It is important that those who are involved in armed conflicts, whether they are state or non-state actors, commit themselves to respect international humanitarian law and international human rights standards.

The destructions of Palmyra and Timbuctoo

The continuation of violations in Afghanistan, Libya, South Sudan, the Central African Republic, Syria and Yemen shows the need to act against the authors of these crimes. This is particularly important when one takes into account that there are armed groups with no, or hardly any, defined command structure in which those who commit such violations could be held responsible. As was recalled by Ban Ki-Moon, Secretary-General of the United Nations, "We are resolved to respect the promise of 'Never again this' and to draw lessons from past failures, in other words to put human rights, the protection of populations and the prevention of criminal atrocities at the centre of our action." He also expressed an ardent wish for the widest possible use of the Analysis Framework adopted by his Office to give support to preventive strategies at the national, regional and international levels.

The recent destruction of cultural temples in Palmyra and of the mausoleum in Timbuctoo by armed groups in Syria and Mali has deprived humanity of invaluable treasures. We are happy to learn that for the first time the International Criminal Court has taken action against individuals suspected of complicity in these

odious crimes against the cultural patrimony of Mali. We hope that the international community will continue to support the International Criminal Court and other international or regional institutions so as to pursue the authors of these violations and other international crimes; also that the States involved in armed conflicts will continue to take the action necessary to make a clear distinction between military targets and civilians and civilian property.

Let us hope that this unprecedented warning that was launched by the Secretary-General of the United Nations, Ban Ki-Moon and the President of the ICRC on the impact of on-going conflicts on civilians will be heard. They are right to demand that concrete and urgent measures be taken in the face of human suffering and insecurity. It is urgent to act!

Adama Dieng



Health Corner

These articles are not intended as a substitute for consultation with health care professionals.
Each individual's health concerns should be evaluated by a qualified professional

Painful old age

Pain does not wait for you to get old, but when it touches old people it is too often badly identified, both by family members and by medical attendants. Banalised, under-valued, their complaints are nevertheless the expression of real suffering.

Myths about pain felt by old people.

"When you are old you feel pain less". This is completely false, there is no change in the

threshold of pain in old people. They feel pain, alas, with the same acuity as when they were younger.

"Pain is a result of aging". No, pain is not a natural consequence of getting older. On the other hand, older people obviously suffer more frequently from ailments liable to provoke pain.

"Painkillers may be harmful to the physical and mental health of old people". It is true that age is one of the

numerous parameters which are taken into account when deciding on treatment, but no more or less at 100 years than at 50 or 10 years of age.

Chronic pains due to age

Although old age is not an ailment in itself, the consequences of wear and tear are nevertheless unavoidable. They affect 50% of old people who live at home and up to 90% of those in institutions. Sooner or later, depending on our heritage and our style of life, pains linked to age appear in many places and have multiple origins. They are most frequently found in the muscles and the articulations. The back, the knees, the neck are often affected by rheumatism, osteoporosis or inflammation. But many other pathologies, neurological, cancerous, vascular, are liable to produce pain in old people. These afflictions often lead to invalidity and are important factors in diminishing the quality of life.

The psychological component

To state that the expression of a complaint of pain has a psychological element does not mean that one denies its reality. On the contrary, it is essential to be aware of this psychic dimension, while realising that it often amounts to an appeal for help from the old person. He or she is expressing in this way a more general distress which they have difficulty in identifying or refused to recognise. One could summarise it as, "I complain, therefore I am". It is indeed not always easy to face the numerous changes linked to age. When confronted with a chronic pain, an old patient has every reason to evaluate with pessimism his future perspectives and thus risks developing a depression. As compared with younger people with depression, who express their uneasiness through sadness, depressed old people have a tendency to say that they are in pain rather than that they are miserable. This means that their psychic suffering is not detected and many depressed old people are treated with painkillers.

The treatment of chronic pain

The treatment of chronic pain in general, and in particular in old people, is without any doubt a complex challenge for the medical staff. A

combination of multidisciplinary participants, doctors, psychologists, ergotherapists, produces the best results. As with young people, old patients should be able to benefit from these diversified approaches so as to confront the multiple factors which are the origin of their pain. Classical pharmaco-therapeutic treatments of course retain their fundamental role. Whatever the age, the whole panoply of the usual painkilling medicines is available: from the indispensable paracetamol to those derived from morphine; without forgetting local treatments such as patches applied to the painful spot. In the same way, massages, physiotherapy, ergotherapy will bring their complementary benefits.

As mentioned above, the assumption of the psychological aspect plays a fundamental role. For pain has an impact on almost all our vital functions, physical, mental or emotional. It is important that the professionals concerned are truly sensitive to the problematics of the pain felt by this category of age.

Preserving our bone capital

Whoever wants to profit serenely of his old age will do well to take care of his/her bone structure. If he/she does not, he/she risks not making "old bones". It is important first of all to take care of the food you eat which has a direct influence on the quality of our bones. Sources of calcium and vitamin D, such as milk products and fish, should figure regularly on the menu.

Concerning the indispensable vitamin D, it is essential to encourage old people to expose themselves daily to the sun for up to half an hour (without sunscreen). This is the means by which the body can synthesise the quantity of vitamin D that it needs. When this is not possible, for example in winter, a supplementary supply of vitamin D is called for. This oily vitamin has the special quality of being able to be stocked by the body, which allows it to be taken once a week, once a month or even every two months.

The muscles must also be kept in shape by specific gentle exercises, such as yoga or tai-chi. This enables the body to absorb shocks and limits injury to the articulations and ligaments.

Avoid dehydration

It's a frequent phenomenon amongst those over 60, for thirst fades, resulting in decreased liquid intake. Besides, the percentage of water in the body is less than for a person of middle age. Finally, with ageing, the capacity of the kidneys to concentrate urine also diminishes, increasing water loss. All these reasons result in increased exposure to the risk of dehydration, especially during periods of high heat.

In other words, it is important to drink in regular quantities, especially outside meals, at least 1.5 litres a day. Don't be reluctant to vary the drinks: tea, herbal teas and sugarless syrup...but limit fruit juices because of their large sugar content.



Where should we look for these vitamins and minerals?

Here are some good suggestions which our readers would be well advised to consider.

Meat,	<i>Meat and eggs :</i> Iron, phosphorus, few soluble vitamins (A and D) and calcium
Fish,	vitamins from the B group
Eggs	<i>Fish :</i> Iodine, potassium and selenium; vitamin E in addition to those present in meat and eggs
	<i>Shellfish and crustacea :</i> Minerals such as zinc, tin, sodium and iron; vitamins A (cod liver oil), E and D as well as from the B group (<i>B₁₂</i>)
Milk products	<i>Milk :</i> Vitamin D; calcium, potassium, chlorine and a small amount of copper, magnesium and sulphur.
	<i>Cheese :</i> Minerals (identical to milk); vitamin A and of the B group in an amount proportional to fats.
Fats	<i>Cream and butter:</i> Soluble vitamins (A, D and E) ; very poor in minerals.
Vegetables and Fruits	Many minerals such as calcium, magnesium, iron, copper or sulphur; Soluble vitamins (C, beta-carotene and B group).
Cereals,	<i>Legumes :</i> Rich in vitamins B and C.
Starchy foods and legumes	<i>Cereals, starchy foods and legumes :</i> Rich in all kinds of minerals such as phosphorous, iron, magnesium and zinc.

Vitamin D for preventing falls

The sun's rays are necessary for the synthesis of vitamin D, a precious ally promoting the absorption of calcium. According to a scientific article from the University Hospital of Zurich, in addition to its preventive action on bone fractures, vitamin D improves muscular strength

and one's equilibrium. A lack of it has a direct incidence on falls of elderly persons! Supplementation by vitamin D thus allows the reduction of falls and fractures of the hip by about 30%. An additional trick : consume milk products, rich in calcium.

Carbon monoxide kills

When temperatures are low, the risks of intoxication by carbon monoxide increase. The latter itself represents the main cause of death by intoxication in the majority of western countries. Appliances heating by combustion or for producing warm water (gas water heaters) which are badly maintained or installed are primarily responsible. To avoid catastrophe, a careful verification of these installations by a professional is recommended., but also ...

- Never heat with appliances not intended for this use, such as your oven, a primus, etc.
- Don't use a generator in a closed space, like the cellar or garage ;
- Don't use combustion auxiliary heating for a prolonged period ;
- Aerate every day, and don't obstruct the ventilation grid, even when the weather is cold.

Bon à savoir, 01/16

Pharmacological inhibition of Dock5 prevents osteolysis by affecting osteoclast podosome organization while preserving bone formation

Osteoporosis is caused by excessive activity of bone-degrading osteoclasts over bone-forming osteoblast. Standard antiosteolytic treatments inhibit bone resorption by inducing osteoclast loss, with the adverse effect of hindering also bone formation. Formation of the osteoclast sealing zone requires Dock5, a guanine nucleotide exchange factor for the small GTPase Rac, and C21, a chemical inhibitor of Dock5, decreases bone resorption by cultured osteoclasts. Here we show that C21 directly inhibits the exchange activity of Dock5 and disrupts osteoclast

podosome organization. Remarkably, C21 administration protects mice against bone degradation in models recapitulating major osteolytic diseases: menopause, rheumatoid arthritis and bone metastasis. Furthermore, C21 administration does not affect bone formation and is not toxic. Our results validate the pharmacological inhibition of Dock5 as a novel therapeutic route for fighting osteolytic diseases while preserving bone formation.

Nature communications

Eat well to live well

Saltless diet, decrease in caloric intake ...such misconceptions cause senior citizens to eat poorly. Here are a few tips for remaining in good shape.

Difficult to grow older without putting on weight

Due to hormonal changes linked to menopause, decreasing physical exercise, associated with lessened production of muscle along with increasingly deficient venous circulation, facilitates fat storage to the detriment of the muscular mass after age 50.

Result, at times an unsightly thickening of the waist and often an inevitable gain in weight if things are not rapidly put in good order. In practice: compose menus rich in essential nutrients (fruit and vegetables in abundance,

meat, fish, eggs). Avoid ready-made dishes, which are often poor from the nutritional point of view. Control the consumption of fatty and sugary foods such as pastries, fried food and sodas. Avoid alcohol, rich in hidden sugars.

Over the years, sugary foods are preferred to salty ones

With age, alterations in taste appear. Salty fare becomes less appreciated, while an attraction to sweetness becomes very clear; an evolution which tends in itself to reduce the intake of indispensable proteins (meat, fish, eggs) to the benefit of sweet foodstuffs rich in calories but lacking in comparable nutritional value.

In practice: choose sweet and savoury dishes. In this way you will satisfy your tastes and your needs concurrently.

The minimum of one dairy product with each meal

For those over age 60, needs for calcium increase (1.5g daily) because of less efficient intestinal absorption. They therefore have to assimilate more calcium to maintain their bone mass. In practice: Consume a dairy product with each meal. One yoghurt provides 150 mg. of calcium; 30 g of gruyere cheese 350 mg. Drink water rich in calcium.

The more you age, the more you should chew

With increasing age, there is a tendency to masticate less. Well, mastication is an essential step for digestion because it allows the digestive tract to be provided with more absorbable particles. This is particularly important because, while aging, the absorption of food is diminished physiologically. In fact, less food traverses the barrier of the digestive tract and more is eliminated in the stool. The excess of badly masticated food is consequently to be found in the large intestine where it ferments. The result is gas and bloating which are often uncomfortable. In practice: take the time to install yourself comfortably and eat slowly, while chewing each mouthful at least seven times. Don't forget to have a regular check-up of your mouth and teeth by consulting your dentist regularly.

Deficiency in vitamins D and C is more frequent among those aged over 60

Need for vitamins, particularly D and C, are greater for older people due to problems of digestion or of absorption and less exposure to the sun. In addition, people living alone or having insufficient income often eat too little or in an unbalanced way. Result, they suffer more easily from these deficiencies. In this way close to 80

per cent of people aged 60-70 don't satisfy their needs in vitamin D (less than 400 to 600 UI daily) whereas it could significantly reduce the risk of fractures, of seasonal depression as well as the appearance of certain cancers such as that of the colon, or even cardio-vascular incidents. In addition, close to 45 per cent of those aged over 60 have insufficient intake of vitamin C (below 60 mg daily), hence the appearance of dental problems (receding gums, gingivitis, etc.), poor healing, joint pains, and above all lessened immunity. In practice: For vitamin D: expose yourself to the sun's rays for around 20 minutes every day. Even if the sun is veiled, vitamin D is absorbed. For vitamin C: consume five fresh fruits rich in vitamin C daily (kiwi, citrus fruits, cabbage, spinach, parsley, cress, carrots, green peas, peppers). Watch out! Be aware that vitamin C is destroyed by warmth and by exposure to light. Therefore, freshly squeezed fruit juice should be consumed within 20 minutes, otherwise it loses most of its vitamin C content.

Moving also helps

Physical exercise allows one to compensate partially for the natural dissolution of the muscular mass. It also helps to better control and stabilise one's weight. It is furthermore an excellent way to stimulate the appetite, which tends to diminish with age and to reduce the risk of cardio-vascular diseases, diabetes and certain cancers. Finally, moving improves the quality of sleep. Research has demonstrated that physical activity (rapid walking, bicycling, light gymnastics) practised for 30 minutes daily is preferable to a session lasting three hours, once a week, in order to avoid exhaustion and make better use of time.

Extracts from an article by *Caroline Dor*

Tips for better sleep

- Sleep in a dark room or with a sleeping mask, for melatonin is produced mainly in the dark.
- To the extent possible, limit all sources of sound ; use ear plugs if necessary
- Sleep preferably in a cool room, at a temperature between 16 and 18 degrees.
- Banish electrical appliances from your room – television, radio, computer, mobile phone, tablet, reading lamp. In particular it's an

excess of blue light emitted by LED displays that harms sleep.

- Force yourself not to sleep during the day. Or don't nap for more than 20 to 30 minutes.
- Take sufficient exercise, outdoors in particular.
- Avoid consuming alcohol and drinks containing caffeine and nicotine in the hours before going to bed.
- Have an early and light dinner.

Message

- Put aside your watch and clock. The fact of checking the time risks causing increased stress and frustration and contributes largely to insomnia.

*And to assist you in applying the **above** programme, why not become a fan of rooibos, the queen of drinks in South Africa, which appears to be a very valid substitute for tea or coffee ?*

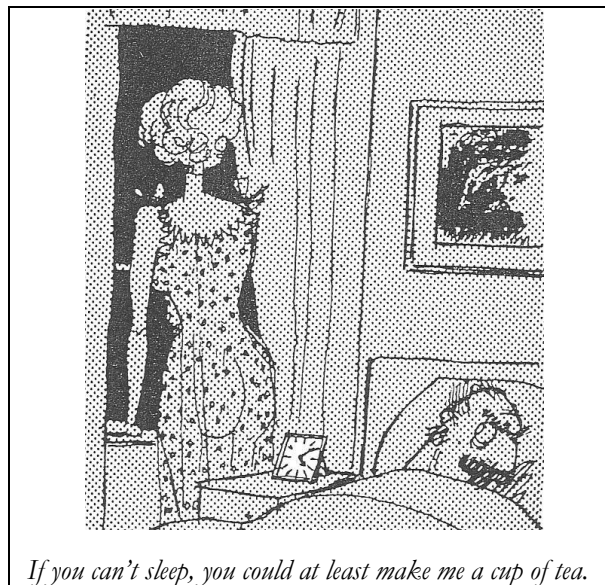
The history of rooibos

We know that more than 300 years ago, the indigenous populations of the mountains north of Cape Town, in South Africa, harvested the aerial parts of wild rooibos. They fermented them in order to make from them a reddish coloured infusion with a sweet and fruity taste. Consumed hot or cold, this infusion is today considered to be the national drink of South Africa. The recent interest in the infusion of rooibos is due to the fact that besides containing relatively significant quantities of antioxidant substances, this drink contains no caffeine as is the case for tea or coffee. It is also low in tannins, the substances responsible for the astringent taste of tea, which is not pleasing to everyone.

Although, to this day, no clinical trial has been undertaken which serves to confirm the efficacy of these uses, several South African physicians recommend the rooibos infusion for soothing colic in babies. In addition, local popular usage maintains that the drink has virtues for relieving digestive or sleeping disorders and, externally, for treating skin allergies, eczema and nappy rash.

Red tea

The name rooibos comes from the South African language Afrikaans, and is composed of *roui* (red) and *bos* (bushes). The red tea was ennobled in 1904 when Benjamin Ginsberg tasted it for the first time. This Russian trader was enthused by the savour both sweet and spicy of rooibos and decided to import it into Europe. "Reddish bush" tea is harvested between January and March. It is then chopped into very small pieces before being fermented and dried in the sun. This drink is not from the traditional tea plant but from a small bush of the broom family.



To remain supple, eat an avocado

This fruit is rich in proteoglycans, one of the components of the fascias (the membranes surrounding the organs and groups of muscles) and cartilages, which ensure flexibility. Over the

years, the human body produces less. Eating an avocado therefore serves as a good supplement. It can be enjoyed once or twice a week, such as in guacamole, with turmeric and ginger.

Eat more fish

Fish is a good source of protein and contains many vitamins and minerals. Aim to eat at least [two](#) portions of fish a week, including at least one portion of oily fish. Oily fish contains omega-3 fats, which may help to prevent heart disease. If you cannot obtain fresh fish, you can choose frozen or canned: but remember that canned and

smoked fish can be high in salt. Oily fish include salmon, mackerel, trout, herring, fresh tuna, sardines and pilchards. Non-oily fish include haddock, plaice, coley, cod, canned tuna, skate and hake. If you regularly eat a lot of fish, try to choose as wide a variety as possible according to what is available locally.

Skin cancer

How common is skin cancer?

Malignant melanoma, the most serious type, is the fifth most common cancer in Britain, with more than 13,000 cases diagnosed every year. Foreign holidays have led to cases growing five-fold since 1975. Almost 90 per cent of patients survive beyond five years.

What are the symptoms?

Moles that get bigger, change shape or colour or become painful can be signs of melanoma. Dark areas under the nail that are not due to injury can also be a sign of melanoma. More rarely, melanoma of the eye can start in the iris, where it may be visible as a dark spot.

What are the risk factors for skin cancer?

The chance of getting melanoma doubles if a person has had five or more sunburns. Other risk factors include a family history of skin cancer, a large number of moles and fair skin. It is one of the few cancers that is inversely related to social deprivation, probably reflecting wealthier people taking more foreign holidays.

How to avoid dangerous exposure?

Melanoma appears to be more strongly linked to brief intense sun exposure, such as a serious sunburn, rather than gradual, cumulative exposure. Therefore avoiding burning should be a priority. Cancer Research UK advises to seek shade, especially in the middle of the day, to use sunscreen with SPF 15 or higher, and to avoid tanning booths.

Most common areas of body affected?

In men, most cases (41 per cent) of melanoma occur on the trunk of the body followed by the head and neck (22 per cent), while for women most cases occur on the legs (39 per cent) followed by the arms (24 per cent).

Are there benefits of sun exposure?

Exposure to UV radiation helps the body synthesise vitamin D, which is vital for bone health. There is also some tentative evidence that sun exposure could reduce blood pressure. Symptoms of skin cancer should be taken seriously and medical advice obtained.

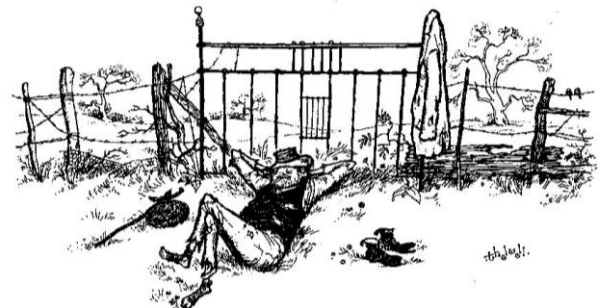
Beware of hayfever

Described in 1872, hay fever is the oldest allergic ailment known, linked to pollen from plants and trees. Present during a large part of the year, pollen nevertheless reaches a spectacular peak in reproduction in the spring. During that season, this vector of insemination travels from flower to flower with the help of the wind and, in so doing, spreads its allergens. The consequence, for persons sensible to it, is an explosive cocktail of all the symptoms of the allergic rhinitis called hay fever; sneezing, congested nose, red eyes and itchy throat.

A few precautions can help in better enduring this period. It would indeed be a shame to remain indoors when nature is coming back to life. With the agreement of your physician or your pharmacist, always have with you an antihistamine. Allergies differ depending on their origin (trees, graminaceous or herbaceous plants) and according to the time of day; don't therefore ventilate your premises at mid-morning or the beginning of the afternoon. Avoid long walks in

the fields or in the midst of tall grasses and, if you are planning a picnic, **sit** on a blanket. Be aware that very sunny days are more favourable for allergies and keep abreast of weather forecasts concerning pollen.* Finally, when you return home, make everyone take a shower, because pollen adheres to the hair and can continue to bother you from a distance.

* www.pollenundallergie.ch



You and your money

New Swiss franc notes have arrived

The Swiss National Bank (SNB) has launched a new series of banknotes, designed by the Zurich graphic artist Manuela Pfrunder. The theme chosen to illustrate the future notes is “Switzerland open to the world”.

The SNB has started with the 50 francs banknote in April. The 20 franc note will follow in 2017. The remaining denominations will then be issued at six-month intervals. The central bank will provide timely information of the exact dates of issue. The complete series should be in circulation by the end of 2019. The value and the colors of the banknotes will remain the same but the format will be slightly smaller to make them more handy.

The longevity of the new series will be at least fifteen years. The SNB has stated that current banknotes in circulation will remain in force until 2036. That should be long enough for most of us.

The 1000 franc note is popular in Switzerland, and the Federal Council considers it of little risk in criminal dealings. The number of notes has increased from 20 million to over 40 million between 2000 and 2014.

The European Central Bank on the other hand has announced it would permanently discontinue production of the 500-Euro bill although existing notes would remain legal tender and retain their value. It plans to stop issuing the 500-euro bill around the end of 2018.

The bank plans to exclude the bill from the Europa series, which are more durable and more secure than the first series of euros. The latest bill in the Europa [series](#), the 20-euro banknote, went into circulation last year. Smaller bills went into circulation in 2013 and 2014, and larger denominations like the 100- and 200-euro bills are slated to be introduced around the end of 2018.

A good advise

Annual income twenty pounds, annual expenditure nineteen nineteen six, result happiness. Annual income twenty pounds, annual expenditure twenty pounds ought and six, result misery

Dickens, David Copperfield

Time to read

The ILO from Geneva to the Pacific Rim – West meets East

by Jill M. Jensen and Nelson Lichtenstein

XIV + 308 pp., ILO Century series co-published with Palgrave Macmillan, 2015, ISBN 978-92-2-129648, paperback, price printed copy CHF 90, USD 90, GBP 60, EUR 85

This volume of essays considers how the ILO has helped generate a set of ideas and practices to advance social and economic reform in the Americas and the Asia Pacific.

The explosive rise of East Asia and continuing importance of Central America and Mexico have

shifted the centre of world export manufacturing from the North Atlantic to the Pacific Rim. This volume of original essays considers how the ILO has helped generate a set of ideas and practices, past and present, transnational and within a single nation, to advance social and economic reform in this vast region.

World Employment and Social Outlook: Trends 2016

94 pp, 2016, ILO, ISBN: 978-92-2-129632-4, Price: CHF 20; USD 20; GBP 14; EUR 16

The World Employment and Social Outlook: Trends 2016 provides a global overview of recent trends in employment, unemployment and labour force participation as well as different dimensions of job quality such as vulnerable employment and working poverty. The report covers all countries in the world and describes patterns in the main regions and sectors. It also presents projections for the period 2015–17 for employment and unemployment.

A key finding is that the expansion of the world

economy has been too weak to close the significant employment and social gaps that have emerged since the beginning of the global crisis in 2008. Around 197 million people were unemployed in the world in 2015, and the projections are for a further increase in global unemployment by more than 3 million people over the next two years. Since 2007, more than 76 million jobs have been lost and this jobs gap is set to widen further mainly due to a continuous decline in the labour force in developed countries and rising unemployment in emerging economies.

Europe's disappearing middle class. Evidence from the world of work

by *D. Vaughan-Whitehead*

ILO co-publication with Edward Elgar Publishing UK, September 2016, ISBN 978-92-2-130381-7, Price: CHF 45; USD 45; GBP 30; EUR 40

The international debate has recently focused on increased inequalities and on their adverse effects on both social and economic developments. At the same time, income inequality is at its highest level for the past half century.

The aim of this project is to address the question of income inequality from two different angles:

first, to identify what elements and trends in the world of work may have contributed to increase income inequality; second, to tackle inequalities from the perspective of all different income groups –and not only from the two extremes, the top and the bottom– and in particular from the perspective of middle-income groups or what we generally categorize as the ‘middle class’.

Of Julia and Men

by *Peggy Hinaekian*

Published by XLibris, 2015, price hard copy 30 CHF, soft copy CHF 20, also available as E-book

Our former colleague, Peggy Hinaekian's book "Of Julia and Men" is a romance novel about a young, Middle Eastern woman and her simultaneous love affairs with two men spanning three continents. She is engaged to Jean-Claude, a Swiss banker, and accidentally runs into an old flame whom she met during a year-end trip to Morocco. A seething love affair ensues and she is torn between her love for the two men who both want to marry her. The banker offers her a stable future but she is rather doubtful about a volatile future with the younger Luis.

Her exhausting double life goes on for a few months until an unexpected event complicates

her dilemma and, in desperation, she considers turning to her ex-husband whom she happens to meet on a trip up the Nile River.

The story begins in Egypt and takes twists and turns through Morocco, Europe (mostly Geneva) and the United States.

The characters and events are entirely fictional except for the settings. It is an intriguing and amusing tale of love, passion and forgiveness.

The illustration on the cover "Girl on a Flying Carpet" and the 26 illustrations in front of each

Message

chapter of the book are reproductions of her fine etchings.

Peggy Hinaekian is offering a free, signed and numbered, limited edition print (28 x 22 cm) to anyone who purchases her book. (Shipping and

handling: 7 Sw. frs.) You may contact her by email: Hinaekian@hotmail.com. She will then send you images to choose from.

For more information for the book go to Peggy Hinaekian's Website: www.OfJuliaandMen.com

Nansen Explorer and Humanitarian

by Marit Fosse and John Fox

Foreword by Antonio Guterres, United Nations High Commissioner for Refugees

152 p., 2015, Hamilton Books with pictorial, Notes, Chronology, Bibliography, Index,
ISBN 978-7618-6578-0, price 28.99\$, 19.95£, 30 CHF.

Fridtjof Nansen (1861-1930) was a Norwegian explorer, zoologist and statesman. In 1888 he led an expedition across the Greenland icefield and in 1893, in the *Fram*, set sail across the Arctic. In 1895, with J.F. Johansen (1867-1923), he left the ship and reached 18 14N, the nearest point to the North Pole then attained. He subsequently contributed greatly to the League of Nations and pioneered the **Nansen Passport**, an identification card for displaced persons (1922). He won the Nobel Peace Prize (1923).

As extract from the Foreword, the book portrays the many dimensions of a man who was one of the most interesting personalities of his time. And it shows through the man's struggles, setbacks and overwhelming victories on behalf of hundreds of people in need, the fundamental importance of having a strong international system in place for their protection. This system now exists, also thanks to Fridtjof Nansen. But it continues to come under pressure, as respect for

human rights runs low in many places, and as racism and xenophobia resurface, time and again, in societies around the world.

He saw his work as a real contribution to peace. So too did the League of Nations, and when Fridtjof Nansen died the Assembly paid solemn tribute to his memory for his efforts "to unite the nations in the work for the cause of peace".

Overall the book, co-authored by two journalists with long international experience, provides an extensive and fascinating insight into the life of a scientist, an intrepid polar explorer and respected diplomat. He was also the first High Commissioner for Refugees, appointed by the League of Nations. Since 1954 UNCHR has presented its annual Nansen Refugee award to individuals and organizations that have made exceptional contributions to the refugee cause. The award boasts a long list of laureates who share Nansen's personal conviction.

IT Questions

2016 - 10 years of Twitter

Because of the growing interest in Twitter, our colleague Heinz Lübke has kindly prepared the below article in which you will find much useful information and advice.

With its 320 million active users, Twitter is still far behind the king of social networks, Facebook, which counts 1.5 billion, even though it is closer to 400 million Instagram, the photo site Facebook. However, Twitter is becoming a significant player in advertising: its market share increased from 0.9 to 1.2 per cent in a year, and revenues are expected to jump 45 per cent in 2016 to 2.95 billion US\$.

In March 2006 a new social networking service called "Twitter" was introduced. Founder Jack Dorsey described it as a "real-time, up-to-date, from the road live status updating tool". This service allows registered users to publish immediately short messages similar to SMS of a maximum of 140 characters. Messages are called "tweets" and are either public and accessible by everybody or publishers can restrict delivery to their "followers" only. Users may subscribe to tweets of other users like a news channel.

Posts are readable through Twitter's Web interface, SMS or apps on mobile devices. For easy access posts can be grouped together and identified by so-called hashtags. That are words or phrases prefixed by a # sign inside a tweet. A phrase or topic mentioned with a high frequency is called a "trending topic" and listed in a sidebar of the interface. This provides quick access to popular topics. Today, tweets may contain pictures, links and streams.

Over the years the service was continuously extended. In 2013, Twitter was in the top-ten of the most visited websites. Recently the CEO of Twitter announced that the service has about 305 millions of active users sending at least one tweet per month. About 500 million users are registered. The ILO is running a Twitter account since 2011.

Twitter has been used for a variety of purposes. People follow celebrities and various organizations and theirs tweets. It has been used to organize protests, sometimes referred to as "Twitter Revolutions" e.g. in Egypt and Tunisia. Another, more real time and practical use for Twitter exists as an effective emergency communication system for breaking news. Twitter is also increasingly used for making TV programs more interactive and social.

Recently the news reported that the stock market is "disappointed" about Twitter's performance. Twitter seems to be struggling with a stagnation in the number of users. As a result, Twitter is discussing to extend the size of messages and to

organize tweets "by relevance". Loyal users prefer the current system for short and fast messaging. Other users recommend to simplify the interface for beginners.

I must admit that I am not a registered Twitter user. I read recently in another context about Twitter. Linguists have made attempts to perform Turing's imitation test with Twitter. They developed a Social Bot, an independent program that simulates a registered Twitter user. It was quite successful before it was finally detected. Statistics say that already about 20 million such social bot accounts exist. Some generate followers to make accounts more important. Some distribute advertising or direct users to paid websites. Smarter programs respond to tweets and imitate human behaviour trying to influence opinions through mass messages or casting doubts about the content of postings. This sounds complex, but the technical possibilities are already in place. It becomes easier and easier to create social bots, and more difficult to distinguish them from human beings. As one counter-measure Twitter introduced the "verified" status by assigning a blue checkmark in the top-right corner of a user's page to prove that the account belongs to a real-world person or company. But this is a very special procedure.

Twitter began its rise as a space where people could speak freely because nobody was censored. But very short messages can lead to poor language and sometime tweets are aggressive, rude and impolite. In April 2015, Twitter was obliged in its rules to ban officially any tweets that could incite terrorism, or violence against people "on the basis of race, ethnicity, national origin, religion, sexual orientation, gender, gender identity, age, or disability." Whether it will actually lead to less harassment on Twitter remains to be seen. Unfortunately, the immediacy of the communication via Twitter can cause the distribution of unverifiable hoaxes and rumours. Growing awareness of the quality of the data that influence our thoughts and actions, is certainly recommended.

Heinz Lubbe

Did you know?

The 200th anniversary of the entry of the canton of Geneva into the Swiss Confederation



The 200th anniversary of this event was duly celebrated and given wide press coverage. *Message* has chosen to present the events leading up to these celebrations presented chronologically.

15 April 1798: One month after invading Berne, the troops of the Directory (the post-revolution executive power from 1795 to 1799) supported by the local Jacobins, assail Geneva and annex it to France. Geneva becomes the chief town of a new department called the Department of Lemman. Geneva, under the protection of Napoleon Bonaparte as from 1802, remains French until 1813.

30 December 1813: The French troops are driven out of the town by the Austrians. No sooner is Geneva independent than it realizes it will have to form an alliance with a larger State.

1 January 1814: The reading of the proclamation of the provisional government of Geneva, prepared the 31 December by a government, itself also provisional, led by Arni Lullin. In April more than 6,000 citizens demand that Geneva joins the 19 Swiss cantons.

23 March 1814: The French troops leave the periphery of Geneva.

17 May 1814: Departure of the Austrian troops from Geneva.

30 May 1814: The Paris Treaty fixes the French frontiers following the defeat of

Napoleon 1st, exiled to the Isle of Elba.

1 June 1814: The Swiss disembark at Cologne, celebrations take place in Geneva.

From 18 September 1814 to 9 June 1815: The Vienna Congress rebuilds and redesigns Europe, destabilized by the revolutionary and Napoleonic wars.

12 September 1814: The Swiss Diet accepts the principle of Geneva joining the Confederation. Thirteen cantons out of 19 accept the “marriage”.

19 September 1814: A big fête is held in Geneva.

1 March 1815: Napoleon 1st lands at Golfe-Juan and undertakes his march towards Paris, the famous “Eagle’s Flight” (*Vol de l’Aigle*).

27 April 1815: The Genevese deputies are received for the first time at the Diet in Zurich.

19 May 1815: The Diet, meeting in Zurich, ratifies the implementation of Geneva’s admission into the Confederation.

18 June 1815: Napoleon loses at Waterloo. Due to lack of political support he abdicates four days after his return to Paris, which marks the end of the period known as the Hundred Days.

9 August 1815: The deputies of the 22 cantons sign the new federal agreement and are sworn in at Zurich cathedral.

20 November 1815: The Paris Treaty marks the definite end of the First Empire.

16 March 1816: The Turin Treaty ratifies a territorial partition allowing the opening up of the canton and the neutrality of the North Savoy territory in the case of conflict.

Officially Geneva joined the Swiss Confederation in 1815, but the landing of the Swiss at Cologne on 1 June 1814 has a symbolic significance. The Genevese at that time well understood this and told it in this way.

Federal Council approves loan to reconstruct the International Federation of the National Societies of the Red Cross and Red Crescent (IFRC) in Geneva

The Swiss Federal Council has approved a loan of CHF 54.4 million for the Foundation for Buildings for International Organisations (FIPOI) to finance the demolition works and construction of a new and larger IFRC headquarters. The works will be spread out over three years from 2016 to 2018.

The current IFRC building constructed in 1945 has become outdated and is unsuitable for the substantial renovation it would need. The building is no longer in line with the necessary standards for security and energy, nor does it meet the needs of the organisation which, following a considerable increase in staff since

that time, requires more space to accommodate them. The IFRC currently employs 330 staff which includes 65 Swiss civil servants. Maintaining International Geneva's housing stock is essential to ensure an optimal environment and bolster the city's position as a place where solutions to current global issues can be developed.

The aim is to preserve the image of Geneva and Switzerland conveyed by the buildings as well as to ensure they function well and are safe for the people working there. This is one of the central elements of the dispatch on measures to strengthen Switzerland's role as host state which was adopted by the Federal Council on 19 November 2014 (Federal Gazette 2014 9029) and is currently being considered by the Federal Assembly.

The CHF 54.4 million interest-free loan – which is repayable over 50 years – will allow the demolition/reconstruction work to begin as of 2016. In June 2014, Parliament approved a loan of CHF 5 million to finance a pre-investment-study of the construction project.

The works will entail the demolition of four buildings so that the main building can be made

longer and higher. This will allow the IFRC to consolidate all of its activities in one single location and accommodate the organisation's increasing workforce in the long term. The demolition and construction works are expected to take up to 28 months with project completion estimated for end April 2018. This will make it possible for the IFRC to celebrate its 100 year anniversary in 2019 in a modern building that meets the organisation's needs to optimum effect.

Alongside the International Committee of the Red Cross (ICRC), the IFRC plays a major role in the humanitarian sector and its presence in Geneva is essential to the city's influence as the humanitarian capital of the world. Due to the IFRC's humanitarian mission – and because of the importance of the humanitarian tradition of the Red Cross Movement founded by Henry Dunant in Geneva – the organisation has always held a special place in Switzerland. The Federal Council considers that supporting this project to build a fully functioning IFRC headquarters that meets the needs of the organisation is in the interests of both Switzerland and International Geneva in order to bolster the position of the city as the birthplace of the Red Cross and unrivalled humanitarian capital of the world.

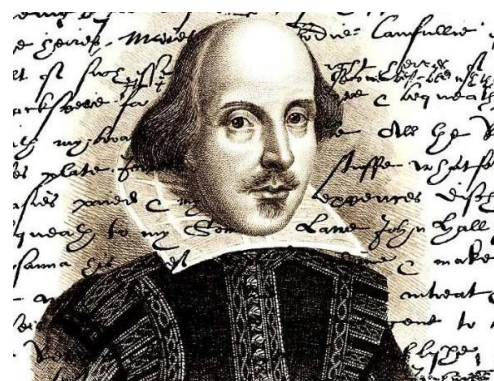
(Press release)

William Shakespeare 400 years anniversary

The 26 April marks the 400th year of the death William Shakespeare. He is regarded at the greatest writer in the English language. His writing has marked the English language. His plays and poetry are read and performed all over the world and have been translated in every major language.

The first of Shakespeare's plays to be published appeared in a quarto edition in 1594. In all nineteen of the plays had appeared before the famous First Folio from 1623 which contained 36 plays. It is arguably the only reliable text for some twenty of the plays and is considered to be the most important literary publication in the English language. A copy of this rare work was recently sold for £1.87 million.

It is neither the intention here to provide a biography nor critical comments on his work; just to remind our readers that numerous events are being organised throughout world to celebrate this important anniversary.



The International Year of Light

Last year was declared the International Year of Light (IYL) by the United Nations. Organizations, institutions, and individuals involved in the science and applications of light will be joining together for this yearlong celebration to help spread the word about the wonders of light.

In many ways, astronomy uses the science of light. By building telescopes that can detect light in its many forms, from radio waves on one end of the “electromagnetic spectrum” to gamma rays on the other, scientists can get a better understanding of the processes at work in the Universe.

NASA’s Chandra X-ray Observatory explores the Universe in X-rays, a high-energy form of light. By studying X-ray data and comparing them with observations in other types of light, scientists can develop a better understanding of objects like stars and galaxies that generate

temperatures of millions of degrees and produce X-rays.

To recognize the start of IYL, the Chandra X-ray Center is releasing a set of images that combine data from telescopes tuned to different wavelengths of light. From a distant galaxy to the relatively nearby debris field of an exploded star, these images demonstrate the myriad ways that information about the Universe is communicated to us through light.

The images can be seen on intranet: <http://www.nasa.gov/chandra>

NASA’s Marshall Space Flight Center in Huntsville, Alabama, manages the Chandra program for NASA’s Science Mission Directorate in Washington. The Smithsonian Astrophysical Observatory in Cambridge, Massachusetts, controls Chandra’s science and flight operations.

Fabiola Gianotti new CERN Director-General

The CERN Council met on 18 December 2015 to see the handover ceremony from Rolf Heuer, CERN’s Director-General for the past seven years, to Fabiola Gianotti, Italian physicist, who took up her functions at the head of the Organization on 1 January 2016. On the same day, Sijbrand de Jong will become the new CERN Council President, taking over from Agnieszka Zalewska at the end of her three-year term.

“I would like to thank the CERN Council delegates for entrusting me with this responsibility,” said Sijbrand de

Jong. *“I wish to CERN a luminous and energetic year 2016.”* In particular the discovery of a new particle proving the existence of the Brout-Englert-Higgs mechanism was a scientific highlight. Many other significant scientific results also contributed to enlarging the sum of human knowledge before a two-year shutdown, which enabled the LHC to reach an unprecedented energy this year as Run 2 got underway. In the light of these achievements, the CERN Council congratulated the management team and all the personnel on the scientific and technical excellence demonstrated by the Organization.

Queen Elisabeth II

On 21 April Her Majesty Queen Elisabeth II could celebrate her 90th birthday. The Queen is greatly loved and respected not only in the United Kingdom but throughout the Commonwealth. Elizabeth II is the longest reigning monarch in British history. Today only

King Bhumibol Adulyadej of Thailand exceeds her reign with five years. The Queen and the Duke of Edinburgh spent the day with a walkabout in Windsor to greet members of the public. This and related events have been widely covered by the TV stations in many countries.

New Commonwealth Secretary-General

Baroness Patricia Scotland was elected in November 2015 new Commonwealth Secretary-General and will be the sixth Commonwealth Secretary-General and the first woman to take up this important post.

She was born in Dominica in 1955, then moved with her family to Britain where she has held the position of Attorney General (2007 to 2010), Minister of State (Home Office) (Crime Reduction) (2007 to 2007), Minister of State (Home Office) (Criminal Justice and Offender

Management) (2003 to 2007), and Parliamentary Secretary (Lord Chancellor's Department) (2001 to 2003) in government.

On the announcement of her election, Patricia Scotland said "I am incredibly proud to be the first woman to be Commonwealth Secretary-General. I want to put the women's agenda firmly on the table and work with leaders, governments, local governments and other partners. I invite every Commonwealth citizen to join in making these aspirations a reality."

Harper Lee

Harper Lee, the famous American author, has died at the age of 89. Her 1961 novel *To Kill a Mockingbird* became a national institution and the defining text on the racial troubles of the American Deep South, has been something of a one-book literary wonder. *To Kill a Mockingbird*, her epic narrative about small-town lawyer Atticus Finch's battle to save the life of a black resident threatened by a racist mob, sold more than 40m copies around the world and earned her a Pulitzer prize. She became something of a national institution and US president George W Bush awarded her the presidential medal of freedom in 2007.



But from the moment *Mockingbird* was published to almost instant success the author consistently avoided public attention and insisted that she had no intention of releasing further works. That self-imposed purdah ended abruptly when, amid considerable controversy, it was revealed a year ago that a second novel had been

discovered, which was published as *Go Set a Watchman* in July 2015.

The plot and characters of *To Kill a Mockingbird* are loosely based on Lee's observations of her family and neighbours, as well as an event that occurred near her hometown in 1936, when she was 10 years old. The novel deals with the irrationality of adult attitudes towards race and class in the Deep South of the 1930s, as depicted through the eyes of two children. Lee was born in Monroeville in 1926 and grew up under the stresses of segregation.

She was the youngest child of lawyer Amasa Coleman Lee who acted as the template for Atticus Finch whose resolute courtroom dignity as he struggles to represent a black man, Tom Robinson, accused of raping a white woman provides the novel's ethical backbone.

When she was young, she shared summers with another aspiring writer, Truman Capote, who annually came to stay in the house next door to hers and who later invited her to accompany him to Holcomb, Kansas, to help him research his ground-breaking 1966 crime book *In Cold Blood*.

Michael Morrison, her publisher at HarperCollins has said: "The world knows Harper Lee was a brilliant writer but what many don't know is that she was an extraordinary woman of great joyfulness, humility and kindness. She lived her life the way she wanted to – in private – surrounded by books and the people who loved her."

Message

Jacqueline Trimble, the president of the Alabama Writers' Forum, in expressing her sadness of Harper Lee's death, said "*She was able to take the*

politics of the civil rights era and make them human. She showed people that this was about their neighbours, their friends, someone they knew, not just about the issues."

Umberto Eco

Umberto Eco has died in Milan on 19 February 2016 at the age of 84. He was born in 5 January 1932 and died in Milano on 19 February 2016.



Best known for his historical mystery novel *The Name of the Rose* (1980), which has been translated into more than 40 languages, Eco created fiction bearing all the hallmarks of his academic work as a semiologist as he explored the link between fantasy and reality.

"Books are not meant to be believed but to be subjected to inquiry. When we consider a book we mustn't ask ourselves what it says but what it means," Eco once has expressed.

A gothic murder mystery set in an Italian medieval monastery, *The Name of the Rose* combines semiotics, biblical analysis, medieval studies and literary theory. It has sold millions of copies and was adapted for the big screen by Jean-Jacques Annaud for the 1986 film starring Sean Connery and Christian Slater.

Along with his academic work, Umberto Eco continued his literary success with *Foucault's Pendulum* (1988) about the lost treasure of a sect called the Knights Templar, *The Island of the Day Before* (1994), *Baudolino* (2000), *The Prague Cemetery* (2010), a novel about the rise of modern antisemitism, and *Numero Zero* published last year.

He has been a lecturer at the University of Turin and later Professor at Bologna University.

The Guardian, London

Older license holders still going strong

Losing the driving license is frequently seen by older persons as the beginning of the end. The car is a symbol of social identity, and without it is the risk of the exclusion from services and the community. As the post-war generation of 'baby boomers' reaches retirement, the number of people over 70 is rapidly growing and set to increase dramatically.

For those reliant on a car, giving up driving will have a huge impact on their ability to live an active life, so it is important that they get all the help and support to make the right decision at the right time when to give up the license. It also puts responsibility on the older drivers to be honest with themselves if they find that growing incapacity means they are posing a potential risk to themselves and others.

The number of older people in the United Kingdom with driving licenses has exceeded the four million mark, or nearly half of the population over 70 years of age. While not all of these license holders will be active drivers the statistics illustrate the growing number of older people who still use a car.

In Switzerland, 40 per cent of those over 70 still have their driving license. In the United Kingdom, drivers aged 75 and over make up 6 per cent of all license holders but account for just 4.3 per cent of accidents involving death or serious injury. By contrast, drivers aged 16-20 make up just 2.5 per cent of all drivers. Thus, senior citizens are still much safer than very young drivers. In the United States there are some 34 million or 16 per cent licensed drivers aged 65 and older and their number is growing.

As people get older, their driving patterns change. Retirement, different schedules, and new activities affect when and where they drive. Most older adults drive safely because they have a lot of experience behind the wheel. Once retired, they no longer drive to work. With more leisure time, they may start new activities, visit friends and family more often, or take more vacations. Like drivers of any age, they use their vehicles to go shopping, do errands, and visit the doctor.

Driving thus is an important part of maintaining an active life.

As people advance in age, medical conditions that affect driving become more prevalent. However, research has shown that old age alone does not necessarily indicate the presence of characteristic “old driver” problems. It is recognized that driving helps older persons to stay mobile and independent.

Accidents : senior citizens more vulnerable

According to a study on the risk of accidents published in 2013 by the Institute of Psychology of the University of Zurich, taking into account the age and the annual number of kilometres, drivers aged between 70 and 75 would have no increased risk of causing them. The percentage would be highest amongst those aged 80 or more, followed closely by ages 75 to 80, while those aged from 18 to 20 take third place in this ranking. On the other hand, senior **citizens** are obviously more vulnerable in the event of a collision or of going off the road, because of their more fragile state of health. The probability of being seriously injured in an accident caused by the driver himself would be twice as high for those aged 75 to 80, as compared with other age categories, and four times higher for those aged over 80. The latter would even have an eight times higher risk of death.

“Those aged over 80 responsible for an accident don’t cause more injuries or deaths in the other

vehicles involved but are more dangerous for themselves, confirms Professor B. Favrat. However, this is easy to understand. Thus, an **80** year old, already ailing in his health and suffering from osteoporosis, for example, will often suffer more serious injuries, if not mortal ones, than a victim who is younger and in better health.”

Returning to the ability to drive and the risk of accidents, age as well as illnesses and disabilities accompanying it have more or less serious impacts. Furthermore, it is the main motive for the withdrawal of licences in 2013 amongst those aged 69 and **over**, followed by faults of inattention, then by speeding. Refusal to comply with priority rules was the fifth cause costing older drivers their sesame. Not surprising, knowing that intersections and roundabouts are the places where a considerable number of road accidents caused by senior citizens ignoring the priority rules occur.

(Générations-plus)

Mobile phones and crosswalks don’t mix

People aged over 60 require four times more time to traverse a pedestrian crossing (crosswalk) when they are on the telephone. According to a study by the University of Illinois in the United States, using a cellular telephone distracts them considerably. Inversely, the younger set seem to be completely unperturbed by a telephone conversation while walking. For all however, the lack of attention to their surroundings, and it is not infrequent that a person would walk into an obstacle like a lamp post or another pedestrian. So please remember that when you are on the phone.

(Générations Plus)



You have to be very careful when you don't know what to say, because you may never say it.

Reading of Books



“A reader lives a thousand lives before he dies. The man who never reads lives only one.”

George R.R. Martin

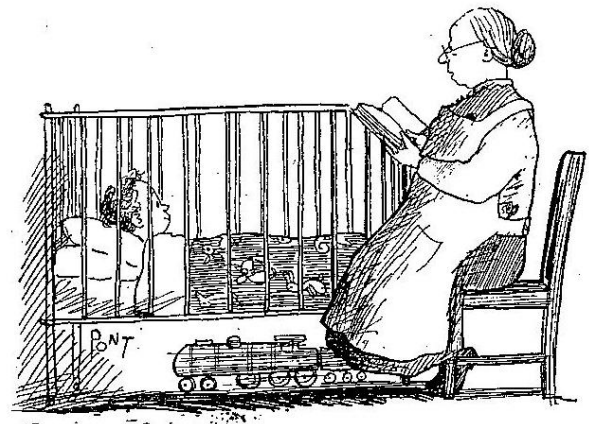
Grandparents: Living Force for the Family

The Declaration, addressed to UNESCO Member States by the International Catholic Centre for Cooperation with UNESCO on behalf of civil society on the occasion of the 20th Anniversary, aimed at reminding them of “the importance of their support in a growing context of uncertainty and vulnerability, whereas families are finding it increasingly difficult to fulfil the role that is entrusted to them”.

The Crescendo Network whose mission it is to uphold and stimulate the active participation of the elders in the life of families and of society at large and to promote intergenerational relations joined in this endeavour. Indeed grandparents represent today a dynamic generation whose presence within the family is meaningful (break-up of the family nucleus, blended families, unemployment...). “In this family tinkering in constant flux, the role of the grandparent remains essential,” according to Serge Guérin, French sociologist specialist on ageing. “Reference points in the history of the family, grandparents maintain the link to the past : they anchor their grandchildren in a story and in a culture, allowing them to find their place in their filiations; thus, they contribute to the building of their identities.

For everyone feels the need for a work on remembrances in order to transmit these links and these values that emanate from these roots: this responsibility is naturally borne by the elders”. Hasn’t Pope Francis declared on October 26, 2013 in his address to the participants in the pilgrimage of families during the Year of Faith in Saint Peter's Square, “Grandparents are like the wisdom of the family, they are the wisdom of a people. And a people that doesn’t listen to grandparents is one that dies!”

Hélène Durand Ballivet, President
Worldwide Network Crescendo



A letter to the *Times*, London:

Youthful oldies

SIR – I can’t help noticing that when people reach the age of 60, they become labelled as “pensioners” and “OAPs”.

These tags are a throwback to the days when retirement and a pension meant that the individual was reckoned to be one step away from the grave. Not any more: better lifestyles and medicines mean that many people are active into their 80s and 90s. Anne Robinson and Goldie Hawn don’t fit the “pensioner” stereotype.

So let’s stop pigeonholing people on account of their ages.

Bob MacDongall, Kippen, Stirlingshire

Comment: How right he is! The so called “third age” is still a generation to be counted with. It is the golden years of adulthood.

Quote – unquote ...

Young men *think* old men are fools; but old men *know* young men are fools!

George Chapman

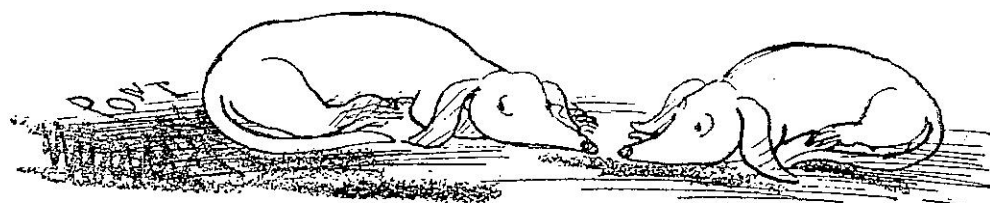
Miscellany

Quotes from Dalai Lama

The Dalai Lama is regarded as a man with great wisdom and high morality. He is looked at in times of great need, times of compassion and times of guidance. Here are ten wise quotes which may bring some clarity to the world around us.

1. "I consider human rights work or activism to be a kind of spiritual practice. By defending those people who persecuted for their race, religion, ethnicity, or ideology, you are actually contributing to guiding our human family to peace, justice, and dignity."
2. "Human rights are of universal interest because it is the inherent nature of all human beings to yearn for freedom, equality, and dignity and they have the right to achieve it."
3. "Rich or Poor, educated or uneducated, belonging to one nation or another, to one religion or another, adhering to this ideology or that, ultimately each of us is just a human being like everyone else. We all desire happiness and do not want suffering."
4. "We need to address the issue of the gap between the rich and poor, both globally and nationally. This inequality, with some sections of the human community having abundance and others on the same planet going hungry or even dying of starvation, is not only morally wrong, but practically also a source of problems."
5. "Even though they will lose money in the short term, large multi-national corporations must curtail their exploitations of poor nations. Tapping the few precious resources
- such countries possess simply to fuel consumerism in the developed world is disastrous; if it continues unchecked, eventually we shall all suffer. Strengthening weak, undiversified economies is a far wiser policy for promoting both political and economic stability."
6. "To me, it is clear: a genuine sense of responsibility can result only if we develop compassion. Only a spontaneous feeling of empathy for others can really motivate us to act on their behalf."
7. "Wherever it occurs, poverty is a significant contributor to social disharmony, ill health, suffering and armed conflict. If we continue along our present path, the situation could become irreparable. This constantly increasing gap between the haves and have not's, creates suffering for everyone."
8. "It is not enough to be compassionate we must act."
9. "Peace, in the sense of the absence of war, is of little value to someone dying of hunger or cold. It will not remove the pain of torture inflicted on a prisoner of conscience. It does not comfort those who have lost their homes in floods caused by senseless deforestation in neighboring countries. Peace can only last where human rights are respected, where people are fed, and where individuals and nations are free."
10. "We must recognize that the suffering of one person or one nation is the suffering of humanity."

(received by e-mail)



My friend: - On the internet nobody knows you're a running dog

A monkey trader

Once upon a time in a village, a man appeared and announced to the villagers that he would buy monkeys for \$10 each.

The villagers, seeing that there were many monkeys around, went out into the forest and started catching them. The man bought thousands at \$10, and as supply started to diminish, the villagers halted their efforts. Now he announced that he would buy at \$15. This renewed the efforts of the villagers and they started catching monkeys again.

Soon the supply diminished even further, and people started going back to their farms. The offer increased to \$20 each, and the supply of monkeys became so meagre that it was an effort to even see a monkey, let alone catch it.

The man now announced that he would buy monkeys at \$50. However, since he had to go to

the city on some business, his assistant would now buy on his behalf.

In the absence of the man, the assistant told the villagers, "Look at all these monkeys in the big cage that the man has collected. I will sell them to you at \$35 and when the man returns from the city, you can sell them to him for \$50 each."

The villagers gathered up all their savings. Some even sold all their possessions. They bought all the monkeys. Night fell and the assistant vanished.

They never saw the man or his assistant again. Just monkeys, running everywhere.

Welcome to the world of the stock market!

Antonio Andres

Quote – unquote ...

Humor is the great thing, the saving thing. The minute it crops up, all our irritations and resentments slip away and a sunny spirit takes their place.

Mark Twain

Point of view

The opinions expressed are those of the authors and publication does not constitute an endorsement of the editors or the Bureau.

Over 3,000 voted, it was a close-run thing, but the increase in SHIF contributions is going to happen

by Mireille Ecuivillon, participants' representative, SHIF Management Committee

So it was the Management Committee's preferred option that carried the day. This choice to focus on the long term was all the more reasonable given that it was the one favoured by the employer. The actuarial study had anticipated that after going up, the Guarantee Fund will start to come down.

The vision of the Union and the proponents of a No vote was a short-term one.

I nevertheless want to address this "No to a rise in contributions", which had been supported by the Staff Union Committee (both active and retired staff) and by people who were neither on the Management Committee nor in the situation

where the Management Committee found itself in 2013, and who very often were not even aware of the 2013 actuarial study for the period 2014-23.²¹

Following the results set out in the actuarial study of 2013, which provided for a scaling back of the Guarantee Fund after 2016, the Management Committee considered it preferable to have a smaller, earlier contributions adjustment rather than a later, urgent one, as the reaction of the Governing Body might be unpredictable.

²¹ The October 2013 actuarial study has never been published (Ed.).

Message

Thus, on 24 June 2013, after obtaining the agreement of the GB and the Conference, the members of the Management Committee decided – one vote short of unanimously (and including three members nominated by the Union)²⁴ – to increase our contributions (by a reasonable amount: for someone on an income of 6,000 francs, the difference they have to pay is just 15 francs).

After consultation and collaboration with the Staff Union Committee, it was decided that this increase should be introduced together with improved reimbursements for certain treatments and the introduction of 100% reimbursement for preventive exams. Studies were therefore carried out and decisions taken to this effect.

What with changes to the Fund secretariat (a new Executive Secretary in September 2014), the departure of the ITU and the completion of those studies, it became evident that it was not possible to implement all these changes to the SHIF Regulations in 2015.

Moreover, in 2015, the Director General decided to establish a working group composed of representatives of the various ILO stakeholders, including the Staff Union, with the objective of making recommendations to improve the services provided by the Fund. At the end of October, the working group submitted a report to the DG containing 14 key recommendations: increased resources for the SHIF secretariat, a review of work organization, hiring of additional staff, IT improvements, etc.

Meanwhile, additional staff were hired by the SHIF secretariat in 2015 to reduce the backlog in the processing of claims.

It was only at the beginning of December 2015 that the proposed amendments to the Regulations of the Fund were sent out to you, with a covering letter, with the intention that they be applied as from 1 January 2016.

The Staff Union Committee then decided to challenge the contributions increase and, thanks to its User Broadcast facility, it easily obtained the necessary votes to reject the proposed increase and thus trigger a vote.

The majority of Management Committee members considered the Union's actions to be somewhat underhand.

Before Christmas 2015, the DG notified all staff that he approved all the recommendations proposed by the working group.

Since late 2014, with the change of management and a new Director General, there has been a genuine willingness to review the operations of our Fund.

We are therefore on the right track, with an employer that did not hesitate at this time either to deploy all financial means to ensure the financial stability of our reimbursements up to 2023 or to improve the services of the SHIF.

Considering current trends in healthcare costs, a health insurance scheme that is robust enough to cope is well worth having. Owing to the fact that all administrative expenses are met by our employer alone (and not at all by our contributions), our insurance does not cost us much for the quality of its reimbursements across the globe.

I hope that we will now be able to turn the page on a decade of shoddiness, and can expect a better quality of service; at any rate, that the reimbursement period returns to normal for all insured persons, and that requisite information is provided according to a reasonable schedule: it is unacceptable that Annual Reports are not completed as soon as possible after the closing of accounts. We therefore await the 2013-14 report! As well as the one for 2015...

9 May 2016

²⁴ One titular member and two substitutes (Ed.).

My thoughts on SHIF

Liz Sommaro, SHIF insured member

During the latter months of 2015, it became more apparent from various sources, that an increase in members' contributions to SHIF was imminent and that it was to be raised from the

base rate of 3.30 per cent to 3.55 per cent (that is an increase of 7.57 per cent), the effective date being 1 January 2016. This caused considerable consternation amongst insured members as: (1)

the Financial Reports on the Operation of the Fund for 2013 and 2014 had still not been published and therefore the real financial situation was, and still is, not known; and (2) that the raise could no longer be delayed as the level of the Guarantee Fund had to be maintained at a higher level in order to ensure the solvability of the Fund.

Doomsday rumours were spreading like wildfire quoting for example the [recommendations of the] Actuarial Review dated October 2013, which is still in DRAFT form by the way as certain projections therein were outdated in view of ITU's departure and other developments. (As a matter of fact the ITU part of the Guarantee Fund has gradually diminished from \$7,835,477 in 2005 to \$1,066,029 as at 31 December 2014). Furthermore that a paper had been submitted to the Governing Body, and approved, recommending a raise in the rates of contributions.

It even seems that this paper was prepared before the results of the Actuarial Review had been undertaken. In fact an increase in contributions was included in the 2014-15 Programme and Budget which was submitted to the Governing Body in March 2013 and approved by the Conference in June 2013. The same provisions also appeared in the 2016-17 Programme and Budget and approved in June 2015.

The increase in contributions was included in the SHIF proposed Amendments to the SHIF Regulations and Administrative Rules, dated 4 December 2015. The English and Spanish editions were mailed to the participants on 14 December, the French version a few days earlier – a most inconvenient timing of course just before Christmas. This was clearly in contradiction to the statement made by the Chairperson at the 226th M.C. meeting on 18 December 2014 in which he said “There had never been any intention to notify insured members of a possible decision before Christmas.” It should be noted that in the said document the only justification for changing the base rate was the ILO Programme and Budget for 2014-15 which included a provision for an increase in the contribution rate of 7.57 per cent (i.e. a change of the base rate from 3.30 to 3.55 per cent).

Referendum and Vote

The Staff Union Committee therefore decided to circulate a Petition at Headquarters to seek a Referendum on the proposal to increase the SHIF contributions (Article 4.17, paragraph 2, of the SHIF Regulations). The Petition was a success and the Referendum on the proposed increase was submitted to the insured persons for vote, the result of which is now known. The Staff Union subsequently issued a Bulletin informing its members of the reasons why in their opinion, insured members should vote No to the proposed increase.

SHIF Secretariat also issued a NewsLetter dated 13 March 2016, which is pro-increase “to avoid an even higher increase in contribution rate later in the future”- I find that very vague indeed! A similar statement was contained in the SHIF Broadcast of 23 March signed by the Chairperson and Vice Chairperson of SHIF. None of these communications were backed up by financial data justifying the increase.

The Former Officials' Section in turn sent a letter on 22 March to its members, after considering the financial information available, e.g. the level of the Guarantee Fund - \$58.4 million end 2014 as opposed to \$20.3 million in 2005. A substitute member representing the insured persons has presented a paper showing that the ILO part of the Guarantee Fund stands at 96.6 per cent of the maximum level. Why didn't the Management Committee pick this up too and realise that the Draft Actuarial did not reflect the actual situation. The Bureau of the Section also looked at various other factors and it considers that a rise in the rate of contributions is not necessary at this point in time and that the results of the Actuarial Review foreseen to take place in 2016, according to the SHIF Regulations, should be carried out **first**.

It should be noted that the 2014-15 Programme and Budget (paragraph 360) contains an estimate that the Guarantee Fund would be “declining to 36 per cent (or \$25.2 million) below the mid-point by 31 December 2015”. Who is now being misled – the Governing Body or the insured members - as the level of the Guarantee Fund at end 2014 was \$58.4 million, i.e. twice of what was estimated in the Programme and Budget 2014-2015? Why is the SHIF Management unwilling to admit that their forecast proved to be far too low

so therefore an increase in contributions is no longer necessary at this stage?

Amendments to SHIF Regulations and Administrative Rules

At the end of December 2015 all insured members received by post a brochure entitled Staff Health Insurance Fund – Amendments to the SHIF Regulations and Administrative Rules signed by Florian Léger, Executive Secretary of SHIF and dated 4 December 2015 (ref. SHIF 15/1). For those who wish to consult the Regulations and the Administrative Rules of SHIF, the latest printed edition is that of 2001. The 2012 edition can be found only on the SHIF website, 72 pages in total.

This brochure, indicating the proposed amendments to SHIF Regulations and Administrative Rules, not only contains amendments to the rates of contributions and the deletion of all references to ITU, but it also contains the deletion of another important part of the Administrative Rules of the Fund, i.e. deletion of Chapter IV (Administration) - Article 4.14 - Auditors. This is most worrying as paragraph 4 of said Article stated «Particulars of the appointment of auditors and a summary of the results of the audit exercise shall be included in the Annual Report of the Management Committee on the Operations of the Fund.». This is the Auditors report on the running and handling of SHIF. I find this change/deletion very worrying indeed as it does not lead to transparency on behalf of Management on the real situation of the Fund. Surely this goes against the Accountability of Management towards the insured members of SHIF. In spite of Article 4.14 and the past practice to publish the Auditors' reports, this has not taken place in recent years – last posted on SHIF's homepage in 2008.

The ILO audited Financial Report however is published each year in May. The Director-General's circular of 11 April 2015 clearly states that public accessed documents include audited financial statements. Note also that as far back as the March 2009 session of the Governing Body (GB 304/PFA(6/2) the Chief Internal Auditor called on SHIF "to improve communications with the insured persons by ensuring that the annual report on the Operation of the SHIF be prepared and issued annually in a timely manner"; this request was repeated in GB.307/PFA/3/1 in

March 2010. Why therefore has Article 14.4 been deleted?

You will no doubt be aware of the Cabinet Broadcast on the Suspicion of Fraud (dated 2 March 2016) which was committed by 4 retired officials who worked in the Bangkok Regional Office. Again rumours have it that the fraud has been on-going for 5-7 years and that the amount involved is very high. You will also have seen Cabinet's Broadcast of 13 May 2016 regarding fraud in the SHIF Secretariat. It is kind of the Director-General to say "the amount involved does not pose any threat to the operational performance of SHIF ...". If this gives the impression that the fraud by an ILO staff member would endanger the Fund's resources, this is a mistake. The administration of the Fund is the responsibility of the ILO (and cost born by it); the Executive Secretary is appointed by the D.G. and the said official is responsible for supervising the work of the Secretariat (Article 4.12) and therefore any losses will be the responsibility of the ILO and **NOT** a charge to the Fund. It is therefore important that insured members be informed of the work performed by the SHIF Secretariat, and the Auditors, in the detection of frauds and the considerable efforts involved to safeguard the proper use of the Fund's resources.

I personally find it distressing that Amendments to Rules and Administrative Regulations are carried out without prior consultation with insured members and, for example, the issuance of a new SHIF card which we should be receiving shortly (SHIF's Newsletter refers) without the ILO logo on it (after all we have it on the ILO flag as we are an UN Organisation). I also find that more effort should have been made by means of an Annual General Meeting to discuss the latest situation of SHIF, especially after the withdrawal of ITU the financial implications remains to the date unresolved.* We are all busy, even retirees, but exchange of information is essential for the smooth running of any Fund so every effort should be made to ensure timely exchanges between Management (Cabinet, SHIF Secretariat and the Management Committee) and insured members. I firmly believe that had a General Meeting been convened in October/November 2015, we could have saved considerable time, and money, on SHIF issues and averted embarrassment to all concerning the way ILO handles its staff - past and present. It

seems that the AGM planned for early May 2016, then pushed back to 3rd week of May or 3rd week of June will now be held in September – this is not at all serious and I await with impatience to be told the exact date!

Result of the Vote to increase contributions

Since I started writing this article in April, the results of the vote have been released. Notwithstanding the NO votes of 1,000 higher than the YES vote (2,013 vs 1,013) the increase was accepted according to the Rules in force.

It is to be deplored that the Management Committee have not deemed fit to request an Actuarial Review to be undertaken (which in any event is due in 2016) in view of the current high level of the Guarantee Fund – Article 3.8 of the Rules governing the Fund, paragraph 2. The Management Committee members elected by the

insured members have failed to honour and administer fully their tasks by not respecting all the Rules in force, not only in regard to the consequences of the level of the Guarantee Fund, but also in ensuring the smooth running of the work performed during the last few years. A very disappointing mandate and performance by those elected to protect the interests of insured members. We now await an official communication to announce the date of the new rate coming into force and also an Amendment to the “Amendments to the SHIF Regulations and Administrative Rules” issued on 4 December 2015.

May 2016

* ITU became member of SHIF on 1 July 1952 and “left” on 30 April 2014 = 62 years’ membership!

In memoriam

Donate Dobbernack (1943-2015)

Donate Dobbernack died suddenly at her childhood home in Champel on 13 July 2015. She was just 72.



Born in 1943, the daughter of an ILO official, Donate (“Dodo” to her friends) attended the International School of Geneva (Ecolint, where another ILO kid, Zafar Shaheed, remembers her “lovely smile”). She went on to study social sciences at the University of Geneva before joining the ISSA Secretariat in 1966 as programme manager in the field of sickness insurance and medical care. From the mid-1990s till her retirement in 2003, she worked mainly in the field of ISSA publications, notably overseeing the Association’s first website as well as commissioning the last-new-logo-but-two and, not least, being my own direct boss. After retirement, she devoted herself in particular to two fond causes: creating and maintaining an online community of former ISSA officials; and serving on the Central Committee of the Ecolint Alumni Association.

These are the bare facts. But there was of course much more to Donate. Through that same community of ISSAites, I asked for colleagues’ reminiscences. Some common themes emerged.

Message

Alvaro Castro remembers that on his first day at the ILO in 1973, two colleagues came to his office to see how he was doing. One of them was Donate. "You do not forget these nice gestures. Ever since, my friendship with Donate was more than just colleagues; she was a friend, an adviser and a sister."

Trying to capture her larger-than-life personality, people use words like "ebullient, kind, generous, patient". Many underline her energy, commitment and great sense of fun: "She was always smiling and very caring." Others remember her as "Pleine de joie de vivre et de gaieté... Pleine d'énergie... Elle était en pleine forme, souriante et gaie."

All of this is true. And yet Donate was combative, too. In the words of an Ecolint colleague, "Donate était une amie loyale, une grande dame, élégante, intelligente, curieuse, ouverte, franche, généreuse, toujours prête à rire et à faire rire, mais sachant aussi piquer une colère lorsque quelque chose l'indignait."

The word "feisty" was surely coined with Donate in mind. If there was ever an argument in the office (and God knows, there must have been a fair few in those 37 years of service), chances were that she would be in the thick of it. She left you in no doubt where she stood on whatever was the bone of contention, usually a matter of principle. And woe betide you if you happened to be on the other side.

So it was with some trepidation that I discovered in the 1990s that yet another reorganization of the secretariat meant I would from now on be reporting to Donate. In those days our paths had not really crossed that much; while the *International Social Security Review* toiled away hidden from view in a converted storeroom deep in the bowels of M3 north, Donate formed part of the gilded circle reporting direct to the SG in the giddy heights of the 9th floor.

I needn't have worried. She proved to be an exemplary supervisor, always ready to listen to my point of view, accepting my professional expertise (such as it was), even seeking my advice on occasion. And when the *Review's* otherwise excellent new editorial assistant went on a one-woman strike after I had occasion to correct her draft in French of the Editorial Board minutes (like too many of her compatriots, she had

overlooked the rule that nouns of nationality take an initial cap), it was Donate who acted as a bridge over troubled water to restore working harmony.

Donate was not exactly a gossip (though she loved getting her teeth into anything "juicy", as she called it), but if she ever appeared in your doorway eager to discuss some issue of the day, whether global or local, you knew it was not a brief chat you were in for. Although chewing the fat with her was never less than diverting – our conversation was always liberally sprinkled with that raucous laugh – I more than once had to invent some pressing engagement to curtail the discussion.

In the days before the smoking ban came in around the turn of the century, Donate was of course the archetypal human chimney. It was a big part of her personality. Entering her office, you had to peer through the fug to work out if she was in there or not. This changed after she was hospitalized around that time. Off work for quite a while, she did eventually recover, but to me the new non-smoking Donate never seemed quite the same person.

Not that she stopped enjoying the social side of life. I heard vague, no doubt fabricated rumours of shenanigans at the General Assembly (I wasn't important enough to attend in those days). And Roland Sigg recalls that "after a party that finished rather late (and well "arrosé") in a bar near Grand Saconnex, too late for me to take a train to go back to Nyon, Donate volunteered to bring me back in her (beloved) BMW. I never understood how she managed to get me there, and go back home herself without any trouble. There was an angel around that night that kept her on the right side of the road."

Robert Bédard reminds us of Donate's serious side, and how capable she was: "Donate s'est présentée au concours pour le poste de Secrétaire Général en 1990 [...] après l'élection, deux membres du jury m'avaient confié qu'ils avaient été surpris du haut niveau et de la qualité de sa prestation, qui dépassait celle de la plupart des autres candidats. Donate, personnellement satisfaite de sa prestation mais tout de même consciente de ses chances réelles de victoire, avait atteint son but et a décidé de se retirer de la course avant le vote final au Conseil." Perhaps

the ISSA was just not ready to see a strong woman as its Secretary General?

On a personal note, I will greatly miss the vivid comments Donate used to write on the travel blog my wife Teresa and I have maintained since we retired. Re-reading them now, besides a reminder that she long suffered with her back, I am struck that her historical interests also extended to the lives of former ILO officials. In October 2011, she wrote this in her customary flawless French: “Te voilà maintenant dans cette belle ville de Quito, lieu de refuge de deux très anciens fonctionnaires du BIT pendant la guerre: M. Ernst Hertz (droit du travail), fonctionnaire BIT avant la guerre, puis revenu après et décédé fin des années 1950 avant sa retraite. Lui et sa femme sont partis avec un des derniers bateaux de Lisbonne. M. Hertz était un homme très fin et cultivé, et sa femme une artiste chevronnée en peinture sur porcelaine, digne du musée Ariana – elle m’a d’ailleurs initiée à cet art. M. Peter Thullen (actuaire, SECSOC; décédé à la retraite dans les années 1990) et sa famille ont quitté l’Allemagne nazie vers le milieu des années 1930 via Rome, puis l’Amérique latine. Il était professeur un temps à l’université de Quito. Il est venu au BIT fin des années 1940. Les Hertz et les Thullen se sont connus à Quito. Tu dois te souvenir de George Thullen, son fils aîné, qui était au BIT.” I didn’t, but it was sheer Donate!

I am still touched that she then went on: “Mike, Just received the Syndicat Bulletin (*Union*) and

loved the interview with you. Will keep it in my archives of people I appreciated more than you thought perhaps !!!!!”

The feeling’s mutual, Donate...

At a former officials’ dinner in April 2015, Donate admitted to François Kientzler that she was not at all well. But he was pleased to see her participating actively in the Union Former Officials Section AGM in June, grilling the Executive Secretary of the SHIF (another ISSA “old boy”) about reimbursement of hospital expenses. At about the same time, it was Donate who was the first to inform many of us about the scandalous mismanagement of the UN Joint Staff Pension Fund, by a former ISSA Treasurer, of all people.

Not long after that, she was gone. Her funeral, at the Centre funéraire St-Georges last September, was attended by some 25 people, mostly former ISSA colleagues. “La cérémonie”, writes Elly Lorency, “fut sobre et brève, comme l’aurait voulu Donate elle-même.” Her ashes were laid to rest at the Cimetière du Petit-Saconnex, where her parents are also buried.

You can read full tributes below from the two ISSA Secretaries General under whom Donate served. Let the final word here go to one of them, Dalmer Hoskins. “Donate”, he says, “had a passion for her work and for living. And that is what we will remember.” Indeed we will.

Mike Gautrey

Remembering Donate

Remembering Donate Dobbernack has been extraordinarily difficult for her friends, given the sudden and tragic finality of her death.

It has taken some time to get accustomed to the thought that we will no longer hear that inimitable laugh nor receive her urgent emails expressing concern (or even anger) about the state of our pensions or other retiree issues.

The departure of Donate from our lives takes away a piece of our collective memory regarding working as a staff member in the ISSA Secretariat and more generally being part of decades of development of the ISSA.

For most of us who served in the ISSA, Donate had always been there, reminding us of the evolution of the Technical Commissions, the various manifestations of the *Review* and other publications and, of course, the ever-changing highs and lows of ISSA/ILO relations.

Even by ISSA Secretariat standards, which has seen a number of long-serving contributions by its staff members over the years, Donate’s attachment to the ISSA Secretariat was exceptional. Although she officially began her ISSA career in the mid-1960s, she must have been in training from an early age since her father was a recognized social policy expert and ILO

Message

staff member. She was therefore keenly aware of the complexities of the German social security system and of its unique contribution to the historical development of social security elsewhere in the world. Born in 1943, she shared with my wife, Irene, who was also born in Germany the same year, many of the experiences of being a German national and expatriate in a postwar environment.

More than most ISSA staff members who looked upon the ISSA Secretariat as an interesting and stimulating place of employment, I think it is safe to say that Donate was truly passionate about the ISSA and her work in its Secretariat. And, as many of her former colleagues know well, she continued to feel strongly about the ISSA in her retirement, expressing her opinions and concerns about whether the ISSA was ready to fulfill its mission.

Most have probably long forgotten, but when the selection of the Secretary General occurred in 1990, Donate decided to put herself forward as a candidate for the post.

Donate probably never much thought of herself as a feminist, but she was by example. She never let gender stand in the way when she thought she was on the right side and had a position to assert. I know this full well, since I was in subsequent years often on the receiving end.

We remember her commitment to her work, to friendships, and to knowing how to have fun at the end of a conference or yet another Bureau meeting. Donate left behind a great deal to remember and for those of us who knew her for nearly 40 years, we are indeed grateful to her for that.

Dalmer D. Hoskins

Humanity

A poem by *Bimal Ghosh*

Filled with soulless stones
the earth bleeding dry.
Or, do I see scattered human bones?

The stream I used to know as a child
has lost its water, and its way.
It's only the blood of the butchered
that now, roaring, dancing, gleefully flows.

The flowers I had loved are gone, fragrance lost.
The birds don't sing any more.

The air is heavy in hate and greed,
Trapped, squeezed and choked in a suffocating earth
Humanity cries.

God is sleeping, don't blame Him
No point in playing the scapegoating game.
Let Him sleep just as He likes.
No matter, never mind, even if He snores.

For you, though, the bell tolls
the clarion call for a job still undone.
Pull up your socks, roll you sleeves.
No time to be lost:
Humanity cries."

In memoriam

Since the last issue of the *Message*, we have learned with much sadness of the death of the colleagues whose names are recorded below.

The editors and the Bureau of the Section express their sincere condolences to their families:

AHMED Jalaluddin	03.03.2016	LARA FERNANDEZ DE	10.05.2016
ALTMAIER Werner	04.01.2016	MUNOZ Maria	
AMACKER Pierre H.	15.01.2016	LEATHER Susan	15.12.2015
ARMEDE-MAZIROFF Antocha	05.12.2015	LOTHIAN Elizabeth	29.09.2015
BAJSZCZAK Anna	10.05.2016	MARTHALER Marc	30.12.2015
BANZAR Altantsetseg	février 2015	MELIN LAGGE Alexandra	09.03.2016
BARBERIS Linda	04.02.2016	MEYLAN Gérard	22.05.2016
BARRE Jacqueline R.	17.06.2015	MICHAUD Marie-Louise	17.02.2016
BARTOLOMEI Beatriz	12.05.2016	MISSOFFE Jacqueline	11.10.2015
BAUMANN Günther	02.02.2016	MOKRANE Mohammed	15.12.2015
BELIN Jacqueline	04.05.2016	MORALES José Manuel	10.04.2016
BENNET Norah Mary	10.05.2015	MORELLET Michelle	15.03.2016
BERTHILOT Robert	29.04.2016	MOULY Jean-Pierre	22.11.2015
BETEMS Arlette	03.06.2015	NUSSBAUMER Marianne	08.04.2016
BLANCHARD David	31.07.2015	ORIZA Servando	17.06.2015
BONGARD Luce	27.05.2016	ORTLIEB Hermann	19.03.2016
BOSSON Marguerite	17.01.2016	OTERO DE MORANTE Tita	23.12.2015
BOUTINEAU Edmond Henri	04.12.2015	Mary	
CARLSSON Eric	06.02.2016	PASSET MEILLAND Claudette	22.11.2015
CAUDAL Annick	30.04.2015	RAM Nanak	29.10.2015
CONTI-DUVILLARD Luisella	31.03.2016	RODRIGUEZ BURGESS	03.03.2016
COOPER Brenda	28.12.2015	Joséphine	
CRETALLAZ Isabel	05.03.2016	SCHWAB Joan Inga	22.04.2016
DELEAMONT Stella	01.03.2016	SEGURET Marie-Claire	17.12.2015
FLAMINE Frans E.	14.06.2015	SEIGNE René	25.04.2015
FULCHER Florence Ellen	20.04.2015	SEUM Margarete	19.01.2016
GLEMET Jacqueline	21.12.2015	SIDDIQUI Amah	01.01.2016
GROVE Frank D.	01.02.2016	SPIELMANN Petra	15.06.2015
IMERETINSKY Nadejda	29.02.2016	TEYLOUNI Hassan Rafic	25.11.2015
JOSHI Gopal	24.11.2015	TRILOGEROS Mejias Rafael	18.04.2015
KARLICKOVA Libuse M.	06.06.2015	YOUNG Vivian B.	30.01.2016
LACROIX Roger	03.02.2016	YOUNG Leonard J.	10.03.2016
LAGUNILLA SANCHEZ	11.04.2016	ZLOBIN Lev	28.04.2016
Margarita			

Note:

If any of our readers would like to write an obituary of a friend and former colleague, they can send their contribution to the editor for publication in so far as possible in the next issue of Message.

The spouses of deceased members of the Section of Former Officials become automatically members at no cost. We shall assume that you wish to do so unless you inform us to the contrary. As a member, you will continue to receive our communications and magazine.